

la tribune

samedi — dimanche

SHERBROOKE, 1er FÉVRIER 1986

78e ANNÉE
No 291

68 PAGES

5 CAHIERS

(SAMEDI 75¢) 45¢

Livraison à domicile: \$2.50 par semaine

D 1

Gala du Club de la médaille d'or

André Viger
choisi athlète
masculin de '85Dans sa
maison à
Grantham
OuestFamille décimée par
un incendie: 9 mortspar Gérald PRINCE
et Richard JEAN

■ DRUMMONDVILLE — Neuf membres d'une même famille, dont six enfants, ont péri dans un incendie qui a détruit une petite maison unifamiliale, à Grantham-Ouest, près de Drummondville, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Les neuf victimes ont été identifiées vers midi hier, dont la propriétaire et résidente de l'immeuble, situé au 2150 de la rue St-Damase, qui est Mme Carmène Blanchard, 44 ans, une femme handicapée visuellement, considérée comme miloyante.

Les autres victimes sont son père, M. Domina Blanchard, 86 ans; son oncle, M. Albert Guilmaine, 81 ans, et ses six enfants, tous portant le nom de famille de Robitaille: Lyne, 14 ans, Steve, 13 ans, Nancy, 11 ans, Annie, 9 ans, Chantale, 8 ans, et Patrick, 5 ans.

"Sur les neuf victimes, il n'y a aucune apparence que l'une d'elles ait fait une tentative pour sortir de la maison", a déclaré le relationniste de la Sûreté du Québec, l'agent Robert Poëti, ajoutant que la majorité, sinon la totalité des victimes ont été asphyxiées dans leur lit en dormant et n'ont eu connaissance de rien.

"On ne retrouve pas dans ce sinistre d'indication comme quoi une ou plusieurs personnes auraient quitté le lit ou la chambre pour tenter de trouver une porte ou une fenêtre pour sortir", a-t-il précisé. Cinq d'entre elles se trouvaient au rez-de-chaussée et les quatre autres, au sous-sol.

C'est un jeune homme de 19 ans, Jean Gagnon, qui, revenant de conduire son amie chez elle, vers 1 heure 40 hier matin, s'est rendu compte du sinistre. Avec Josée Lizotte, il a donné l'alerte.

Comme l'incendie s'est déclaré dans les limites de la municipalité de Grantham-Ouest, ce sont les pompiers de Drummondville qui sont intervenus en vertu d'une entente entre les deux municipalités. C'est cependant la Sûreté du Québec qui a pris charge de l'enquête, tant du poste de Drummondville que du Bureau des enquêtes criminelles de Trois-Rivières et de l'Institut médico-légal de Montréal.

Selon le directeur du corps de Sécurité publique de Drummondville, M. J. Marcel Lefebvre, l'un des premiers rendus sur les lieux vers 2 heures, "rien ne pouvait être fait avec ou sans masque, au rez de chaussée comme au sous-sol, pour sauver les occupants de la petite maison de bois, recouverte d'amiante".

Ce n'est que vers 7 heures hier matin qu'une première victime a été retirée des décombres et conduite à l'hôpital Ste-Croix par les ambulanciers BGR pour le constat de décès.

Vers 11 heures, alors que le feu avait été complètement maîtrisé, les huit autres victimes ont été sorties par petits groupes sous le regard triste de plusieurs dizaines de badauds et curieux.

A certains moments, on a cru que l'oncle Guilmaine n'était pas sur les lieux parce qu'il avait été conduit à l'hôpital en début de semaine pour une défaillance cardiaque. Cependant, la découverte de son corps a mis fin aux spéculations.

Le feu aurait pu facilement faire une dixième victime. En effet, la petite Isabelle, 5 ans, petite-fille de la propriétaire, devait en principe passer la nuit dans cette maison, mais sa mère était venue la chercher en soirée.

Quant au père des six enfants, M. Jean-Paul Robitaille de Drummondville, qui n'a jamais



Patrick, 5 ans



Chantale, 8 ans



Annie, 9 ans



Des ambulanciers transportent le corps d'une des victimes qui ont péri dans l'incendie d'une petite maison unifamiliale, à Grantham-Ouest, près de Drummondville.



Nancy, 11 ans



Steve, 13 ans



Lyne, 14 ans

vécu dans cette maison, il n'était pas dans la région hier, apparemment à cause de son métier de camionneur, mais il a été rejoint pour être avisé de la nouvelle.

Causes de l'incendie

La Sûreté du Québec, après avoir fait vérifier la bâtisse de fond en comble par ses chimistes hier, n'avait pas encore déterminé la cause du feu.

"Il s'agit d'une maison chauffée à l'électricité, a mentionné M. Poëti, et ce peut être une des causes."

Une autre hypothèse voudrait que le grand-père, aveugle, qui fumait la pipe, ait pu provoquer l'incendie. D'ailleurs, il a déjà été responsa-

ble d'un feu survenu dans la même famille le 10 mars 1984, à St-Guilhaume.

Finalement, a souligné le relationniste de la SQ, aucune autre cause, même criminelle, n'est écartée. Par contre, M. Poëti a confirmé que plusieurs membres de la famille étaient couchés tout habillés.

Hier après-midi, les neuf corps, peu calcinés, ont été conduits à la morgue Houle et Frère où le coroner Marcel Bernier a procédé aux formules d'identification d'usage.

Dans la région de Drummondville, c'est le pire incendie de l'histoire. La plus récente tragédie du genre remonte à 1956, alors que six personnes avaient péri par le feu dans une résidence du Chemin Hemming.

- ☐ La famille victime de 2 autres feux en 3 ans
- ☐ Chantale, le "petit soleil" du directeur d'école
- ☐ Une mère très engagée

A 6, A 7

bon week-end!

32e jour de l'année
Avec de petites idées, on a toujours de grands airs.
(Mme Emile de Girardin)

Les reportages

- Le Pensionnat des Ursulines: des racines aux 4 coins du Québec

— l'EXTRA

TEMPERATURE
BEAU: - 21 — - 10°C.
DEMAIN: NEIGE

D-6

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....A-11
- BANDES DESSINÉES C-10
- DÉCÈS.....C-14
- DE TOUT DE TOUS.....D-6
- FINANCE.....B-4
- PETITES ANNONCES.....C-4
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '86.....C-1
- VOYAGES.....D-9



Les arts

- Les Foubrac, des comiques ... pas des "singes savants" A 11

Le Canada

- Affaire Nielsen: l'Opposition quitte la Chambre en bloc B 1

La mode

- Des créations originales pour les moments spéciaux C 1

Haïti

- Rumeurs de renversement: Duvalier encore au pouvoir C 16

Les voyages

- Les chutes d'Iguazu à sec D 9



Le président Reagan console la fille de l'astronaute Michael Smith au cours d'une cérémonie célébrée hier en l'honneur des sept astronautes tués dans l'explosion de la navette Challenger.

(Laserphoto AP)

Etats-Unis

- Programme spatial poursuivi en hommage aux astronautes B 8

60 cm de neige et 60 mm de pluie pour le mois de janvier

par Pierre ST-JACQUES

SHERBROOKE — "Il a plu autant qu'il a neigé durant le mois de janvier 1986!"

S'il n'y avait pas ces carapaces de glace un peu partout dans les rues et des rivières gonflées comme aux plus beaux jours du printemps, on pourrait croire que M. Paul-André Renaud, du bureau d'Environnement Canada (Estrie-Beauce), veut se moquer des Estriens.

Mais il y a plus que ces preuves matérielles, visibles, palpables (surtout en ce qui concerne les bosses dans les rues...) c'est que le météorologue a des chiffres en mains et ces statistiques disent que le premier mois de l'année 1986 détient le nouveau record du mois de janvier le plus pluvieux.

Il est tombé 60 millimètres de pluie contre une normale de 13,7 millimètres. L'ancien record, datant de janvier 1979, affichait une accumulation de 55,1 millimètres.

Et la pluie de janvier 1986, on l'a eue sur six jours alors qu'une journée de pluie est considérée comme la normale pour un premier mois de l'année, surtout un mois d'hiver! Et s'il a plu plus souvent que la normale, il a également plu assez longtemps à chaque fois.

On a également eu de la neige en janvier, faut pas l'oublier... mais pour une accumulation de 60 centimètres, soit deux centimètres de moins que la normale.

Toutes les précipitations de janvier 1986 ont été réparties sur 21 jours alors que la normale des jours avec précipitations mesurables est de 19.

"Quand j'ai demandé aux gens quel souvenir ils conservaient de janvier, de dire M. Renaud, ils ont tous répondu les basses températures."

Les chiffres, pourtant, prouvent le contraire mais il faut tenir compte des vents qui ont ajouté beaucoup de mordant à des températures déjà froides car on compte pas moins de sept jours où les basses maximums se promenaient entre moins 14 et moins 22 degrés Celsius.

Si l'on prend une température de moins 20 degrés Celsius et qu'on la soumet à un petit vent du nord-ouest, cette température donnera des équivalences de moins 40 degrés Celsius sans vent. La vitesse de refroidissement est la même.

La moyenne des maximums de janvier 1986 donne moins 4,6 degrés Celsius (normale, moins 5,2) et la moyenne des minimums moins 16,3 degrés Celsius (normale, moins 18) pour une moyenne générale de moins 10,5 degrés Celsius contre une normale mensuelle de moins 11,7.

Le 19 janvier a livré le plus haut maximum avec 10,9 ce qui est deux degrés de moins que le record absolu de 12,8 du 19 janvier 1973. La plus basse température a été à moins 31,7, le 14 janvier, alors que le record absolu appartient encore au mois de janvier 1973: le 9 janvier 1973 on avait enregistré moins 38,4 degrés Celsius.

Le nombre de degrés-jour de chauffage prouve qu'il n'a pas fait si froid que cela, ce nombre étant de 875 contre une normale de 922.

Janvier 1986 a alterné temps froid et redoux.

On note trois périodes de réchauffement des températures. Les 12 et 13 janvier, on a connu des maximums de 5 et de 2 degrés Celsius. Du 18 au 22 janvier, les températures se promenaient de moins 7 à plus 11 degrés Celsius.

Enfin, il y a eu cette période du 25, 26 et 27 janvier où la pluie abondante et la grosse neige (quelque 13 millimètres de pluie et 32,6 centi-

mètres de neige) de même que cette bizarre température s'amusant à brouiller les cartes avec du moins 2 degrés et du plus 8 degrés ont créé les problèmes d'embâcles sur les rivières Eaton et Saint-François.

Avec cette alternance de chaud et de froid, de neige et de pluie, on s'est retrouvé à la fin de janvier avec 20 centimètres comme tapis de neige au sol alors que la normale est de 44 centimètres pour une fin de janvier.

Le tapis le plus mince, un 31 janvier, a été enregistré en janvier 1980 avec deux centimètres et le plus épais, en janvier 1977, avec 91 centimètres de neige au sol.

Les chutes de neige de la présente saison hivernale ont permis une accumulation de 165 centimètres contre une normale de 196.

Dans le fond, on peut répondre n'importe quoi à quelqu'un qui demande à quoi ressemblait janvier 1986 et on a des grosses chances de tomber pile: froid, chaud, pluvieux ou neigeux! Il y a eu un peu de tout cela.

La grande consolation, à la fin de ce curieux mois, est cette marche vers la lumière, la clarté.

Depuis le début du mois de janvier, on a gagné 55 minutes de clarté entre le lever et le coucher du soleil. La bonne nouvelle elle est là!

4 ans de bagné pour des vols à la pointe d'un revolver-jouet

SHERBROOKE — Bertrand Racine a écopé de peines totalisant quatre ans de bagné pour avoir, entre autres, commis deux vols avec un petit revolver plastique.

Cette sentence lui a été imposée hier par le juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix.

Racine, âgé de 34 ans, autrefois de Sherbrooke, est de plus frappé d'une interdiction de possession d'armes à feu pendant une période de cinq ans.

Il se trouvait en congé illégal d'une pénitencier de Saskatchewan lorsqu'il a été arrêté en marge de ces crimes.

Racine s'est reconnu coupable du vol qualifié d'une voiture et des cartes de crédit d'un vendeur le 7 novembre à l'occasion d'un essai de véhicule, à Sherbrooke.

Il a de plus admis avoir perpétré un hold up de 254 \$ dans un dépanneur de Rock-Forest.

Racine devait enfin reconnaître l'obtention frauduleuse de gîte et de

logement dans un motel de Lennoxville, la possession d'un demi gramme de haschisch ainsi qu'un vol d'auto et une fraude de 4.000 \$ dans la région de Québec en 1980.

Le défenseur Jean Leblanc a suggéré qu'une condamnation de quatre ans de pénitencier satisfierait les fins de la justice compte tenu que son client n'a pas utilisé la violence.

Racine sera transféré en Saskatchewan pour purger le reste de sa peine de 30 mois pour des vols et des fraudes.

Me Leblanc a ajouté que son client avait des responsabilités familiales.

Le procureur Claude Mélançon a convenu que la recommandation de la défense était adéquate dans les circonstances.

2,3 millions \$ à l'informatique

SHERBROOKE — C'est plus de 2,3 millions \$ qui ont été investis en Estrie par le ministère de l'Éducation pour le développement de la micro-informatique à des fins pédagogiques.

Selon M. Jean Denoncourt, de la Direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Éducation, en 1985-1986 seulement, c'est une part de 1,2 million \$ qu'a reçue l'Estrie dans le cadre du plan quinquennal du ministère.

Ce plan, dévoilé en 1983, à l'intention des établissements d'enseignement, a connu plusieurs modifications et il a été finalisé dans le document officiel "Micro-informatique — Plan de développement", publié l'été dernier.

C'est actuellement la troisième année du plan de développement de la micro-informatique dans les écoles. Plusieurs des responsables ayant estimé cette étape favorable pour faire le point et, au besoin, corriger la trajectoire, le ministère a décidé de mener, en janvier et février 1986, une opération d'évaluation de l'implantation de la micro-informatique dans les écoles. Un questionnaire a récemment été envoyé à toutes les commissions scolaires de la région en vue de cette évaluation.

Parmi les orientations importantes prévues dans le plan de développement du ministère, on trouve la mise en place de programmes d'études, la formation et le perfectionnement des intervenants, l'acquisition d'équipements, la production et l'acquisition de logiciels et de di-

dacticiels, ainsi que l'expérimentation de l'innovation.

Pour permettre l'atteinte des nombreux objectifs formulés dans le plan de développement et pour venir en aide aux commissions scolaires désireuses d'implanter la micro-informatique dans leurs écoles, le ministère de l'Éducation a prévu plusieurs mesures d'allocations supplémentaires.

Une première mesure visait le perfectionnement en micro-informatique. Elle vise à défrayer une partie des coûts relatifs au perfectionnement des enseignants et des autres personnels en micro-informatique. En 1985-1986, la mesure a principalement visé le perfectionnement des enseignants du programme d'initiation à la science informatique et à la préparation des enseignants à l'utilisation de l'ordinateur à des fins pédagogiques. En 1983-1984 et 1984-1985, cette même mesure a principalement servi à la formation des agents multiplicateurs, un par commission scolaire. Depuis trois ans, c'est 60.080 \$ qui ont été accordés en Estrie à ce perfectionnement.

Une mesure visant la production de logiciels et de didacticiels à portée nationale n'a pas entraîné d'allocations en Estrie, car les commissions scolaires ne s'en sont pas prévaluées.

10e téléthon de la paralysie cérébrale

SHERBROOKE — Dans le cadre du 10e téléthon de la paralysie cérébrale, un spectacle sera présenté au Carrefour de l'Estrie, demain dimanche, de 12h à 17h.

Cette activité a été organisée par le chapitre de l'Estrie de l'Association de paralysie cérébrale du Québec. À cette occasion, plusieurs artistes viendront fouler la scène aménagée pour l'occasion: l'on pourra voir et entendre Claire Pimparé, Maurice Paquin, Patsy Gallant, Michel Barrette, Micheline

Goulet, un artiste de Sherbrooke, Manuel Tadros, Jerry & Johanne, Bertrand Gosselin et Johanne Rabi. Les troupes de danse Arlequin et Cinderella seront également de la partie.

Les gens qui viendront assister au spectacle pourront profiter de leur visite pour verser leurs dons sur place.

Rappelons que le téléthon télévisé commencera ce soir à 20h pour se terminer demain à la même heure.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

La route 108 a été réouverte à la circulation hier à Lennoxville entre le chemin Springroad et l'université Bishop, a fait savoir un porte-parole de Métro-Police Ascot-Lennoxville.

Cette partie de la route 108 avait dû être interdite à la circulation à la suite des pluies diluviennes du dernier week-end ayant provoqué le débordement de la rivière.

d'une ligne à la page

PUBLICITE ☐ PUBLI-REPORTAGE ☐ CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES

Bingo

2-500 la tribune

\$1000 A GAGNER

1er MARATHON — CARTE ROUGE

GAGNANTS DU 500^s

M. Atché Carrier, 530, rue Langlois, Sherbrooke
Mme Joseph Roy, R.R. 2, Ch. Boylton, Ayer's Cliff

CES PERSONNES ONT GAGNÉ AVEC LE NO 1-17
PUBLIÉ JEUDI LE 30 JANVIER 1986.

CONSERVEZ VOTRE CARTE. LE 2e MARATHON DÉBUTERA
MARDI, LE 4 FÉVRIER 1986.

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf
endroits desservis par camelots et routes moto-
risées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois
\$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire
immédiat, États-Unis et autres pays. 1 an
\$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1
mois \$25.00.

"La Tribune" est socialement de la Presse cana-
dienne, de l'Association des quotidiens de lan-
gue française, membre de l'Association des quo-
tidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Cir-
culation ABC et à l'Union internationale de la
presse catholique. Sources d'informations: Pres-
se canadienne, Presse associée, Reuter, Agence
France-Presse. Le service de photos fac-similées
des journaux canadiens et les agences affiliées
sont autorisés à reproduire les informations de
la Tribune.

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Abonnements: 566-6353

Adolescents appréhendés pour une série de vols

ROCK FOREST (psj) — Les enquêteurs Patrick Vuillemin et Claude Monfette, de la Sûreté municipale de Rock Forest, ont appréhendé quatre adolescents au sujet d'une série de plaintes de vols dont celui de deux moto-
neiges et de plusieurs pièces d'équipement électronique.

L'affaire a débuté avec la décou-
verte de deux motoneiges démon-
tées et abandonnées dans un boisé
du secteur Beaulieu, à Rock For-
est.

De fil en aiguille, les deux détec-
tives ont retracé quatre jeunes,
âgés entre 13 et 15 ans, qui avaient

participé au vol des deux motonei-
ges appartenant à Hydro-Québec.

Cette enquête devait également
permettre d'éclaircir un vol d'équi-
pement électronique perpétré dans
un camion de Videotron, sur la rue
Vimy, à Rock Forest.

Résultats

Provincial

Tirage du 31-01-86

NUMEROS	LOTS	GAGNANTS	LOTS	Mise-tot
452755	500 000\$	66	0	1 648 558.00\$
525755	50 000\$	56+	4	20 927.00\$
25755	1 000\$	56	130	804.90\$
5755	100\$	46	6 019	64.30\$
755	25\$	Ventes totales: 2 284 053.00\$		
55	10\$	Prochain gros lot: 2.105.000.00\$		

la Quotidienne

Semaine du 25-01-86

SAMEDI	382	4628
LUNDI <td>612 <td>1586</td> </td>	612 <td>1586</td>	1586
MARDI <td>014 <td>4054</td> </td>	014 <td>4054</td>	4054
MERCREDI <td>929 <td>1012</td> </td>	929 <td>1012</td>	1012
JEUDI <td>185 <td>8122</td> </td>	185 <td>8122</td>	8122
VENDREDI <td>022 <td>6192</td> </td>	022 <td>6192</td>	6192

la Mini

Tirage du 31-01-86

NUMEROS	LOTS	NUMEROS non décomposables
774666	250 000\$	270809
74666	2 500\$	269927
4666	250\$	024203
666	50\$	25 000\$
66	10\$	NUMEROS mobiles:
		9560
		598
		2 500\$
		250\$
		50\$

carnet

André Marquis et Serge Fortin ont été embauchés à plein temps comme gardiens à l'établissement carcéral de la rue Winter.

Bien des automobilistes conviennent qu'il n'est pas facile d'enlever la glace dans les rues. Mais ils auraient souhaité que la Voirie enlève la neige quand il faisait encore doux.

On dit d'Hélène Bédard qu'elle joue au ping-pong et du chef de police Léon Paquin qu'il s'efforce de jouer.

Les parties entre les Expos et les Blue Jays seront désormais des "Classiques".

Jean-Pierre Duplantier du CSS remplacera six personnes sur la commission Rochon. On prétend qu'il possède une assez bonne habitude du travail pour y parvenir.

Le conducteur d'autobus Raymond Huard, dit le grand sauveur du club de hockey Les Canadiens de Sherbrooke, est par-
rait-il devenu une idole très en demande...

Bertrand Côté est lui aussi très en demande auprès de ses voisins depuis qu'il a fait l'acquisition d'un tout nouveau souffleur à neige.

Pierre Beaudoin a réussi de peine et de misère à conduire sa voiture à une station de service après avoir manqué d'essence en pleine ville. Certains de ses amis lui ont fait remarquer qu'il aurait peut-être été moins compliqué d'aller tout simplement chercher un gallon d'essence chez ce même garagiste.

King wellington

Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, dit un proverbe. Claude Laflamme a appris la signification de ce proverbe l'autre soir, alors qu'il a voulu "collecter" ses paris après la deuxième période du match Canadien-Nordiques.

Antonia Viboux apprécie tellement sa nouvelle tâche de responsable de la vente de catalogues au Carrefour de l'Estrie qu'elle insiste auprès de tous ses amis pour vendre des "catalogues en or". Son premier client aurait été André David.

Lawrence Roseberry est confiant d'accueillir de nombreux visiteurs demain lors de la journée "Portes ouvertes" qui se tiendra au Partage St-François angle Galt et Laurier, entre 11 et 20 heures. À cette occasion, il sera possible de visiter l'établissement en plus de déguster un buffet.

Isolation

Clément Fortier & Associés

Système de plafonds acoustiques et de murs secs

965, rue Panneton
Sherbrooke, QC
J1K 2B3
(819) 563-8333



Monique Gagnon-Tremblay

Entièrement d'accord avec l'accès à l'égalité pour les femmes

SHERBROOKE (LO) — «Je suis entièrement d'accord pour que le gouvernement oblige les entreprises avec lesquelles il transige, à se doter de programmes d'accès à l'égalité pour les femmes. C'est à la suite d'une confusion autour du terme "privé" qu'un article de la Presse canadienne m'a prêté l'intention de mettre sur la glace cette question de l'obligation contractuelle.»

Monique Gagnon-Tremblay a fait hier cette mise au point concernant la recommandation du rapport Beaudry sur les programmes d'accès à l'égalité.

«La journaliste de la Presse canadienne a parlé de secteur privé. Or, pour moi, il ne saurait être question pour le moment de contraindre toutes les entreprises privées à élaborer et appliquer des programmes d'accès. La question est complexe, il importe de poursuivre la consultation à ce sujet et, pour une, je propose l'incitation plutôt que l'obligation, sauf bien sûr pour les entreprises transigeant avec le gouvernement.»

Quant au comité interministériel sur l'obligation contractuelle, la ministre déléguée à la Condition féminine a manifesté son intention de

voir à le réactiver, étant entendu cependant que l'échéancier initialement prévu pour le dépôt du rapport, le 31 janvier, souffrira quelque délai, soit jusqu'en mars ou avril.

Mme Gagnon-Tremblay a réitéré la volonté de son gouvernement d'implanter des programmes d'accès à l'égalité pour les femmes. Il reste au comité interministériel de déterminer les modalités de couverture de l'obligation contractuelle.

Dans un autre ordre d'idées, Mme Gagnon-Tremblay a confirmé la nomination de Nicole Brodeur, présentement directrice générale de l'enseignement collégial, à titre de secrétaire générale du Secrétariat à la condition féminine.

Avant d'intervenir dans le dossier du centre de détention Gagnon-Tremblay attend la position du Solliciteur général

par Lise OUELLETTE

SHERBROOKE — La députée du comté de St-François et ministre déléguée à la Condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay, attend de connaître la position du Solliciteur général sur le sort qu'il entend réserver au projet de construction d'un nouveau centre de détention à Sherbrooke, avant de décider si elle se battra ou non pour ce projet.

«Le Solliciteur général a le dossier en main et l'étudie présentement. J'attends sa déclaration avant de décider quoi que ce soit,» a indiqué hier la députée-ministre alors qu'elle était interrogée par les journalistes de la presse régionale.

D'ailleurs, pour l'ensemble des projets mis de l'avant dans son comté, Mme Gagnon-Tremblay demeure dans l'expectative.

«Je ne sais pas encore si d'autres projets sont en danger. Il est difficile pour moi de me prononcer à ce moment-ci car nous en sommes seulement à l'étape de l'étude des programmes

gouvernementaux. Les ministres doivent se rencontrer la semaine prochaine afin d'établir des priorités mais pour le moment, je ne sais rien de plus sur l'avenir réservé aux projets de mon comté.»

La députée de St-François s'est déclarée prête à défendre ces projets, «dans la mesure où le gouvernement aura les moyens de se les payer.»

Interrogée sur sa position face aux casinos, Mme Gagnon-Tremblay a lancé: «Ce n'est certainement pas un dossier prioritaire pour moi. Ça aussi, c'est à l'étude.»

Chèque de 50,000 \$

La presse avait en fait été convoquée pour la remise d'un chèque de 50,000 \$ aux autorités du CEGEP. Ce montant doit servir à l'aménagement du sous-sol du CAP (Centre d'activités physiques).

Il s'agit-là de la première tranche d'une subvention totale de 100,000 \$, en provenance du fond de développement régional, laquelle permettra l'aménagement d'une salle polyvalente de conditionnement physique, d'une piste de jogging, d'une arène de boxe et de trois salles de squash.

Mme Gagnon-Tremblay a franchement souligné que dans ce dossier, elle n'avait pas eu beaucoup d'efforts à consentir. La majorité du travail préliminaire ayant été accompli par

son prédécesseur péquiste, Réal Rancourt.

Néanmoins, le président du CEGEP, Jean-Jacques Lafontaine, a remercié la ministre pour la diligence dont elle avait fait preuve en donnant rapidement suite aux engagements pris par son adversaire aux dernières élections.

Pour sa part, le directeur général du CEGEP, Paul Gervais, a profité de l'occasion pour sensibiliser la députée-ministre aux principales demandes de développement défendues par son institution.

Mme Gagnon-Tremblay a ensuite rencontré le personnel enseignant des techniques en garderie, un programme qui en est à sa première année au CEGEP de Sherbrooke, et qui rejoint le mandat de la ministre en matière de services de garde à l'enfance.

Préoccupée par le financement des services de garde à l'enfance

SHERBROOKE (LO) — La ministre déléguée à la Condition féminine est particulièrement préoccupée par le financement des services de garde à l'enfance et estime qu'à cet égard, un plan biennal et même triennal de support financier s'impose de la part du gouvernement.

«On parle de développer chaque année de nouvelles places en garderie mais comme les budgets octroyés sont établis annuellement, les attentes du milieu sont énormes. Il y a des projets qui attendent depuis deux ou trois ans et c'est frustrant pour les promoteurs,» a expliqué hier Monique Gagnon-Tremblay.

Toutefois, la ministre ne peut pour l'instant se prononcer plus avant sur les éléments du dossier des services de garde à l'enfance qu'elle juge prioritaires.

Même sur la question du financement à long terme, Mme Gagnon-Tremblay en est à l'étape de la consultation de tous les groupes concernés et, précise-t-elle, «ils sont nombreux sans compter qu'ils présentent des positions souvent divergentes».

«Je rencontre les groupes, je recueille leurs commentaires et je me positionne graduellement sur ce dossier très vaste et très complexe.»

Mme Gagnon-Tremblay a cependant assuré que son gouver-

nement entendait respecter ses engagements électoraux. «Nous devons prendre le temps de bien vérifier toutes les données du problème si nous voulons apporter des solutions valables,» a-t-elle affirmé.

«Nous n'avons pas l'intention de tout chambarder ce qui a été

établi jusqu'à présent mais de l'améliorer. Ainsi, l'Office des services de garde à l'enfance a maintenant cinq ans d'existence. A mon avis, il est au terme où nous devons regarder les améliorations à apporter à cet organisme,» a également livré la ministre.

Fleurimont n'écarter pas la possibilité d'autres ententes avec Sherbrooke



Julien Ducharme

FLEURIMONT (MM) — Bien qu'il veuille d'abord s'assurer que Fleurimont puisse conserver son autonomie administrative, le maire Julien Ducharme ne repousse pas du revers de la main un partage de certains services municipaux avec la ville de Sherbrooke.

Mais, contrairement à ses confrères de Rock Forest, St-Elie d'Orford et de la municipalité d'Ascot, le maire de Fleurimont tient à considérer tout autant la question de la qualité de services que les éventuels coûts engendrés.

Qualité

«Ce n'est pas seulement une question d'argent. A Fleurimont, nous avons déjà bâclé des ententes avec Sherbrooke au niveau de la sécurité publique, de la protection contre les incendies, du transport en commun et de la bibliothèque municipale et ça va très bien. Nous

comptons sur des bons services et si Fleurimont doit négocier d'autres ententes, l'aspect de la qualité des services sera très importante, d'expliquer le maire Ducharme, en réaction à la volonté sherbrookoise «d'intermunicipaliser» davantage certains services avec les municipalités de banlieue.

Voirie

Mais, à titre d'exemple, le maire de Fleurimont ne croit pas qu'un protocole d'entente avec Sherbrooke au chapitre de la voirie municipale puisse être réalisable.

«Nous avons notre propre équipe de voirie, tout comme nous avons notre propre système informatique. En ce qui a trait à la voirie, je ne crois pas nous serions avantagés en signant une entente parce que Sherbrooke, et c'est bien normal, commencerait par desservir son territoire avant de venir chez nous. Pour les travaux publics, je crois que nous devons conserver notre autonomie.»

Avant d'avoir toujours fait preuve d'esprit d'ouverture avec la ville de Sherbrooke, le maire Ducharme entend néanmoins lutter pour conserver l'autonomie administrative de sa municipalité.

«Je serais d'accord avec un partage de certains services, comme c'est le cas présentement, mais je n'accepterai pas un pouvoir régional contrôlé par la ville de Sherbrooke», d'indiquer le maire de Fleurimont.

Faire en sorte que les services municipaux soient compétitifs

— Roch Létourneau

SHERBROOKE (FG) — En plus du grand dossier relié aux différents problèmes que vit Sherbrooke en raison de son statut de ville centrale, la direction générale tient à relever en 1986 un autre grand défi: celui de la production.

Dans le plan d'action pour l'année en cours que le directeur général, Roch Létourneau, a présentée à ses employés, celui-ci reconnaît que «bien des choses se font déjà à l'interne. Et tout est mis en place pour embarquer au maximum nos employés dans une sorte de grand programme intégré de mobilisation du personnel».

Pour le directeur général, l'objectif à atteindre est de faire en sorte que les services municipaux soient compétitifs partout où la comparaison est possible avec l'entreprise privée. «C'est exact que notre ville est une entreprise. Mais avec les nuances qu'il s'agit d'une entreprise de services, très diversifiée et sans but lucratif. Mais cela veut aussi dire que nous avons comme responsabilité d'offrir à nos clients, les citoyens, les meilleurs services aux meilleurs coûts possibles», glisse le directeur général, tout en soulignant que dans cet esprit, il ne faudra pas hésiter à recourir à l'entreprise privée si le service municipal est plus dispendieux ou encore que les ressources humaines ou physiques à la Ville ne sont pas suffisantes. «Il n'est pas question de matraquer nos employés, mais simplement de voir à

rendre aux citoyens les meilleurs services aux meilleurs coûts possibles», rajoute Roch Létourneau.



Roch Létourneau

Au sujet du défi relié au statut de Sherbrooke comme ville centrale, et plus particulièrement le débordement de population vers les municipalités de banlieue, le directeur général de Sherbrooke fait remarquer que tout est relié à la taxation. «Il est maintenant prouvé (rapport Bélanger) que la première raison de ce phénomène de débordement est le faible taux de taxe des villes de banlieue par rapport à Sherbrooke», dit-il, tout en faisant remarquer que des actions ont été prises pour contourner ce problème. Les deux premières sont: la campagne promotionnelle «Sherbrooke, plus qu'une ville» et la promotion de l'habitation (ouverture de nouveaux secteurs et vente des terrains appartenant à la Ville).

Mais Roch Létourneau estime que les deux meilleures méthodes pour rééquilibrer les taux de taxes entre les municipalités du Sherbrooke métropolitain portent sur les protocoles d'entente avec les municipalités de banlieue dans tous les services possibles et une tarification plus adéquate. Dans ce dernier cas, on pourrait ainsi espérer voir le taux de la taxe foncière baissée, car elle supporte actuellement à elle seule presque tous les coûts des services offerts aux Sherbrookoïses et à de nombreux banlieusards.

AVOCATS



Me Laurent Pelletier



Me Denis Gagnon



Me Pierre Lessard



Me Pierre Ménard

Pelletier
Gagnon
Lessard
Ménard
avocats

Edifice Place Royale
356, rue King ouest
Bureau 401
Sherbrooke, Québec
564-2446

Les avocats Pelletier, Gagnon, Lessard, Ménard sont heureux d'annoncer à la population de Rock Forest et de Magog-Orford l'ouverture de deux (2) bureaux additionnels situés aux adresses suivantes:

ROCK FOREST
Place Mi-Vallon
1300, boul. Mi-Vallon,
Bureau 104
Rock Forest, J1N 1A9
564-1988

MAGOG-ORFORD
Place d'Accueil
2257, Chemin du Parc
Orford, Qué.
J1X 3W3
843-8442

Le bureau de Rock Forest sera desservi par Me Pierre Lessard et Me Pierre Ménard, qui sont d'ailleurs résidents de Rock Forest, tandis que le bureau de Magog-Orford sera desservi par Me Laurent Pelletier, avantageusement connu dans cette région.

N.B. Service disponible en soirée et le samedi sur rendez-vous. Mandat d'aide juridique accepté.

Diversifiez vos placements d'épargne-retraite

Le Reér Fonds Desjardins vous permet de tirer profit des opportunités de chacun des marchés et de bénéficier de la gestion professionnelle de nos experts

Les Fonds Desjardins ont connu une croissance exceptionnelle cette année et les perspectives sont bonnes pour l'avenir. Profitez-en!

Les Fonds Desjardins se vendent par l'intermédiaire de prospectus

Fiducie du Québec

Desjardins

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5808 Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657 Laval (514) 668-5223 1-800-361-3803 Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058 Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2680 Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026 Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6920

Rivière Nicolet en amont des Trois-Lacs

6,65 millions \$ nécessaires pour enrayer l'érosion des berges

par Henri RICHARD

ASBESTOS — La réfection des berges de la rivière Nicolet, situées en amont des Trois-Lacs, nécessiterait des investissements de 6,650,000 \$ pour arrêter les problèmes d'érosion. 66% de cette somme pourrait être subventionnée par le programme provincial "Berges neuves".

C'est ce que révèle un document de la firme Teknika, présenté devant les maires de la MRC de l'Or Blanc.

Selon cette étude commandée par la MRC de l'Or Blanc, des travaux majeurs seraient nécessaires sur pas moins de 30 kilomètres de berges en amont des Trois-Lacs, dont le quart nécessiterait des précautions supplémentaires pour contrer l'effet des glaces, un problème aigu en certains endroits.

La solution retenue propose une opération en trois étapes: adoucir les pentes; fixer le sol avec un filet de nylon; reboiser avec des essences particulières (saules, peupliers...).

Pour les 7,5 kilomètres affectés par le problème des glaces, il faudrait affecter une somme de 3,9 millions \$, tandis que le reste (2,25 millions \$) nécessiterait un montant de 2,75 millions \$.

Réticences

Sur les 11 municipalités de la MRC de l'Or Blanc, seules les cantons de St-Georges de Windsor et de Wotton sont concernés par ces problèmes d'érosion. En ces deux endroits, la situation est alarmante et l'avenir touristique des Trois-Lacs est remis en question, au dire des ingénieurs de la firme Teknika.

Le Canton de Wotton hérite de la plus grosse "part du gâteau" avec un investissement nécessaire de 1,9 million \$ puisque la formation des glaces se retrouve principalement dans cette région. Le Canton de St-Georges de Windsor devrait payer une facture de 290,000 \$, s'il désire collaborer à la solution du problème.

Les ingénieurs forestiers ont souligné que les chiffres paraissent astronomiques à prime d'abord, mais ils ont insisté sur le fait qu'il existait plusieurs autres possibilités, en plus de la subvention dans le cadre du programme provincial "Berges neuves", pour amortir le coût des travaux.

Par exemple, l'utilisation de la régie interne municipale permettrait d'utiliser une main-d'œuvre déjà à l'emploi des municipalités concernées.

A en juger d'après les premières réactions des maires, le projet a peu de chance de se réaliser si on ne parvient pas à trouver d'autres sources de financement dont on ignore l'existence présentement. Pour l'utilisation de la régie interne, le pro-maire de Wotton, M. Gil-

les Vaillancourt, a souligné que cette option pour amondrir le coût des travaux était irréalisable dans les petites municipalités, puisqu'ils n'ont pas beaucoup d'employés municipaux. Pour Marcel Letendre, maire du Canton de Windsor, il se serait surpris que son conseil municipal votre majoritairement un tel montant pour les berges de la rivière Nicolet: "On a rien à faire là-dedans, on aimerait mieux pas l'avoir parfois".

Les représentants de la firme Teknika ont été catégoriques en affirmant qu'il ne servait plus à rien de relancer des opérations de nettoyage des Trois-Lacs, si on ne réglait pas le problème d'érosion en amont, qui entraîne ses sédiments dans les lacs.



Voici un bon exemple des berges instables qui longent la rivière Nicolet, principalement dans le Canton de Wotton. L'écroulement de ces amas de terre amène une détérioration des cours d'eau se jetant dans les Trois-Lacs, qui n'arrivent plus à s'oxygéner à cause du fond devenu marécageux.

Régler le problème des sédiments avant de nettoyer

ASBESTOS (HR) — Le plus grand problème résultant de l'instabilité des berges de la rivière Nicolet, qui entraîne l'accumulation des sédiments dans l'eau, est certes la masse inerte d'eau que représente les Trois-Lacs.

Au cours des dernières années, on a investi pas moins de deux millions \$ en opération de nettoyage et en égouts collecteurs pour tenter de dépolluer le lac, pour finalement aboutir à des résultats mitigés. Les ingénieurs de la firme Teknika sont finalement venus crever l'abcès en disant "tout haut" ce que tout le monde savait déjà: "Investir des sommes importantes dans des opérations de nettoyage des Trois-Lacs, si l'on refuse de s'attaquer à l'origine du problème, qui est la partie de la rivière Nicolet située en amont des lacs, ne sert à rien".

Coûts élevés

M. Julien Vachon, maire de la municipalité des Trois-Lacs, est en parfait accord avec l'analyse de la situation faite par les ingénieurs, mais il s'inquiète des coûts élevés nécessaires pour remédier à la situation. "J'aimerais bien ça voir le problème se résoudre et on est prêt à faire un autre effort mais, cette fois-ci, il faudra la participation de toutes les municipalités concernées, puisqu'on a été trop longtemps à faire des efforts en solitaire dans ce dossier", a souligné le maire des Trois-Lacs.

Les ingénieurs ont proposé une solution peu dispendieuse, qui consiste à construire une fosse septique géante sur la rivière Nicolet en amont des Trois-Lacs. M. Vachon estime, quant à lui, que l'investissement pour mener à terme un tel projet s'élève à près d'un million \$, ce qui, selon ce dernier, demeure encore trop onéreux si l'on tient compte du fait que ce procédé "intercepterait" environ 50 pour cent des sédiments qui se rendent présentement aux Trois-Lacs.

Le dossier n'étant pas assez complexe, les représentants de la firme Teknika ont souligné

qu'environ 20 pour cent des sédiments qui se fraient un chemin jusqu'au Trois-Lacs provenaient des villes de Tingwick et de St-Rémi de Tingwick, qui se trouvent sur la rive opposée aux Trois-Lacs et qui font partie de la MRC d'Arthabaska.

Selon M. Vachon, il y aurait des irrégularités très visibles à certains endroits, concernant les fosses septiques d'un domaine riverain des Trois-Lacs, la Petite Venise de St-Rémi de Tingwick. Rejoint à son domicile, le propriétaire du domaine et inspecteur municipal à St-Rémi de Tingwick, M. Eddy Nolin a rejeté du revers de la main les allusions faites par le maire des Trois-Lacs.

M. Nolin a affirmé qu'un haut fonctionnaire du ministère de l'Environnement était venu passer deux jours au cours de l'été 84, pour faire toutes les vérifications nécessaires et que son rapport n'indiquait aucune irrégularité qui traitait à l'encontre des normes, qui sont très sévères.

Questionné à savoir s'il ne voyait pas un conflit d'intérêt entre son emploi d'inspecteur municipal et le fait d'être propriétaire d'un domaine situé sur les rives des Trois-Lacs, M. Nolin a expliqué que chaque construction majeure était inspectée par des spécialistes du gouvernement qui voient au bon respect des lois environnementales.

Quant aux maires de Tingwick et de St-Rémi de Tingwick, MM. Hartel Crête et Jean-Claude Luneau, ils ont affirmé ne pas connaître le dossier, les deux ayant été élus seulement à l'automne dernier. Même si aucun processus de négociation ne s'est encore amorcé, M. Luneau s'est dit ouvert à participer à des pourparlers si les statistiques s'avéraient véridiques pour la partie de la rivière Nicolet qui détériore les eaux des Trois-Lacs.

Il a conclu en disant qu'il souhaitait également l'amélioration des eaux des Trois-Lacs, puisque sa municipalité profite aussi de cette étendue d'eau qui a une valeur récréative.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Poids-lourd terrassé

Un poids-lourd s'est écrasé de tout son long, à l'angle des routes 253 et 210 à Sawyerville hier midi, déchargeant sa cargaison de bois et écrasant une voiture garée dans le stationnement d'une épicerie.

Pour déblayer le tout, il a fallu faire venir une grue ainsi qu'une autre camion, afin de ramasser le bois dans le stationnement. Il a également fallu une puissante remorque pour récupérer le poids-lourd.

Municipalités en bref

□ Villes frontalières

VILLES FRONTALIERES (MD) — En ce qui concerne les élections municipales dans la municipalité de Ogden où le siège no 4 est disputé

par MM. Barry McIntyre et Boyd Gilbert, dans le but d'être un successeur à M. Irwin Taylor qui a démissionné, un seul électeur s'est présenté aux urnes lors du jour du vote par anticipation. Rappelons que la votation aura lieu le lundi 3 février, entre 8h et 18h. 780 citoyens peuvent voter. Depuis 1971, il n'y a eu que deux élections municipales, en 1984 et cette année.

— 0 —

Le maire de la municipalité de Ogden, qui comprend les secteurs de Tomifobia, Cedarville et Granville, est Philip Wood et les conseillers sont MM. Wynn Dustin, Melvin Smith, Alexander Douglas, Jean R. Roy et Claude Robinson.

VOTRE AVENIR AU BOUT DES DOIGTS

- Une formation complète en quelques mois.
- Cours du jour ou du soir.
- Service de placement.

Tél.: (819) 566-8024

Logiciel Editex compatible avec IBM, le plus utilisé en traitement de textes.

INSTITUT DE SECRÉTARIAT DE SHERBROOKE INC.

60, rue Gordon Sherbrooke (Québec) J1H 4Y5

Votre formation, notre réputation auprès des employeurs

Permis de culture personnelle No 270552

22307x

CARNAVAL de la PÂTISSERIE de DISRAËLI

LES 7-8-9 FÉVRIER 1986

MACARON LAISSEZ-PASSER \$3.00

Ce macaron vous donne droit de participation à toutes les activités du Carnaval et l'entrée libre à l'exposition des Pâtisseries

Soeur Angèle

Présidente d'honneur

ACTIVITÉS SPÉCIALES DU CARNAVAL

VENDREDI LE 7 FÉVRIER 1986

- 15h00 à 16h00 - L'arrivée des Marmittons
- 19h30 - Tamisage (Ouverture officielle)
- 20h30 - Bal de la Garniture
- 20h30 - Roul-O-Rock
- 12h00 - Spectacle Culturel "Labelle Job de Fou"

SAMEDI LE 8 FÉVRIER 1986

- 7h00 à 8h00 - Arrivée des Pâtisseries
- 8h30 à 12h00 - Concours de Pâtisseries
- Jugement à huis-clos
- 8h00 à 11h00 - Dejeuner Cognac
- 9h00 - Compétition Dardante
- 10h00 - Tournoi de Hockey sur table
- 12h00 à 21h30 - Exposition de Pâtisseries
- Exposition des pièces des différentes catégories.
- Palais des délices
- 13h00 - Les Amis du 31ème Age
- 13h00 à 17h00 - Rendez-vous des Flâneux
- Spectacle du Folkloriste M. Denis Côté
- 13h00 à 16h00 - Le Club Les Fourmis
- 13h30 - Pâté-Bouffe reçoit ses amis
- 15h30 à 16h30 - Démonstration de trucs en pâtisserie avec Soeur Angèle
- 17h00 à 19h00 - Spécial 5 à 7
- 18h30 à 19h30 - Les Juges vous reçoivent
- 20h00 à 21h00 - "Les p'tits Monstres" de Paul Vanasse
- 20h00 - Soirée du Gâteau d'Or
- 20h30 - Soirée Epâtante
- 20h30 - Le Fleuron du Grand-Chevalier
- 21h00 - Le Sablé des Fondeurs

DIMANCHE LE 9 FÉVRIER 1986

- 8h00 à 16h00 - Exposition de Pâtisseries
- Palais des Délices
- 10h00 - Messe du Carnaval
- 13h00 à 22h00 - La Bagatelle
- 13h00 à 17h00 - La Biscothèque
- 13h30 à 14h30 - Démonstration du Trucs en Pâtisserie avec Soeur Angèle
- 15h00 à 16h00 - Spectacle de la Chorale "Vive la Joie"
- 17h00 - Enchantiserie
- 17h00 à 19h00 - Souper des Cuistots
- 21h00 - Le Crème

BOUFFERIE

le 8 février 1986 - 11h00 à 20h00

le 9 février 1986 - 7h30 à 19h00

CAFE-CREME

le 8 février 1986 - 9h30 à 20h00

le 9 février 1986 - 9h00 à 16h00

Rendez-vous des Artisans

le 8 février 1986 - 10h00 à 21h30

le 9 février 1986 - 9h00 à 16h00

EXPOSITION COMMERCIALE

le 8 février 1986 - 10h00 à 21h30

le 9 février 1986 - 9h00 à 16h00

* Programme-souvenir disponible sur place.

Au Trou du Beigne (Aréna 76)

la glace sera recouverte d'un plancher isolant pour assurer votre confort

Livre de recettes du Carnaval Vol I et II

Inf. (418) 449-2029

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE AU CONCOURS DE LA PATISSERIE avant le 7 février.

Carnaval de la Pâtisserie de Disraeli

C.P. 1048, Disraeli - GON 1N0

Renseignements (418) 449-2029

Five Roses

LA FARINE OFFICIELLE DU CARNAVAL DE LA PATISSERIE.

J'en ai pour tous les goûts!

Réal Lemieux

VOTRE AGENT MOLSON

Bon succès au Carnaval de la Pâtisserie!

2475

A Magog grâce à deux subventions fédérales

Duromer et Thona vont créer 79 emplois

par Gilles PELLOILLE

MAGOG - La compagnie Duromer Canada va créer 55 emplois à Magog, en ouvrant une usine de fabrication de tuiles en caoutchouc dans le parc industriel de Magog. De plus, la compagnie Thona de Magog va procéder à la quatrième phase de son expansion et créer 24 emplois nouveaux.

L'annonce de ces deux événements a été faite conjointement par la Sodem, les industriels concernés et la députée fédérale de Brome-Missisquoi, Mme Gabrielle Bertrand. Celle-ci a remis des subventions de 431.725 \$ au président de Duromer, M. Marc Gagné, et de 363.750 \$ au président de Thona, M. Rolf Nutten, au nom du ministre de l'Industrie, M. Sinclair Stevens. Ces deux subventions ont été accordées dans le cadre du programme de l'Office canadien pour un renouveau industriel, qui prend fin le 31 mars prochain.

Capitaux régionaux

La compagnie Duromer, dont les 6 actionnaires sont québécois, in-

vestira 1.233.500 \$ dans la construction de son usine de Magog et dans l'installation d'un équipement de production à la fine pointe de la technologie. Cette compagnie, qui possède déjà une entreprise à Bromont (Les Conduits Coudel), a fait l'achat d'une franchise de fabrication et de distribution d'un revêtement de plancher caoutchouté mis au point en Allemagne fédérale. "Notre produit sera très esthétique et très moderne. De plus, il contribuera à la qualité de l'environnement, puisque notre procédé permet de recycler les vieux pneus", a déclaré M. Marc Gagné. Des capitaux de la région Magog-Orford participent à cette entreprise, puisque la Société CLE Memphremagog a participé au capital

action pour un montant qualifié de substantiel par M. Gagné. Dans une seconde phase, l'usine de Magog va

entreprendre la fabrication d'une tuile caoutchoutée chauffante pour recouvrir les sols. Ces revêtements

s'adressent surtout à la construction industrielle et commerciale, mais ils ont aussi une vocation ré-

sidentielle.

Thona

Pour sa part, la compagnie Thona va investir 1.212.500 \$ avec une aide de 363.750 \$ de l'OCRI dans sa quatrième expansion en trois ans. Ces sommes permettront à la compagnie magogaise de devenir autonome dans la fabrication de joints d'étanchéité dont elle fait sa spécialité. La modernisation de l'équipement et l'acquisition d'un système de mélange de caoutchouc rendra l'entreprise moins dépendante de son approvisionnement en matière premières.

Les 24 employés qui seront engagés à la fin des travaux d'agrandissement de l'usine viendront s'ajouter aux 38 personnes qui sont déjà à l'emploi de Thona. Cette compagnie fabrique aussi des solins de toit en plus des divers joints d'étanchéité pour aqueducs et égouts.



Marc Gagné



Rolf Nutten



Gabrielle Bertrand

Code de la sécurité routière du Québec appliqué à Windsor

WINDSOR (CC) - Les automobilistes qui circuleront à l'intérieur des limites de la Ville de Windsor devront dorénavant se soumettre au Code de la sécurité routière du Québec. Les nuances sont peu nombreuses puisque la municipalité ne pouvait tout de même pas aller à l'encontre du Code provincial. Certaines modifications mineures seulement ont été apportées.

La municipalité a donc dû adopter certaines de ses anciennes réglementations au Code de la sécurité routière. Le changement le plus important se situe sans doute dans le mode de paiement des infractions.

Les automobilistes coupables d'une infraction quelconque devront maintenant payer leur dû directement au gouvernement du Québec. On pourra également acquitter ces frais dans une institution bancaire autorisée.

Stationnement

Concernant les amendes, le changement le plus important se situe au chapitre de l'amende imposée pour une violation d'une zone de parcimètre qui passe de 5 \$ à un

minimum de 10 \$. "Nous avons dû modifier le montant de l'amende dans ce cas, parce que le Code ne comprend aucune infraction dont l'amende est inférieure à 10 \$", explique un porte-parole de la municipalité. Les automobilistes coupables d'une telle infraction sont donc passibles d'une amende de 10 à 25 \$.

Toutefois le règlement permet une période maximale gratuite de 30 minutes pour les véhicules de livraison.

Le Code interdit, de plus, le stationnement dans un parc public entre 21h et 6h. Aussi, s'il n'existe pas une signalisation interdisant le stationnement ou le limitant, il est interdit à un conducteur de stationner son véhicule pour une période plus longue que 24 heures consécutives. Sauf en période hivernale (du premier novembre au premier avril) entre 24h et 7h.

C'est au cours des prochaines semaines que devrait être mis en application le nouveau Code. Il faut cependant spécifier que la plupart des modifications ont été apportées au code et non au règlement municipal qui était déjà en vigueur.

Saisie de 90 kilos de haschish

GLEN SUTTON - Une patrouille enquête policière a abouti, jeudi, à la saisie de 90 kilogrammes de haschish à Glen Sutton, un hameau blotti au pied du massif des monts Sutton.

L'enquête a aussi abouti à l'arrestation, à Glen Sutton, à Montréal et à Verdun, de huit suspects qui devaient comparaître devant un

juge, hier, au palais de justice de Cowansville.

Si la drogue avait atteint le marché de détail, sa vente aurait pu rapporter jusqu'à 1,8 million \$.

Des policiers de l'escouade montréalaise et de l'escouade estrienne des alcools et de la moralité de la Sûreté du Québec ont participé à la saisie et à l'arrestation des suspects.

Lock-out chez Robert & Robert

ST-FRANÇOIS-XAVIER - Les employés de la firme Robert & Robert, dont la scierie et l'usine de bois ouvré sont les principaux débouchés de la main-d'œuvre de St-François-Xavier, se sont heurtés à des portes verrouillées quand, à 7 h. 30, hier, ils ont voulu rentrer au travail.

Les 60 employés, membres du Syndicat des salariés du bois ouvré, une union ouvrière affiliée à la Centrale des syndicats démocratiques, avaient, plus tôt, cette semaine, autorisé leurs dirigeants syndicaux à déclencher la grève au moment jugé opportun s'ils estimaient que c'était la seule façon de forcer leur

employeur à faire droit à leurs demandes.

Selon Francine Blais, conseillère à la Centrale des syndicats démocratiques, les principaux points en litige sont le travail des contremaîtres, l'assignation du personnel du quart de nuit, l'affichage et la classification des postes, les vacances, la durée de la semaine de travail et les salaires. L'employeur exige aussi, ajoute-t-elle, des concessions sur l'ancienneté de la part du syndicat.

Les employés qui ont été pris de vitesse par leur employeur auraient l'intention de réclamer l'intervention d'un conciliateur.

Pétition de 6,000 signatures s'opposant à la réforme de l'assurance-chômage

VICTORIAVILLE (GC) - Une pétition signée par quelque 6.000 personnes de la région de Victoriaville, désapprouvant "des mesures éventuelles qui viseraient à procéder à des coupures ou à des réaménagements administratifs pour régler les problèmes budgétaires du régime d'assurance-chômage", a été déposée hier sur le bureau du

député fédéral de l'endroit, M. Maurice Trépanier.

M. Alphonse Richard, président du Regroupement des sans-emploi de Victoriaville, organisme qui a pris la responsabilité de faire circuler la pétition, estime que le statu quo est préférable à des changements qui feraient en sorte de diminuer l'aide destinée aux chômeurs, "une aide qui ne permet guère de vivre au-dessus du seuil de la pauvreté à l'heure actuelle".

Pourquoi s'inquiéter?

Mais, pourquoi ne pas suivre la filière de la Commission Forget qui effectue présentement une tournée à travers tout le Canada pour entendre les points de vue des différentes parties relativement à une réforme du régime d'assurance-chômage? Qui plus est, pourquoi s'inquiéter alors qu'aucune recommandation, dans un sens ou dans l'autre, n'a encore été émise?

Sur ces questions, M. Richard répond que l'organisation qu'il préside n'a pas les moyens de pondre un mémoire et qu'une action qui demande moins d'énergie et qui représente l'opinion et les inquiétudes d'un nombre important de personnes tient lieu de "position". Par ailleurs, "mieux vaut prévenir que guérir".

Les signataires de la pétition rejettent "toutes modifications administratives de nature punitive.

MAGOG (GP) - Profitant de la remise d'environ 800.000 \$ en subventions de l'Office canadien pour le renouveau industriel (OCRI), le maire Antonio Lacasse a demandé la reconduction de ce programme, ou du moins l'implantation d'un substitut, après le 31 mars 1986.

Il a adressé cette demande à Mme Gabrielle Bertrand, députée fédérale de Brome-Missisquoi, et représentant du ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens. Le gouvernement fédéral prévoit en effet abolir le programme de l'OCRI dans deux mois, et il n'est pas question pour le moment de le remplacer par un équivalent. L'OCRI vise à consolider et à diversifier les industries de régions désignées, dont celle de Sherbrooke-Magog, qui dépendent en grande partie des industries du textile, du vêtement et de la chaussure.

Bénéfice

"Ce programme a été tellement bénéfique pour Magog que nous ne pouvons que souhaiter sa prolongation! Je joins ma voix à celle de mon collègue Jean

Paul Pelletier de Sherbrooke pour que le gouvernement fédéral poursuive chez nous



Antonio Lacasse

l'effort entrepris pour rattraper les emplois perdus dans le textile", a déclaré M. Lacasse.

Depuis 1982, le quart des projets de l'OCRI est allé à la région de Sherbrooke-Magog, et sur les 5.380 emplois nouveaux créés par le programme, 2.100 l'ont été dans ces deux villes. D'ailleurs, le commissaire industriel de la Société de développement Memphremagog (Sodem), M. Gratien Lavoie a reconnu que l'OCRI avait contribué pour beaucoup à la création d'emplois à Magog, mais il a regretté la fin du programme: "Nous avons d'autres projets d'ici au 31 mars, et nous es-

pérons qu'ils seront acceptés", a-t-il déclaré. M. Lavoie a par ailleurs promis l'annonce de grandes nouvelles

concernant le développement avant la fin du mois de février, sans toutefois dévoiler le contenu des projets.

Lacasse demande la reconduction du programme de l'OCRI

Hausse du nombre d'accidents et du taux de criminalité à Richmond

par Guy MARCHAND

RICHMOND - Le directeur de la Sûreté municipale de Richmond, M. Emeril Perreault, a rendu public le rapport annuel des événements criminels et des accidents survenus sur le territoire de la ville de Richmond, au cours de l'année 1985.

Parmi les points saillants, notons une hausse de 22,8 pour cent des accidents de la circulation et de 60 pour cent du nombre de blessés. En fait, 118 accidents sont survenus et ont occasionné des blessures à 15 personnes, comparativement à 91 accidents et six blessés en 1984. Cependant, aucun accident mortel n'a été enregistré. En ce qui a trait à la circulation, 456 billets d'infractions ont été émis par les agents de la Sûreté municipale, ce qui représente une baisse de 20 pour cent comparativement à 1984. Les patrouilleurs ont parcouru un total de 54.635 kilomètres et ont dû répondre à 1.460 appels qui ont nécessité des déplacements.

Délits criminels

Au niveau des délits criminels, on dénote 40 vols par effraction dans des établissements commerciaux, 12 vols dans les résidences privées, neuf vols de véhicules, un vol de moto, sept crimes économiques et 60 autres infractions au code criminel.

13 vols ont dépassé une valeur de 200 \$, tandis que 21 vols représentaient des pertes de moins de 200 \$. Un total de 159 plaintes ont nécessité des enquêtes et seulement 37 d'entre elles ont été résolues. 36 personnes ont été mises en accusation, dont 27 hommes, trois femmes et trois personnes mineures. Le taux de solution de la Sûreté municipale pour l'année 1985 s'élève à 23,27 pour

cent, comparativement à 44,78 pour cent en 1984. Le directeur de la Sûreté municipale, M. Perreault, a précisé "l'augmentation de la criminalité s'est surtout fait sentir au cours des mois de mai, juin, juillet et août alors que les travaux de rénovation au centre-ville ont entraîné la fermeture des rues et les malfaiteurs en ont profité. Mais, par la suite tout est revenu à la normale et la situation s'est améliorée pour le mieux".

Un point positif de ce bilan, la baisse de la criminalité chez les mineurs: seulement six jeunes ont été mis en accusation en 1985, comparativement à 30 jeunes en 1984. "La nouvelle loi des jeunes contrevenants a certainement eu un effet positif sur cette baisse du taux de criminalité", a expliqué M. Perreault.

BURGER KING VOUS PROPOSE LE HAMBURGER A

49¢

Une vraie bonne offre. Un vrai bon hamburger.

Du bœuf pur à 100%, grillé sur le feu, garni de ketchup, de moutarde et de cornichons

LUNDI - MARDI MERCREDI

BURGER KING

T.M. OF/M.C. DE BURGER KING CORPORATION © 1986

Deux ans de prison

THETFORD-MINES (PC) - Un automobiliste de 27 ans, Jean-Guy Bernier, a été condamné, hier, à une peine de deux ans d'emprisonnement sous une accusation de négligence criminelle.

La sentence a été prononcée par le juge Anatole Corriveau, de la cour des sessions de la paix, siégeant à Thetford-Mines.

Bernier s'est également vu interdire de conduire un véhicule pour une période de huit ans.

L'accusation avait été portée à la suite d'un accident de la circulation qui a coûté la vie à un motocycliste de 19 ans, en octobre 1983, à Ste-Sophie de Mégantic.

La preuve a révélé que Bernier avait les facultés affaiblies et circulait en sens inverse de la circulation.

Ateliers de familiarisation avec les instruments de percussion

par Pierre SÉVIGNY

THETFORD-MINES - Grâce à une collaboration avec les Jeunesses Musicales du Canada, quelque 2.500 enfants du premier cycle de l'élémentaire de la Commission scolaire de Thetford-Mines ont pu bénéficier d'ateliers sur la percussion.

Ces ateliers sont, en fait, un prolongement des cours de musique dispensés sur le territoire. Et du fait que les enfants utilisent des instruments de percussion dans le cadre de leurs cours, il allait de soi que l'atelier traite du même thème.

Dispensé par le professionnel Normand Hervieux, l'atelier de perfectionnement a donc permis aux enfants de connaître, de voir et d'entendre une vingtaine d'instruments de percussion, que ce soit la batterie, les timbales, le xylophone, les cloches tubulaires en passant par le glockenspiel, la crécelle, le gong, le triangle, le tambour de basque...

Dans un style imagé et très bien adapté aux enfants, M. Hervieux s'est attardé, entre autre, à classer les instruments dans l'une des trois grandes familles, à définir les deux catégories d'instruments, à présenter trois ou quatre instruments de chacune des catégories et à indiquer le rôle des instruments de percussion dans l'orchestre.

M. Hervieux a su capter l'attention des enfants et susciter leur intérêt tout au long de la période. Il faut souligner le fait que les spécialistes de la Commission scolaire locale avaient pu les préparer adéquatement à l'aide d'un cahier pédagogique conçu à cette fin. Et, comme suite à cet atelier, les enfants ont reçu un cahier de jeux chacun, commandité par McDonald.

Bénéficiant d'une expérience de neuf ans au sein des Jeunesses Musicales du Canada, M. Hervieux s'est dit enchanté du déroulement des ateliers dans la région, notamment grâce à l'implication de Mme Constance Godère. Selon lui, l'atelier de percussion permet aux jeunes de s'éveiller au monde des sons et de susciter leur créativité.

VENTE D'INVENTAIRE

10% à 40%

de réduction à Cookshire

HITACHI

TRK-W4 Magnétophone double à cassette MA MF OC1, OC2 avec possibilité de copier d'une bande à l'autre. Enregistrement à haute vitesse • Système de réglage de programme • Indicateur à DEL stéréo • Contrôle de tonalité • Prise d'entrée, microphone et écouteurs. Rég. \$299.95

179.95

HITACHI

MT 2560 20" (48 cm) TELECOULEUR GENRE ÉCRAN DE CONTRÔLE Image de qualité écran de contrôle vive, claire et nette. Cette télécouleur à rendement fiable continue la tradition de perfection Hitachi. Cet appareil saura satisfaire à vos besoins pour des années à venir. Commande des couleurs Lumina. Câbloducteur intégré. Prises d'entrée audio et vidéo. Répétition du dernier canal. Télécommande RM-20 à 20 fonctions. Rég. \$849.00

\$679

HITACHI

VIDÉO VT-89 LUMINAR • Ultra léger, portable (17.92 lb) avec pile • 5 têtes pour effets spéciaux: figer, grossir, ralentir, retour arrière • Stéréo • Convertisseur incorporé 129 canaux • Synthesiseur 10 clés • Minuterie 7 programmes 14 jours • 4 moteurs à entraînement direct • Enregistrement 3 vitesses • Chargeur de pile • Etc. PRIX SPECIAL EN MAGASIN

TOSHIBA

FOUR MICRO-ONDES ERX-1700C • 1.0 pied cube, digital, avec cuisson automatique • 9 niveaux de puissance (de 72 à 720 watts) • Système de distribution des micro-ondes • ACQU-FLO md • Programmation à 2 étapes • Décongélation Jet Defrost md par la durée ou la température • Luxueux livre de recettes en couleurs. Tous nos fours micro-ondes portent la fameuse garantie de 50 mois "à domicile".

399.00

Détaillant

Radio Shack

Consultez les vrais spécialistes en électronique

Centre Electronique de Cookshire Inc.

10, rue Bibeau, Cookshire, 875-3810

02454

Nombreux autres spéciaux en magasin

Famille déclinée par un incendie à Grantham-Ouest

"Chantale, c'était mon petit soleil"

— le directeur d'école Denis Blanchard



Des ambulanciers conduisent le corps de l'un des victimes de l'incendie qui a dévasté la maison de la rue St-Damase, hier, à Grantham-Ouest.

"J'ai crié, cogné, mais rien ne bougeait à l'intérieur..."

■ DRUMMONDVILLE. "Je revenais de conduire mon amie à l'extrémité de la rue St-Damase quand j'ai vu la fumée

sortir des avant-toitures de la maison de Mme Blanchard".

C'est ainsi que Jean Gagnon, 19 ans, de la rue Jean de Bré-

beuf à Drummondville, a raconté hier matin comment il avait découvert l'incendie qui a fait 9 victimes.

"Je suis descendu vite de l'auto, j'ai crié, cogné dans les portes qui étaient verrouillées, mais rien ne bougeait à l'intérieur. Le feu semblait davantage pris à l'arrière de la maison. Il y avait beaucoup de fumée partout. Tout-à-coup, une vitrine de la façade de la maison a éclaté", a raconté Jean Gagnon.

M. Gagnon est rapidement retourné à la résidence de son amie, à deux ou trois maisons de là, et Josée Lizotte, 20 ans, qui était présente, a immédiatement appelé les pompiers et les policiers. Tous deux sont retournés sur les lieux et alerté les voisins, notamment le conseiller Paul-Emile Lizotte.

"Rien ne pouvait être fait pour entrer dans la maison", disait hier Gagnon. Outre le feu visible à l'arrière, la fumée s'était répandue partout et était très dense. Elle sortait abondamment de la maison."



Jean Gagnon et Josée Lizotte ont donné l'alerte vers 1 heure 40 hier matin, mais il était déjà trop tard: les neuf personnes n'ont pas pu être sauvées.



Des policiers de la Sûreté du Québec transportent le corps d'un des six enfants que l'on vient de retirer des décombres.

par Richard JEAN
DRUMMONDVILLE —

C'était la consternation hier au sein du corps professoral de l'école primaire Notre-Dame-du-Rosaire que fréquentaient depuis deux années déjà quatre membres de la famille Robitaille, soit Nancy, 11 ans (6e année), Annie, 9 ans (4e année), Chantale, 8 ans (2e année), et Patrick, 5 ans (maternelle).

Hier, c'était journée de planification dans les écoles de Drummondville, mais le principal sujet de discussion du directeur et des enseignantes de l'école Notre-Dame-du-Rosaire portait surtout sur la tragédie de la rue St-Damase.

Le directeur Denis Blanchard considérait les jeunes Robitaille comme de bons élèves, serviables et attachants.

"La petite Chantale, qui était en 2e année, c'était mon petit soleil. En somme, les quatre n'ont jamais occasionné de problème à l'école," a-t-il dit.

En poste depuis cinq ans, M. Blanchard révèle que son école n'a jamais connu de tragédie.

"Selon ce qui m'a été dit, il n'y a jamais eu de cas si important avant que j'arrive ici et cette école est l'une des plus anciennes de la ville. Il y a bien eu des enfants qui ont perdu leurs parents dans des accidents ou par maladie, mais jamais rien de semblable. C'est vraiment catastrophique," de déclarer M. Blanchard, qui a appris la triste nouvelle par la radio en se rendant à son travail hier matin.



Denis Blanchard

Le pire je crois, ce sera dans les classes que fréquentaient les quatre petits Robitaille. Il y aura sûrement un grand vide pour leurs camarades", a-t-il répondu.

Hier, M. Blanchard ne pouvait cependant confirmer si toutes les classes de l'école ou seulement celles des jeunes disparus assisteront aux funérailles de la famille Robitaille. L'école compte 350 élèves des niveaux maternelle à 6e année, deux de chaque degré.

"Tout dépendra de la journée du service," devait-il rétorquer.

Autres enfants

Les deux autres enfants de la famille Robitaille étudiaient au secondaire. Lyne, 14 ans, au Couvent Marchand et Steve, âgé de 13 ans, à l'école Jean-Raimbault. Ils étaient aussi reconnus comme des élèves bien cotés par la direction de leur école respective.

"Steve a d'ailleurs été élu cette année le représentant de sa classe au conseil des étudiants de l'école," a fait noter le directeur-adjoint de l'école Jean-Raimbault, M. Clément Proulx.

Impact

Quel impact aura cette catastrophe familiale entre les murs de l'école? Comment les autres jeunes vont-ils se remettre de cet incident?

"C'est du moins un demi-mal que tout cela soit arrivé lors d'une journée de congé. Ainsi, l'impact est moins fort dans l'école aujourd'hui. Lundi, c'est aussi congé en raison du tournoi Midget. Mardi, par contre, il faudra faire face à la réalité.

NOMINATION



JEAN-FRANÇOIS ROULEAU

Monsieur André Dery, vice-président — Ventes de La Brasserie O'Keefe Ltée, annonce la nomination de Monsieur Jean-François Rouleau à titre de gérant de la succursale de Victoriaville.

Diplômé de l'Université de Sherbrooke, M. Rouleau est à l'emploi de la Brasserie O'Keefe depuis plusieurs années et occupait jusqu'à aujourd'hui le poste de représentant des ventes à Sherbrooke. Il bénéficie également d'une solide expérience dans le marketing et la publicité, ayant oeuvré dans ces domaines au sein de nombreuses entreprises dont une importante station de radio de l'Estrie.

Les dirigeants de la Brasserie O'Keefe lui souhaitent le meilleur succès possible dans ses nouvelles fonctions.

LA BRASSERIE
O'KEEFE
LIMITÉE



De nombreux voisins et curieux se sont rassemblés devant la maison de la famille Robitaille pour constater les dégâts.

Famille décimée par un incendie à Grantham-Ouest

Déjà victimes de deux autres feux en 3 ans

par **Gérald PRINCE**
DRUMMONDVILLE — La famille qui a péri par le feu hier matin à Drummondville avait subi deux autres incendies dans les trois dernières années, alors qu'elle vivait dans la municipalité de St-Guillemme.

C'est ce qu'a confirmé hier à la Tribune le chef des pompiers de cette localité, M. Claude Gélinais.

Le premier incendie, survenu vers 22

heures du soir le 10 mars 1983, avait détruit la partie supérieure de la maison de la rue Principale où habitait Mme Blanchard et ses six enfants. Les pom-

piers, qui étaient intervenus à temps, avaient limité les dégâts à la toiture et à l'étage supérieur de la maison.

Les pompiers avaient établi que, selon toute vraisemblance, le feu avait été allumé accidentellement à l'étage supérieur par le grand-père Blan-

chard, aveugle, au moment où il fumait sa pipe.

Le second incendie, survenu le 2 février 1984, soit un an plus tard, semble attribuable à l'électricité. Survenu en plein jour, plus précisément vers 11 heures du matin, l'incendie avait pratiquement détruit tout l'édifice.

C'est à la suite de ce deuxième incendie que la famille aménagea sur la rue St-Damase à Drummondville, comme locataire d'abord et ensuite comme propriétaire. La maison, achetée au nom de Mme Carmen Blanchard, avait été construite en 1964. Elle était en bois, recouverte de bardeau d'amiante et décorée en bleu. L'électricité avait été refaite depuis environ un an.



(Photo La Tribune)

par Gérald Prince

Profondément endormis dans leur lit, toutes les victimes de l'incendie ont été prises par surprise et n'ont eu connaissance de rien. Le feu qui a dévasté la petite maison de bois recouverte d'amiante s'est montré sans pitié pour ses occupants.

BURGER KING

un bon p'tit déjeuner!

De 7:00 A.M. À 11:00 A.M.



CROISSANT ŒUF FROMAGE



CAFE

= 99¢

03374x



Deux pompiers de Drummondville prennent un moment de répit après avoir combattu l'incendie qui a décimé la famille Robitaille. (Photo La Tribune par Gérald Prince)

La mère très impliquée socialement

par **Richard JEAN**
DRUMMONDVILLE — La famille Robitaille était considérée comme une bonne famille chrétienne et Mme Carmène Blanchard était une personne qui faisait preuve d'une forte implication sociale.

Mme Blanchard, une handicapée de la vue (semi-voyante, a-t-on pu savoir) s'était surtout fait connaître comme conférencière dans les écoles et devant divers organismes sociaux pour le compte de l'Institut national canadien des aveugles.

A ce propos, le directeur de l'école Notre-Dame-du-Rosaire, M. Denis Blanchard (aucun lien de parenté) devait nous ajouter une autre bien triste note dans toute cette histoire.

"Le plus effroyable dans tout cela, c'est que Mme Blanchard est venue hier (jeudi) à notre école prononcer une conférence en marge de la Semaine nationale de la canne blanche qui se déroulera du 2 au 9 février," a-t-il dit.

A CHRD hier

Mme Blanchard devait également participer à une émission radiophonique de type "lignes ouvertes" hier midi à la station locale CHRD.

"J'ai eu le souffle coupé quand j'ai appris tôt ce matin que la personne que je devais interviewer à mon émission avait péri dans cet incendie," a raconté l'animateur de l'émission "Mêlez-vous de vos affaires", Serge Roux.

L'abbé Allard estomaqué

Au presbytère de la paroisse St-Jean-Baptiste, l'abbé Jean-Paul Allard était également estomaqué par ce drame. Il connaissait peu la famille mais sur le peu qu'il savait, il n'en disait que du bien.

"Je me souviens plus particulièrement de la petite Chantale (8 ans) parce qu'elle avait de la difficulté à marcher après avoir subi

deux opérations aux jambes. Les petites filles de cette école, ce sont toutes mes petites blondes, mais j'affectionnais principalement Chantale pour son sourire permanent et son grand courage dans les efforts qu'elle faisait pour réapprendre à marcher correctement. De plus, sa mère venait à peine de l'inscrire pour qu'elle puisse recevoir en 2e année les sacrements du Pardon et de l'Eucharistie," a commenté l'abbé Allard qui est chargé de la pastorale scolaire des écoles Notre-Dame-du-Rosaire et Ste-Marie dans le quartier St-Jean-Baptiste.

STAGE HAITI 1986

Sensibilisation au développement international organisé par AQANU (Association québécoise pour l'avancement des Nations-Unies)

Conditions d'admission:

- avoir un intérêt pour le développement international
- vouloir vivre en équipe
- se conformer au code d'éthique de l'Association
- être capable de s'adapter
- rencontrer un comité de sélection

Date et durée:

- départ: le ou vers le 30 juin 1986
- durée: 5 semaines (possibilité de 4 semaines)

Frais:

- \$970 (sujet à changement)

Inscription:

- avant le 15 mars
 - s'adresser à: Michelle Filion
- (819) 566-0420**
 laissez le message à
565-3586

N.B. Les modalités de paiement se feront par l'entremise d'une agence de voyages.

3846

JUSQU'AU 8 FEVRIER

Vente d'ouverture

DU NOUVEAU EN ESTRIE!

Quantité limitée

Horloges modernes
Couleurs assorties

Rég. \$39.95
SPEC. \$29.95

Collection Milano
8 morceaux

Rég. \$3950
SPEC. \$2400

Collection Milano
6 morceaux

Rég. \$3995
SPEC. \$2450

Ensemble salon et cuisine
9 morceaux

SPEC. \$1665

TOUS LES CADRES - 20%

Ens. de vaisselle - 20% à 30%
20 mcx

MOBIVENDI

Meubles & Décoration

A L'AVANT-GARDE DU MEUBLE ET DE LA DECORATION

Les Promenades King
 2283, rue King ouest
 (819) 567-5252

Scandalisé par la décision d'Ottawa

Hébert luttera pour la survie de Katimavik

MONTREAL (PC) — Le sénateur libéral Jacques Hébert a juré sur la tête des milliers de jeunes Canadiens à qui il a tendu la main au cours de la dernière décennie, en sa qualité de directeur-fondateur de Katimavik, de lutter jusqu'à son dernier souffle pour empêcher Katimavik de disparaître.

Scandalisé par la décision du gouvernement conservateur d'abolir Katimavik, Jacques Hébert, qui est en quelque sorte le père de cet or-

ganisme fédéral qu'il a lui-même mis sur pied il y a près de 10 ans pour occuper les jeunes chômeurs désœuvrés, n'a pu résister à la ten-

tation de "donner un conseil" au premier ministre Brian Mulroney.

Dans une lettre ouverte publiée dans l'édition de jeudi du quotidien La Presse, Jacques Hébert écrit notamment: "J'ai la très forte envie de vous donner un conseil... Vous me direz peut-être que les bons conseils, ce n'est pas d'un sénateur libéral, aussi peu partisan

soit-il, que vous les attendez. Permettez que j'ose... Mon conseil est le suivant:

"Avant de déclarer que votre gouvernement ne reviendra pas sur sa décision, consultez donc vos députés."

"Moins pris par le tourbillon des

affaires que le sont, forcément, vos ministres, ils demeurent plus près de la réalité quotidienne; chacun d'entre eux connaît au moins un jeune de son comté dont la vie a été changée grâce à Katimavik; plusieurs ont eu l'occasion d'apprécier le travail extraordinaire accompli par nos participants dans une municipalité de leur région. "Au cours

des dernières heures, je me suis permis (Oh John Turner pardonnez-moi), de parler à cinq ou six de vos députés; tous se sont dit profondément bouleversés par la décision de saboter Katimavik. Je ne sais pas ce que pensent les autres (députés conservateurs), mais j'ai confiance."

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

VOIR AUTRES ANNONCES EN PAGE EN PAGES A-9 ET A-10

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

569-9201

Secrétaire

Nous sommes à la recherche d'une secrétaire d'expérience pour notre étude notariale. Expérience minimum 2 ans. Bilingue.

Pour entrevue:

563-6833

3943

VENDEURS DEMANDÉS

pour la région de Sherbrooke, Granby et Drummondville. Salaire à commission. Tenue soignée exigée. Expérience dans le domaine de la plomberie et du chauffage serait un atout.

Faites parvenir votre curriculum vitae, avant le 14 février, à:

Gay Naturel Richard Inc.
1020, boul. Queen,
Suite 100
Sherbrooke, J1H 3T8

3845



Dunn, Downey & Parizeau Inc.
courtiers d'assurances

DUNN, DOWNEY & PARIZEAU INC.
EST LA RECHERCHE

D'UN REPRESENTANT (E) DE SERVICE "ASSURANCES DES ENTREPRISES".

LE (LA) CANDIDAT (E) DEVRA POSSEDER LES QUALIFICATIONS SUIVANTES:

- EXPERIENCE EN ASSURANCES DES ENTREPRISES
- BILINGUE
- ESPRIT D'INITIATIVE
- FACILITE DE COMMUNICATION.

CONDITIONS:

- BÉNÉFICES MARGINAUX, A LA FINE POINTE DE L'INDUSTRIE
- SALAIRES A DISCUTER, SELON QUALIFICATION.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE, A:

GAETAN FRECHETTE
DIRECTEUR "ASSURANCES DES ENTREPRISES"
300 BELVEDERE NORD,
SHERBROOKE, QUE.
J1H 4B1
TEL. 566-7233

3844



Le Groupe-conseil LNR Inc.
Ingénierie
Environnement
Recherche-prédictif
Ingénierie de réalisation

INGENIEUR EN INSTRUMENTATION

TACHE:

Superviser le groupe "Automatisation" composé de dix (10) ingénieurs, techniciens et dessinateurs travaillant sur des projets d'instrumentation industrielle et commerciale et d'application d'automates programmables.

Participer à l'élaboration des offres de services, à la conception préliminaire des projets, à la supervision de l'ingénierie, au contrôle des budgets et des échéanciers, aux communications avec les clients.

PRE-REQUIS:

- Diplôme en génie électrique;
- Minimum de 10 ans d'expérience pertinente;
- Posséder des qualités de chef d'équipe.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 14 février 1986 à l'adresse suivante:

LE GROUPE-CONSEIL LNR INC.
3385, rue King ouest
C.P. 2118
Succursale Jacques-Cartier
Sherbrooke (Québec)
J1H 3Y1
Attention: M. Yvan Nadeau, ing.

3938



Hôpital d'Youville de Sherbrooke

RECHERCHE DES CANDIDATS(ES) POUR LES TITRES D'EMPLOI SUIVANTS:

INFIRMIÈRE EN PSYCHIATRIE

pour le remplacement d'un congé de maternité de 2 jours/semaine avec congé les fins de semaine et possibilité d'offrir une disponibilité pour les remplacements.

- Etre membre actif de l'O.I.I.Q.
- Détenir un post scolaire en psychiatrie et/ou certificat en nursing clinique.
- Expérience de quatre (4) ans en milieu psychiatrique structuré.

INFIRMIÈRE

pour le remplacement de courte et longue durée.

- Etre membre actif de l'O.I.I.Q.
 - Expérience souhaitée mais non requise.
- Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 février 1986 à:

CHEF DES RESSOURCES HUMAINES
Hôpital d'Youville
1036, rue Belvédère sud
Sherbrooke, Québec
J1H 4C4

03239

Compagnie manufacturière dans le secteur alimentaire recherche

Livreur à temps partiel 3 jours/semaine

Territoire: Acton Vale

Entretien, initiative et expérience seraient des atouts.

Salaire à négocier.

Faites parvenir votre curriculum vitae, avant le lundi 10 février, à:

**C.P. 251,
Sherbrooke, Qué.
J1H 5J1**

TECHNICIEN EN REFRIGERATION

demandé pour le service et pour l'installation. Salaire selon les normes de la construction plus avantages sociaux supplémentaires. Toute application sera traitée confidentiellement. Envoyer curriculum vitae à:



**6171, boul. Bourque
Rock Forest, J1N 1A2
a/s Pierre Le Prohon**

03486



CopieXpress,

un chef de file reconnu dans le domaine de l'impression ultrarapide, entreprise jeune et dynamique en pleine expansion dans la région recherche un(e)

Représentant(e)

Ses fonctions seront de promouvoir nos services auprès des clients, de participer à la préparation des propositions, de contribuer à la stratégie relative aux appels d'offres et de participer à l'élaboration de plan de promotion. Si vous êtes, dynamique, prêt à relever un défi, possédez une automobile et êtes motivé à travailler dans un domaine en pleine croissance vous êtes notre candidat.

Nous vous offrons:

- Salaire de base
- Programme de bénéfices marginaux
- Plan de commission
- Allocation de déplacement

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 février à:

Daniel Chassé, Directeur
CopieXpress
981 King ouest
Sherbrooke, Qc
J1H 1S3

3953

CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
requiert les services d'un(e)

SECRETAIRE DE DIRECTION bilingue,

pour travail permanent, à temps plein, pour le Siège Social à Sherbrooke.

FONCTIONS:

La personne détenant ce poste se rapporte au Bureau du Directeur des Services Administratifs. Le/la Secrétaire de Direction effectue divers travaux administratifs; transcription de textes, de lettres à partir de notes sténographées, d'enregistrements sur rubans, de manuscrits ou photocopies et photocopies à l'aide d'appareils de bureau d'usage courant; il peut également lui être demandé d'agir à titre de secrétaire auprès de divers comités de l'administration. Les tâches spécifiques concernant ce poste seront expliquées lors de l'entrevue.

QUALIFICATIONS:

Détenir un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent dans une option appropriée et avoir au moins quatre (4) années d'expérience pertinente.

ECHELLE DE TRAITEMENT:

Selon qualifications et expérience et selon les normes déjà établies par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Veillez soumettre curriculum vitae avant le 7 février 1986 à:

M. Robert Choquette
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE,
Siège Social,
C.P. 5000,
Sherbrooke, Québec,
J1H 5N1

3487



Champlain Regional College
OF GENERAL AND VOCATIONAL EDUCATION

PROGRAMMEUR ANALYSTE INFORMATIQUE

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Connaissances en langage: COBOL avancé, ASSEMBLER, PASCAL, BASIC.

Logiciel: LOTUS, DATABASE

Disponible immédiatement

Pour entrevue, composer 565-9982

3842

ESTIMATEUR

pour construction commerciale et industrielle.

La personne recherchée devra posséder un DEC en architecture ou l'équivalent.

Fonctions:

Estimation, préparation des contrats, supervision des projets estimés.

Emploi permanent.

Expérience requise.

Rémunération selon expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Les Constructions Pélissier & Fortin Inc.

371, Ave. Pie X

C.P. 217,

Arthabaska, P.Q.

G8P 6S8

Tél.: 1-819-357-9274

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Pour renseignements supplémentaires veuillez communiquer avec M. Paul Fortin ou Denis Ducharme.

3942



CLSC du Val Saint-François

UN-E AGENT-E DE RELATIONS HUMAINES OU TECHNICIEN-NE EN SERVICE SOCIAL

STATUT:

- intervenant-e sur la liste de remplacements occasionnels ou temporaires.

AFFECTATION:

- programme de consultation psychosociale et d'interventions de première ligne, jeunesse-famille; ou
- programme d'interventions en milieu scolaire.

QUALIFICATIONS:

- diplôme de premier cycle en service social ou DC en sciences humaines selon le cas;
- expérience en intervention clinique;
- polyvalence;
- capacité de travailler dans un contexte de pression.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi qu'un texte d'une page sur le thème "Qu'est-ce qu'un-e intervenant-e social-e" avant le 14 février 1986 à:

Irène Désilets

Coordonnatrice des programmes socio-communautaires
C.L.S.C. du Val Saint-François
110, rue Barlow, C.P. 890
RICHMOND (Québec)
J0B 2H0

3941



CLSC du Val Saint-François

LE C.L.S.C. DU VAL SAINT-FRANÇOIS RECHERCHE UN

MÉDECIN

COORDONNATEUR A TEMPS PLEIN POUR LE PROGRAMME DE SANTÉ DU TRAVAIL

CONTEXTE DE TRAVAIL

En périphérie de Sherbrooke, le territoire couvre un bassin de 33 000 personnes en milieu semi-rural, semi-urbain. Il compte d'importantes entreprises industrielles dans les groupes d'activités I, II et III (notamment Domtar, Bombardier, Kruger, Camoplast).

L'équipe de santé du travail comptera bientôt au minimum, 3 médecins, 4 infirmières, 3 techniciens en hygiène du travail et 2 secrétaires.

FONCTION

- Assurer, pour certaines entreprises, le rôle de médecin responsable tel que prévu dans la loi.
- Coordonner l'équipe professionnelle (recrutement, supervision, évaluation, agencement d'horaire, perfectionnement, etc.).
- Assurer la concertation avec les autres médecins responsables.
- Assurer certaines tâches administratives inhérentes au programme (production de rapports d'activités, contrôle de certains budgets, application de politiques administratives, etc.).
- Assurer un lien avec les autres C.L.S.C. et le D.S.C.
- Représenter le C.L.S.C. sur les tables régionales en santé du travail.

QUALIFICATIONS

- Intérêt particulier pour la santé du travail.
- Une formation et une expérience dans ce domaine constituant des atouts.
- Aptitudes à diriger une équipe professionnelle.
- Dispositions aux tâches administratives.

CONDITIONS DE TRAVAIL

La rémunération peut se faire à vacations ou par une combinaison de vacations et d'honoraires fixes. Le médecin doit adhérer au C.M.D. du CHUS et relève du directeur général du C.L.S.C. Veillez soumettre votre candidature accompagnée de votre curriculum vitae au plus tard le 18 février 1986 à:

Pierre Lalande
Directeur général
C.L.S.C. du Val Saint-François
110, rue Barlow, C.P. 890
RICHMOND (Québec) J0B 2H0
(819) 826-3781

3921-1-8 fév.



Société de Développement Économique de Drummondville

Commissaire industriel

Organisme: la Société de développement économique de Drummondville Inc.

Fonctions: Le titulaire aura, entre autres, les responsabilités suivantes:

- contribuer à la préparation d'un programme annuel d'action industrielle et d'un budget d'opération, selon la politique arrêtée par le conseil d'administration de la Société;
- établir et maintenir les relations avec les industriels, les hommes d'affaires, les commerçants, dans le but de provoquer de nouvelles initiatives et de promouvoir le développement des industries et des commerces existants afin de favoriser de nouveaux investissements dans le territoire qui concerne la Société;
- agir à titre d'agent de liaison entre le milieu économique local et régional et les services gouvernementaux et privés préoccupés et concernés par le développement économique;
- à l'occasion, prospecter de nouvelles entreprises à l'extérieur du territoire québécois.

Exigences:

- posséder une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou dans un domaine connexe;
- posséder une formation universitaire, de préférence en administration, comptabilité, marketing ou toute autre formation jugée équivalente;
- être capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux;
- la connaissance de l'anglais serait un atout important.

Conditions

Selon l'expérience et les qualifications de travail

Toute personne intéressée doit soumettre par écrit son curriculum vitae avant 16h00, le 13 février 1986 à l'adresse suivante:

a/s du Comité de sélection
430, rue St-Georges
Bureau 204
Drummondville, Québec
J2C 0H4
(819) 477-5511 Téléc 05 838610

3451



LE GROUPE TEKNIKA

LE GROUPE TEKNIKA, la plus importante firme multidisciplinaire du sud du Québec à oeuvrer dans les domaines de l'ingénierie, de l'urbanisme, de l'arpentage et de l'environnement est à la recherche d'un ou d'une:

INGÉNIEUR(E) EN MÉCANIQUE DU BATIMENT et INGÉNIEUR(E) EN ÉLECTRICITÉ DU BATIMENT

FONCTIONS:

- Conception d'installations en électricité du bâtiment ou en mécanique du bâtiment (plomberie, chauffage, ventilation, air climatisé)
- Spécification d'équipements
- Coordination des travaux des techniciens
- Surveillance de chantier

EXIGENCES:

- Etre membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec
- Formation universitaire de 1er cycle dans la discipline appropriée
- Minimum de trois (3) années d'expérience pertinente acquise dans un bureau de génie-conseil ou l'équivalent.
- La rémunération pour les postes cités sera établie selon l'expérience des candidats et candidates et la politique salariale de l'entreprise.
- Ces postes offrent aux candidats et candidates des conditions de travail et des bénéfices sociaux avantageux.
- Le lieu de travail pour ces postes se situe à Sherbrooke.
- Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.
- Toute personne intéressée à l'un des postes mentionnés devra faire parvenir son curriculum vitae avant le 10 février à:

LE GROUPE TEKNIKA

Brigitte Dion
150, rue Vimy Nord
Sherbrooke, Qc
J1H 3M7

3943

Salaire minimum: l'A.C.E.F. surprise

QUEBEC (PC) — L'Association coopérative d'économie familiale de Québec trouve surprenante la récente décision du gouvernement Bourassa de geler le salaire minimum à \$4. l'heure.

Dans un communiqué publié hier à Québec, l'A.C.E.F., en collaboration avec l'Association des travailleurs immigrants et québécois, affirme que durant la campagne électorale M. Bourassa avait convenu de la nécessité de hausser le salaire minimum. C'était à l'occasion du débat radiophonique avec M. Johnson.

"Or, moins de deux mois après l'accession du Parti libéral au pouvoir, les ministres Johnson, Vallérand et Paradis annoncent cette semaine de façon non équivoque qu'il ne saurait être question de hausser le salaire minimum.

"Qui donc décide au gouvernement: Bourassa ou le Conseil du Patronat?", demande l'A.C.E.F.

Selon l'organisme, le salaire minimum devrait être immédiatement relevé à \$4,50 VL/HEURE.

On demande également au gouvernement de mettre en place un processus qui permette aux travailleurs et travailleuses non-syndiqués de participer par négociation sectorielle à la fixation des taux minimum pour les secteurs employant des personnes à taux minimum.

Le procès du juge Dionne reporté

QUEBEC (PC) — Le procès du juge Denys Dionne, de la cour des sessions de la paix, a été reporté pour une quatrième fois, hier.

La cause doit maintenant être entendue le 20 février en cour municipale de Québec.

Le juge Dionne est accusé d'avoir eu la garde ou le contrôle de son automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool ou une drogue.

L'accusation fait suite à un accident mineur de la circulation survenu le 30 octobre 1985 à Québec.

Boeuf européen: décision sous peu

OTTAWA (PC) — Le ministère du Revenu décidera la semaine prochaine s'il imposera des droits de douane sur les importations de boeuf européen, a déclaré hier un porte-parole du ministère, M. David Herbst.

Si la CEE ne dépose aucune proposition, le Canada imposera vraisemblablement des taxes compensatoires à la CEE, une solution qui est fortement prônée par les producteurs canadiens de boeuf.

Les producteurs canadiens estiment que les 23,5 millions de livres de boeuf européen que le Canada a importées en 1985 ont eu pour effet de faire baisser le prix du boeuf canadien.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

VOIR AUTRES ANNONCES
EN PAGES A-8 ET A-10

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professions, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement.

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts
également aux femmes et aux hommes.

569-9201

CHEF INGENIEUR INDUSTRIE MANUFACTURIERE \$60,000 Plus

Une société manufacturière canadienne jouissant d'une excellente santé financière et qui a toujours gardé une longueur d'avance sur ses concurrents, recherche un excellent gestionnaire pour assumer le poste de CHEF INGENIEUR pour ses usines du Québec.

Les secteurs de déploiement de cette personne, portent sur la direction, la coordination et la gestion intégrée des services de génie et d'ingénierie de l'entreprise, nécessaires au rendement et à la rentabilité des opérations, et affectant la qualité des produits, l'excellence des méthodes et des procédés de fabrication.

Relevant du Directeur Général de la société, le titulaire est spécifiquement responsable des études techniques portant sur l'équipement, la machinerie et les produits industriels multiples. Il s'occupe d'établir les priorités d'investissements, complète les études économiques visant la justification financière des dépenses capitalisées, du choix des matières premières, des moyens, méthodes et techniques de production, du contrôle de la qualité, de l'outillage et de l'ensemble des procédés manufacturiers en cours.

Ses activités s'étendent aux projets d'ingénierie concernant les usines, aux analyses de la productivité et du rendement des machines, à l'efficacité globale des opérations, à la sécurité et à l'entretien. Il collabore étroitement avec les départements de production, des achats, du génie industriel, de l'entretien et du marketing s'il y a lieu.

Nous recherchons un candidat dont le profil correspond à celui d'un ingénieur diplômé en génie mécanique ou industriel, ayant oeuvré comme chef ingénieur ou comme directeur de l'ingénierie en milieu manufacturier. Il est apte à s'intégrer rapidement dans un milieu industriel où l'importance de l'élément humaine constitue le principal credo de l'entreprise. Il possède de 8 à 12 ans d'expérience pratique et a démontré des qualités exceptionnelles en termes de leadership, de relations inter-personnelles et de bon gestionnaire.

Notre client offre d'excellentes possibilités de progresser au sein de la société. Le salaire et les avantages sociaux offerts correspondent à l'importance de cette fonction-clé. Veuillez soumettre en toute confidentialité un exemplaire de votre curriculum vitae, à G. Maurice Gilbert, ing., vous référant au dossier MG-797.



G. Maurice Gilbert et associés
Conseil en gestion des ressources humaines

200 de Gaspé, suite 801, île des Soeurs, Verdun, QC H3E 1E6
Téléphone: (514) 768-4802

N-51017

Analyste Informatique

Le titulaire sera responsable de l'implantation de "Produits-Programme" (Package). Il préparera la logique de nouveaux systèmes et les implantera.

La personne choisie possèdera les qualifications suivantes:

- un bac en informatique ou l'équivalent en expérience pratique;
- un minimum de deux(2) ans d'expérience en programmation et deux(2) autres années en analyse de systèmes;
- devra avoir bâti des systèmes en utilisant le langage COBOL (Batch et interactif CICS).

Chef - section Inventaires

Le titulaire sera responsable de la planification, l'organisation et la supervision des activités reliées au contrôle des inventaires, des matières premières, des produits en cours, des ingrédients, des contenants et produits finis de la Division de lait de Transformation et de ses filiales. Il dirigera le personnel de la section ainsi que leurs activités dans la poursuite des objectifs établis.

La personne choisie possèdera les qualifications suivantes:

- diplôme universitaire de 1er cycle (études en cours ou en voie d'obtention d'un C.M.A., c.g.a. ou c.a.);
- deux(2) à trois(3) ans d'expérience dans le domaine du contrôle d'inventaire dont au moins un(1) an d'expérience avec supervision de personnel.

Vérificateur Interne

Relevant du Chef vérificateur interne, le titulaire sera responsable de la préparation des dossiers permanents de vérification ainsi que des graphiques d'acheminement de chacune des sections du système comptable de toute l'entreprise, de l'analyse et de l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne. Il devra également participer à la préparation de travaux de vérification de fin d'année.

La personne choisie possèdera les qualifications suivantes:

- deux(2) à trois(3) ans d'expérience dans le domaine de la vérification;
- une reconnaissance professionnelle telle que C.M.A., c.g.a. ou c.a.

Adjoint au chef comptable

Le titulaire sera chargé de maintenir des registres comptables de la production, des états financiers et de la paie des employés. Il établira les procédures comptables et les contrôles nécessaires à cet effet. Il secondera le chef comptable dans ses activités de coordination du service.

La personne choisie possèdera les qualifications suivantes:

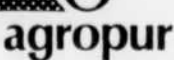
- diplôme universitaire de 1er cycle;
- une reconnaissance professionnelle telle que c.a. ou c.g.a.;
- un minimum de trois(3) ans d'expérience dans le domaine avec supervision de personnel.

Pour ces postes situés à Granby, nous offrons, aux personnes qualifiées, une rémunération et des avantages sociaux fort concurrentiels, un milieu de travail stimulant et des possibilités d'avancement.

Si vous possédez le minimum de qualifications requises et que ces défis vous intéressent, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en indiquant le poste désiré, à l'attention de:

M. Claude Laberge
AGROPUR
Coopérative agro-alimentaire
510, rue Principale
GRANBY (Québec) J2G 7G2

Postes offerts également aux hommes et aux femmes.



agropur

Une Société en pleine expansion, occupant les premiers rangs dans la fabrication de feuilles de plastique est à la recherche d'un:

CONTROLEUR

pour son usine située à Granby, Qué. Lequel aura l'entière responsabilité du département de comptabilité et fera partie de l'équipe de gestion.

Le candidat idéal, détenteur d'un C.A., R.I.A. ou équivalent, doit être dynamique, novateur et doit faire preuve d'une grande habileté dans les relations interpersonnelles afin de contribuer au succès de la compagnie.

Il devrait posséder au moins 8 années d'une expérience similaire dans une moyenne entreprise manufacturière.

Le bilinguisme serait un atout.

Salaire selon expérience.

Faire parvenir vos réponses confidentielles à:

Feuilles de Plastique G.M.
460, Robinson Sud,
Granby, Qué.
J2G 7N6

3626 att: M. Manouk Djoukhadjian

CKTS/90 • AM



La station de radio CKTS / 90 est à la recherche d'un(e) représentant(e) aux ventes âgé(e) de 25 ans ou plus.

Expérience de la vente radio ou domaine connexe (T.V., journaux, etc...) avec lettres de références. Capable de travailler avec un minimum de supervision. La préférence sera accordée aux gens avec une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

La personne doit posséder une automobile et connaître le marché estrien.

Faire parvenir votre curriculum vitae avec une photo récente, avant le 18 février 1986, à:

CKTS / 90
901, rue Galt Est
Sherbrooke, Québec
J1G 1Y6

à l'attention du Directeur général

3932

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Une importante entreprise de haute technologie de l'Estrie est à la recherche d'une (e) candidate(e) de choix pour combler le poste de secrétaire de direction.

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

- Accorder le support nécessaire aux directeurs dans l'exécution de leur fonction;
- Coordonner et distribuer le travail à l'intérieur d'un "pool" de secrétaire, selon les priorités établies;
- Accomplir diverses tâches inhérentes au services des Ressources humaines;
- Rédiger de la correspondance et traduire des textes;
- Coordonner les voyages, séjours et déplacements du personnel et des visiteurs.

LE (LA) CANDIDAT(E) IDEAL(E) POSSEDERA LES QUALIFICATIONS SUIVANTES:

- DEC en secrétariat ou l'équivalent;
- 5 ans d'expérience à titre de secrétaire de direction;
- Bilinguisme indispensable;
- Connaissance du traitement de texte (AES) un atout;
- Autonomie, jugement, initiative, sens de l'organisation, créativité, discrétion, esprit d'équipe.

Les personnes intéressées à postuler cet emploi sont priées de s'adresser directement au CENTRE D'EMPLOI ET IMMIGRATION DU CANADA de leur localité et d'y apporter leur curriculum vitae.

N-51041

REPRÉSENTANT(E) RÉGION DE SHERBROOKE

Description:

Developper et maintenir des contacts auprès de nos courtiers. Recruter des nouveaux courtiers. Inspecter occasionnellement des bâtiments.

Exigences:

Détenir un baccalauréat en Sciences de l'administration. Cependant nous pouvons accepter un candidat exceptionnel avec un DEC. Avoir une expérience pertinente d'environ 5 ans. Etre diplômé de l'Institut d'Assurance serait un atout. Etre bilingue. Avoir une personnalité dynamique. Habiter dans la région.

Conditions:

Salaire concurrentiel. Avantages sociaux intéressants. Allocation adéquate pour usage d'automobile et remboursement des frais de représentation. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

**Le Directeur du personnel
L'Equitable Compagnie
d'Assurances Générales
200, rue St-Jacques
Montréal (Québec) H2Y 1M2**

N-51014



PRODUITS AMERICAN BILTRITE LTEE

CONTREMAITRE DE PRODUCTION

Notre entreprise, spécialisée dans la fabrication de produits à base de caoutchouc et de produits de couvre-planchers, est présentement à la recherche d'un contremaître de production.

RESPONSABILITES

Sous l'autorité du gérant du département, le contremaître a la responsabilité d'organiser, planifier et contrôler le travail des employés sous sa supervision. Il doit de plus diriger et motiver son personnel de façon à obtenir un rendement adéquat tant du point de vue qualitatif que quantitatif.

QUALIFICATIONS REQUISES

Nous recherchons une personne possédant des aptitudes naturelles au "Leadership" et à la direction d'un groupe d'employés. Idéalement, cette personne détient un diplôme du Cégep en administration, gestion industrielle ou chimie, et aura agi durant quelques années comme superviseur dans le milieu industriel.

Nous offrons un salaire en relation avec les qualifications ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

**SERVICE DU PERSONNEL
PRODUITS AMERICAN BILTRITE LTEE
C.P. 310
Sherbrooke, Québec
J1H 5J1**

N-51034

Economiste

pour remplir le poste de directeur-adjoint au service d'études et de recherche

En collaboration avec le directeur du service, vous participerez à différentes recherches sur des sujets touchant le développement économique de l'agriculture: coûts de production, plans conjoints, position concurrentielle, structures de ferme, marchés des intrants, etc.

Vous serez également appelé à fournir aux instances de l'UPA et des fédérations spécialisées affiliées, des études et des analyses concernant ces dossiers. De plus, vous participerez avec les dirigeants de l'UPA et des fédérations affiliées à l'élaboration, à la présentation et à la défense des positions de l'union dans le domaine économique. Enfin, vous participerez ou animeriez à l'occasion diverses réunions ou activités d'information portant sur des sujets à caractère économique et rédigerez au besoin des articles dans les médias d'information.

Exigences:

- une maîtrise en sciences économiques ou en agro-économie;
- un minimum de cinq années d'expérience pertinente;
- une connaissance du milieu agricole;
- une facilité d'expression verbale et écrite;
- être bilingue.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 17 février 1986, au:



N-51039

**Bureau du personnel
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
555, boul. Rolland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9**

LE CENTRE DE PREVENTION DU SUICIDE DU SAGUENAY INC.

EST A LA RECHERCHE D'UNE(E)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

NATURE DE LA TACHE:

Sous l'autorité du C.A., la personne nommée verra à l'application des politiques et des programmes de prévention du suicide, au Saguenay Lac St-Jean.

DESCRIPTION DES PRINCIPALES ACTIVITES:

Détermine avec chacun des responsables, les politiques de:

- Recherche
- D'expertises cliniques
- D'opérations et de services offerts aux bénéficiaires
- D'administration générale

La personne est également responsable des relations avec les différents intervenants susceptibles d'être touchés par la prévention du suicide tant au niveau des organismes publics qu'au niveau des organismes communautaires.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Détient un diplôme universitaire de 2ième cycle en science humaine ou en science de la santé.
- Et/ou une expérience pertinente de la prévention du suicide.
- Possède les qualités de leadership et d'administrateur et un sens profond des relations humaines.
- Est membre en règle d'une Corporation professionnelle

TRAITEMENT:

Selon l'expérience et les échelles des Affaires sociales.

Toute candidature devra être soumise au plus tard le 10 février 1986 à:

**Centre de prévention du suicide
Case postale 911
Chicoutimi
G7H 5E8**

N-51040

travail québec



Ministère de la Main-d'œuvre
et de la Sécurité du revenu

CONCOURS OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

OFFRE D'EMPLOI (ACCESSIBLE AUX HOMMES ET AUX FEMMES)

CONTREMAITRE DES TEINTURIERS

ENTREPRISE OUVRIANT DANS LE TAPIS

FONCTIONS: Superviser une équipe de 6 à 10 personnes (teinturiers) dans le département de la teinture sur quart de travail 16.00 à 24.00 heures.

EXIGENCES: Détenir un diplôme d'études collégiales en chimie-teinture et 3 ans d'expérience en supervision (contremaître) dans le département de la chimie-teinture.

SALAIRE: Selon compétence, à discuter

DUREE: Permanent

INSCRIPTION: Les candidat(e)s intéressé(e)s pourront s'inscrire au plus tard le 17 mars 1986, en faisant parvenir leur curriculum vitae à l'attention de:

Jacques Dion
Centre Travail-Québec
430 St-Georges, suite 133
Drummondville
J2C 4H4
819-478-4271

Québec

51049

VENDEURS (VENDEUSES) DEMANDÉS(ES)

Pour travail permanent dans MAGASIN DE MEUBLES ET APPAREILS ELECTROMENAGERS établi à Sherbrooke depuis 23 ans.

Salaire de base et commission. Expérience de vente d'au moins deux ans dans magasin de meubles.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

**GILLES BOISVERT MEUBLES
231, King ouest, Sherbrooke J1H 1P8
à s. M. Gilles Boisvert**

N.B. Nous ne traiterons que les demandes écrites et ceci en toute confidentialité.

3475

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

VOIR AUTRES ANNONCES EN PAGES A-8 ET A-9

Gérard Parizeau Ltée
courtiers d'assurances

Nous sommes à la recherche de personnes de haut calibre pour assumer les responsabilités suivantes au sein de notre division de Victoriaville.

Souscripteur-placeur, assurances commerciales

Votre rôle consistera essentiellement à participer au placement des risques commerciaux auprès des assureurs.

Afin de postuler, vous devez avoir acquis quelques années d'expérience dans la souscription de risques chez un assureur ou dans le placement de risques chez un courtier. Une formation spécialisée en assurances constituera un atout précieux.

Technicien en comptabilité

À ce titre, vous assisterez le directeur de l'administration dans l'exécution des tâches reliées à la comptabilité de l'entreprise.

Ce mandat fort intéressant exige une formation collégiale spécialisée en finance doublée de quelques années d'expérience pertinente. Il vous faut de plus être en voie d'obtenir une reconnaissance professionnelle (C.G.A.).

Si votre profil correspond à l'un de ces postes, acheminez votre curriculum vitae en toute confiance, en indiquant sur l'enveloppe le titre du poste convoité, à **Gérard Parizeau Ltée, 120, rue Notre-Dame Est, C.P. 650, Victoriaville (Québec) G6P 6V7.**

Cette offre s'adresse également aux hommes et aux femmes.



A.B.I.
Aluminerie
de Bécancour Inc.

DESSINATEURS ELECTRICITE

(Concours 85-118)

Sous la responsabilité du chef du bureau d'études, division services techniques généraux.

Fonctions:

- Exécution de plans suivant les directives des ingénieurs du bureau d'études pour exécution ultérieure de travaux ou commandes d'équipements.
- Mise à jour des plans après modification d'un équipement, d'une installation ou d'un bâtiment.

Qualifications:

- Diplôme de niveau collégial ou d'un institut de technologie avec spécialisation en électrotechnique.
- Cinq ans d'expérience dont trois ans à titre de dessinateur en électricité.
- Les personnes déjà inscrites à ce concours n'ont pas à refaire les démarches une seconde fois.

Si le poste vous intéresse et si vous avez les qualifications requises, veuillez vous présenter avec votre dossier complet de mise en candidature au **Centre Travail Québec** de votre territoire de résidence au plus tard le 14 février 1986.

Votre dossier doit comporter: une lettre motivant votre intérêt au poste convoité
• votre curriculum vitae à jour
• vos attestations d'études (diplômes, relevés)
• des attestations d'emploi ou lettres de recommandation couvrant la période d'expérience exigée par le poste jusqu'à concurrence de cinq ans (il n'est pas requis de produire des documents relativement à votre emploi actuel).

A.B.I. agit à titre de mandataire de Pechiney Québec Inc. d'Albion Québec Inc. Société en Commandite (membre du Groupe SGR et d'Alumax Québec Inc.)



Centre hospitalier régional de la Mauricie

Le Centre Hospitalier Régional de la Mauricie recherche les services d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) SERVICE PROFESSIONNELS (PLEIN TEMPS)

Situé à Shawinigan-Sud et d'une capacité de 250 lits, le CHRM est un centre hospitalier de soins spécialisés et opère un département de santé communautaire desservant 100 000 personnes. Avec les 70 médecins qui lui sont affiliés et ses 1 000 employés, le CHRM représente un milieu de travail diversifié, stimulant et dynamique.

LE (LA) CANDIDAT(E)

Le (la) candidat(e) recherché(e) est membre de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec, de préférence, depuis un minimum de 10 ans dont 5 ans en pratique médicale active et environ 4 ans en gestion médico-administrative. Un diplôme universitaire en gestion constituera un avantage marqué. Il (elle) est bon communicateur, dynamique et sait faire preuve de leadership.

LE POSTE

Sous l'autorité du directeur général, le (la) directeur(trice) des services professionnels assume les responsabilités que lui confèrent l'esprit et la lettre de la Loi 27 et ses règlements. Il joue un rôle de premier plan tant au niveau du Comité de Régie, du CMDP que du futur Comité Consultatif à la direction générale pour influencer les orientations et les décisions du CHRM en fonction des besoins changeants de la clientèle.

CLASSE SALARIALE

Selon les normes du Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE AVANT OU LE: 19 février 1986 à l'adresse suivante:

CONCOURS D.S.P.
Centre Hospitalier Régional de la Mauricie
Direction générale
50, 118e Rue
Shawinigan-Sud (Québec)
G9P 4E7

N-50966

CONSEILLER EN BATIMENT

Bâtiments Estco Inc., compagnie spécialisée dans la vente et l'érection de bâtiments d'acier pour projets industriels et commerciaux à travers le Québec et les provinces maritimes, recherche pour la région de Sherbrooke, un gérant de projet pour promouvoir, vendre et faire la surveillance de projets en bâtiments d'acier.

- Exigences:**
- diplômes techniques et/ou expérience minimale de quatre ans dans la construction
 - aptitudes dans la communication avec les gens
 - devra être autonome dans son travail

Rémunération: salaire de base plus participation et avantages sociaux selon disponibilité.

Faire parvenir curriculum vitae à:

BATIMENTS ESTCO INC.

426, 4e Avenue
St-Romuald, Qué.
G6W 5M6

N-51005

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA



COORDONNATEUR(TRICE) DES PROGRAMMES COOPÉRATIFS

Notre institution offre des programmes d'enseignement coopération depuis 1980. À cause du développement rapide de ces programmes un nouveau poste de coordonnateur(trice) pour les programmes en Sciences et génie a été créé. Le/la titulaire devra entre autres développer la banque d'emplois, conseiller, placer et suivre le progrès des étudiants.

COMPÉTENCES REQUISES:

- un diplôme universitaire en Sciences ou en Génie ainsi que quelques années d'expérience pertinente.
- bilinguisme, habileté à composer avec une clientèle variée, talents de communicateur(trice).
- le/la titulaire devrait être disponible pour voyager (surtout en Ontario et au Québec).

REMUNERATION:

Le salaire sera établi en fonction de la formation et de l'expérience. L'Université offre également un programme d'avantages sociaux très complet. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande avant le **14 février 1986** en indiquant leurs attentes salariales ainsi que le numéro de concours **SP-85-262** à:

Service du personnel
Division de la dotation
110, rue Wilbrod
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

N-51047

PROGRAMMEUR-ANALYSTE Pour une firme manufacturière dans l'Estrie.

Description de la fonction:

- Assurer le meilleur rendement des produits présentement utilisés.
- Effectuer l'analyse et la programmation de systèmes tels que:
 - achat, facturation, commande, inventaire, etc...

Environnement:

IBM 4381, les logiciels: DOS / VSE, CICS, VSAM, DL / 1, ICCF. Langages: COBOL, RPG-II, CPG.

Qualifications:

- Un diplôme post-secondaire
- Trois ans d'expérience comme programmeur-analyste.
- Le bilinguisme est un atout.

KRECKLO ET ASSOCIÉS INC.

Expert Conseil Recherche de Cadres

Suite 803, Le Cartier
1115 rue Sherbrooke ouest
Montréal, Québec
H3A 1H3
(514) 281-9999

Brian D. Krecklo
Associé Principal

N-51050

Le groupe des produits de pâtes et papiers **Domtar** est au premier plan de la production de papiers fins, de produits forestiers, de papier journal et de pâtes kraft. Nous sommes à la recherche, pour notre usine de pâtes kraft à **Lebel-sur-Quevillon** en Abitibi-Est, de deux(2)

CONTREMAÎTRES EN ÉLECTRICITÉ

Vous serez responsable de l'installation, la modification et l'entretien des composantes électriques du réseau d'alimentation et de distribution, ainsi que de l'appareillage électrique et électronique dans les différents secteurs de l'usine. Vous devrez également planifier, organiser, diriger et contrôler l'exécution des travaux et gérer les ressources humaines, techniques et financières d'un secteur.

Les candidat(e)s recherché(e)s devront avoir une formation de niveau collégial ou de l'École de Technologie Supérieure (ETS), posséder une licence professionnelle A-2, être familier(e) avec un système de maintenance préventive et avoir de l'habileté en dessin et interprétation des plans électriques. De plus, il(elle)s doivent posséder de bonnes connaissances en électronique et en automates programmables et avoir un minimum de huit (8) années d'expérience en électricité dont trois (3) années à titre de contremaître en électricité.

Domtar offre un salaire initial concurrentiel ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le **12 février 1986**, en indiquant le numéro de référence **B86/13**, au:

COORDONNATEUR DU PERSONNEL
C.P. 3000
Lebel-sur-Quevillon (Québec) J0Y 1X0

DOMTAR

offre de bourse

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Science et de la Technologie

BOURSES QUÉBEC-ALGÉRIE, 1986-1987

PROGRAMME — Le gouvernement algérien offre aux étudiants et enseignants québécois, dix bourses pour leur permettre d'effectuer en Algérie un stage d'études ou de recherche en langue, littérature, ou civilisation arabes dans des établissements algériens d'enseignement supérieur.

— S'il s'agit d'un stage s'intégrant à un programme d'études en vue d'un diplôme délivré par une université québécoise, le candidat devra s'assurer que l'université en question reconnaît les études qu'il a faites en Algérie.

EXIGENCES ET CONDITIONS — Les boursiers choisis devront répondre aux exigences du ministère de l'Enseignement et de la Recherche scientifique et à celles de l'établissement fréquenté;

- les boursiers se rendent en Algérie de leur plein gré et doivent être prêts à respecter les lois et décrets promulgués par le gouvernement algérien ainsi que les us et coutumes du pays d'accueil;
- les boursiers s'engagent à fournir au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et au ministère des Relations internationales un rapport faisant le point sur les objectifs et les réalisations concernant le projet qui leur a valu la bourse. Ce rapport sera soumis un mois après la fin de chaque année universitaire et un mois après la fin de l'ensemble du programme d'études.

DURÉE — Dans le cas d'études en vue de l'obtention d'un diplôme algérien, la bourse est annuelle et renouvelable;

- dans le cas d'un stage d'études ou de recherche, la durée est de dix mois à un an, non renouvelable.

VALEUR DE LA BOURSE — Le montant de la bourse est celui accordé aux étudiants algériens. Cette bourse s'accompagne du droit au logement à la cité universitaire, au restaurant universitaire, au transport universitaire et aux soins médicaux;

- le ministère des Relations internationales du Québec paye le transport et accorde un complément à la bourse.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ — Être domicilié au Québec, être citoyen canadien ou être résident permanent au sens de la Loi de l'immigration de 1976 et avoir obtenu un certificat de sélection du Québec;

- être professeur dans une université québécoise ou étudiant inscrit dans un établissement québécois à l'un ou l'autre des cycles d'études universitaires;
- avoir une connaissance suffisante de la langue arabe pour mener à bien les études envisagées.

DOCUMENTS À SOUMETTRE — Les candidats soumettent les documents suivants (aucun formulaire à remplir à cette étape-ci):

- bref curriculum vitae (études, expériences de recherche, publications);
- relevé de notes des cours universitaires suivis et attestation des diplômes;
- lettre explicative indiquant les motifs et la nature du projet;
- deux lettres de recommandation de personnes pouvant témoigner de la valeur de la candidature. Ces lettres étant confidentielles, elles doivent être acheminées directement à l'adresse ci-dessous par les signataires.

N.B.: Le relevé de notes, l'attestation des diplômes et les lettres de recommandations doivent porter la mention "Bourses Québec-Algérie 1986-1987" bien en évidence, indiquant par là qu'il faut les verser à ce concours.

CHOIX DES BOURSISERS — Les candidatures seront évaluées selon les méthodes habituellement utilisées dans les concours. Les personnes répondant aux conditions d'admissibilité et qui auront déposé l'ensemble des documents à soumettre seront convoquées à une entrevue avec un jury québécois qui évaluera leur candidature. Ce jury fera une présélection qui sera soumise à l'Algérie pour une sélection finale.

DATE LIMITE — Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 24 février 1986 à l'adresse suivante:

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
D.G.E.R.U. Service de la coopération
Att: M. Blaise Dato, Ph.D.
1033, rue De La Chevrotière, 20e étage
Québec, G1R 5K9

Les dossiers incomplets à la date de fermeture du concours ne seront pas soumis au jury.

BOURSES QUÉBEC-CHINE, 1986-1987

PROGRAMME — Dans le cadre du programme d'échange de bourses entre le Québec et la Chine, le gouvernement de la République populaire de Chine offre aux étudiants québécois cinq nouvelles bourses de maîtrise et de doctorat à compter de septembre 1986.

DURÉE — Un an, renouvelable une ou deux fois selon la spécialité. Ce renouvellement dépend des résultats obtenus l'année précédente.

VALEUR DE LA BOURSE — Le gouvernement chinois verse une bourse mensuelle destinée à couvrir les dépenses de la vie quotidienne et assume les frais d'études, du logement et des soins médicaux;

- le ministère des Relations internationales du Québec (MRI) paye le billet d'avion aller-retour et verse une allocation mensuelle de 250\$. En effet, la bourse accordée par le gouvernement chinois ne suffit qu'au minimum vital. L'allocation du MRI vise à faciliter la participation des boursiers à des activités extra scolaires et à des événements en rapport avec la spécialité de l'étudiant, nécessitant, occasionnellement, des frais de déplacement et de séjour.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ — Être domicilié au Québec et être citoyen canadien ou résident permanent au sens de la Loi de l'immigration de 1976 et avoir obtenu un certificat de sélection du Québec;

- avoir obtenu (avant le 1er mai 1986) un baccalauréat dans une discipline correspondant aux programmes offerts aux étudiants étrangers dans les universités et instituts chinois. La liste des universités et des programmes ouverts auxquels peuvent avoir accès les étudiants étrangers peut être consultée dans l'annuaire de l'université québécoise ou à l'adresse figurant au dernier paragraphe ci-dessous. La liste s'intitule: "Directory, the Chinese Universities and Colleges Open to Foreign Advanced Students".

N.B.: Sans être une condition d'admissibilité, une connaissance de la langue chinoise constituera un avantage dans l'évaluation du dossier. À cet égard, avant d'entreprendre des études dans la discipline choisie, l'étudiant peut être amené à consacrer le temps requis à l'apprentissage de la langue chinoise.

AUTRES CONDITIONS — Les boursiers choisis devront répondre aux exigences du ministère de l'Éducation de la Chine;

- les boursiers se rendent en Chine de leur plein consentement et doivent être prêts à respecter les lois et décrets promulgués par le gouvernement chinois, les règlements de l'établissement qu'ils fréquentent, ainsi que les us et coutumes du pays d'accueil;
- les boursiers s'engagent à fournir au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et au ministère des Relations internationales un rapport faisant le point sur le projet qui leur a valu la bourse en termes d'objectifs et de réalisations. Ce rapport sera soumis un mois après la fin de chaque année universitaire et un mois après la fin de l'ensemble du programme d'études.

N.B.: Il ne semble pas inutile d'attirer l'attention des candidats sur le fait que les conditions matérielles de vie en Chine sont différentes de celles auxquelles ils sont habitués.

DOCUMENTS À SOUMETTRE — Relevé de notes des cours universitaires suivis;

- attestation des diplômes universitaires obtenus;
- lettre explicative indiquant les motifs et les objectifs du séjour en Chine;
- deux lettres de recommandation de personnes pouvant témoigner de la valeur du candidat. Etant confidentielles, ces lettres devront être acheminées directement à l'adresse donnée ci-dessous et reçues au plus tard le 24 février 1986.

N.B.: Le relevé de notes, l'attestation des diplômes et les lettres de recommandation doivent porter la mention "Bourses Québec-Chine 1986-1987" bien en évidence, indiquant par là qu'il faut les verser à ce concours.

CHOIX DES BOURSISERS — Les dossiers incomplets à la date de fermeture du concours ne seront pas soumis au jury. Un jury québécois évaluera, selon les critères habituels, les dossiers complets qui lui seront soumis et fera une présélection à partir des dossiers des candidats et d'entrevues avec ces derniers. La sélection définitive se fera en Chine. Les résultats du concours seront annoncés aux candidats en temps et lieu.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
D.G.E.R.U. Service de la coopération
Att: M. Blaise Dato, Ph.D.
1033, rue De La Chevrotière, 20e étage
Québec G1R 5K9

On peut obtenir les FORMULAIRES ET RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRES dans toute université québécoise ou à l'adresse ci-dessus.

N-51023

Québec

Le Rosie Bar, version 1986
de la boîte à chansons p.17

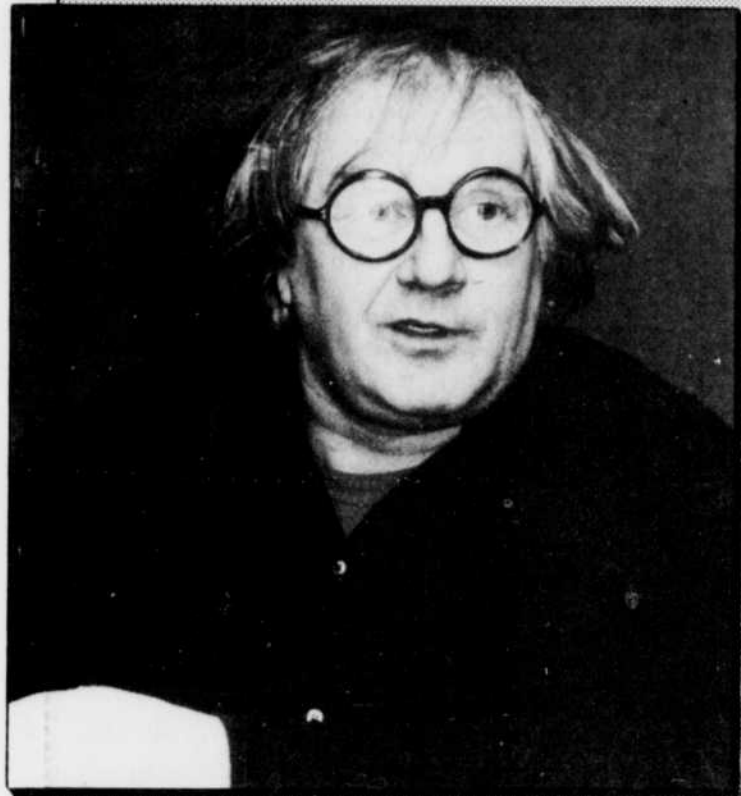
la tribune

Arts
et divertissements

Retour abrégé, recueil de
poésie accessible p.13

Une passion commune du hockey et du comique a réuni Jean Roy et Michel Lauzière

Les Foubrac... pas des "singes savants"



"On ne veut pas réussir
à tout prix, on n'est pas
des lèche-botte. Mais on
sait où on s'en va..."

— Jean Roy



"En nous produisant
devant toutes sortes de
publics, nous avons été à
même d'expérimenter
ce qui est drôle et
ce qui marche..."

— Michel Lauzière

Une entrevue de
Pierrette ROY

Ils ont fonctionné pendant plusieurs années sous leurs deux noms de Jean Roy et Michel Lauzière mais ils sont désormais, depuis à peine deux ans, mieux identifiés sous l'appellation des Foubrac. Et ce qui les a d'abord réunis, c'est leur passion commune du hockey et surtout leur goût du comique.

Il est d'ailleurs assez cocasse de se faire raconter en entrevue que Jean et Michel se sont rencontrés vers 1969 sur une patinoire dans leur ville natale Drummondville. Michel était alors étudiant, il complétait un cours classique, alors que Jean était professeur d'éducation physique et enseignait le yoga — dans la partie théorique duquel il intégrait beaucoup d'humour — tout en offrant ici et là des spectacles humoristiques.

Lentement mais sûrement

Le spectacle constituait pour lui un hobby car même s'il en raffolait, il n'aurait jamais imaginé y gagner sa vie et sa rencontre avec Michel Lauzière a été déterminante dans la mesure où même si elle ne les a pas orientés tous deux immédiatement vers une carrière d'importance professionnelle, elle leur a cependant permis de cheminer lentement dans la bonne voie.

"Nous ne sommes pas des arrivistes et nous ne voulons pas réussir à tout prix, confie Jean Roy. On ne court pas après le succès, on n'est pas des lèche-botte. Mais on sait où on s'en va et le fait d'avoir mis plus de temps à voir notre carrière dé-

marrer nous a permis de travailler avec des gens plus matures. Et malgré la sous-évaluation et la malchance qui ont marqué notre carrière, on toffe parce que ce n'est pas un ego trip qu'on fait et qu'on sait où on va.

C'est d'ailleurs à la suite d'un enchaînement d'événements qui ont abouti à leur véritable mise au monde par le Festival Juste pour rire en 1984 que les Foubrac ont lentement cheminé dans le monde du show-business.

Des publics variés

Entre les tournées estivales de toutes sortes menées entre 1970 et 1976 aux quatre coins de la province et dont les recettes n'étaient destinées qu'à couvrir leurs dépenses, leur participation à des congrès, fêtes et conventions de toutes sortes, la présentation de leur premier gros show à deux au Centre culturel de Drummondville en 1974, Contact-Québec en 1980 où ils étaient déjà sur les bords du professionnalisme, mais aussi la reconnaissance qu'ils ont reçue lors de plusieurs compétitions internationales de jongleurs auxquelles ils ont participé aux États-Unis, les Foubrac se sont lentement hissés vers le niveau de popularité et de prestige dont ils jouissent aujourd'hui.

D'ailleurs, ils confient que l'expérience qu'ils ont développée de toutes sortes de publics au cours de ces quinze premières années de carrière leur a permis de cerner avec plus d'efficacité ce type d'humour qui sait rejoindre tous les gens.

En nous produisant devant toutes sortes de publics, possédant des mentalités très variées, nous avons été à même d'expérimenter ce qui est drôle et ce qui marche", fait remarquer Michel Lauzière.

Expérimenter d'abord

Sans toutefois avoir réussi à trouver de recette infaillible pour provoquer le rire, les Foubrac continuent de toujours expérimenter, même à l'intérieur d'un spectacle alors qu'ils se laissent un jeu de quelque 20 pour cent dans lequel ils laissent place à l'improvisation et à l'inspiration du moment.

Tour à tour jongleurs, musiciens, acrobates, caricaturistes, magiciens et humoristes, Jean Roy et Michel Lauzière ne se qualifient pas d'amuseurs publics mais plutôt de véritables artistes de la scène.

"Nous ne sommes pas des singes savants et ce n'est pas parce qu'on a certaines habiletés qu'on en dépend, fait remarquer Jean Roy. Nous sommes des comiques qui utilisons toutes sortes

de choses, qui ne jouons ni avec la politique ni avec l'actualité mais qui utilisons des thèmes qui ne se démodent pas. Nous jouons sur la caricature, l'absurde, et dans les numéros où on ne trouve pas de dialogue, ceux-ci composent d'ailleurs la moitié de notre spectacle, notre langage est universel et peut parler à tous."

Faire du bien

Faire du bien en faisant rire, tel est l'objectif que se fixent les Foubrac. Et, dans ce spectacle déjà bien rodé qu'ils présentent cette fin de semaine et la fin de semaine prochaine au Vieux Clocher de Magog, ils assurent qu'ils promettent bien des surprises à leur public, de surprises même à ces personnes qui ont déjà vu à la télé toutes leurs exécutions.

"Car nous gardons toujours nos meilleurs punch pour la scène, explique Michel Lauzière. Ainsi, certains des numéros que nous présentons datent de quatre ou cinq ans mais ont été généreusement étoffés depuis, alors que d'autres sont tout récents. Notre finale quant à elle n'a été présentée que trois fois déjà."

S'ils reconnaissent qu'actuellement, dans l'industrie du show business québécois, la vogue est aux comiques, ils soulignent être convaincus que malgré cela, ils auraient de toutes façons percé.

"Certains comiques font du surf sur la vague actuelle alors que nous sommes persuadés que même sans la vague, on aurait pu exister", conclut Jean Roy.



Tour à tour jongleurs, musiciens, acrobates, caricaturistes, magiciens et humoristes, Jean Roy et Michel Lauzière ne se qualifient pas d'amuseurs publics, mais plutôt de véritables artistes de la scène.

CINÉ-JEUNES



GREYSTOKE
— LA LÉGENDE DE —
TARZAN
SEIGNEUR DES SINGES

Une présentation de LA TRIBUNE et du CENTRE CULTUREL de l'Université de Sherbrooke

DIMANCHE 2 FÉVRIER à 13h30

Billets: 2,50\$ (adultes)
Billets: 2,00\$ (moins de 16 ans)



Salle Maurice O'Bready
CENTRE CULTUREL
Université de Sherbrooke

COUPONS-RABAIS
75¢ chacun

la tribune

Accepté uniquement à Ciné-jeunes
au Centre culturel de l'Université de
Sherbrooke.

75¢

Applicable seulement sur le prix
d'un billet de jeune de 16 ans ou
moins. Seuls les coupons origi-
naux sont acceptés à raison d'un
seul coupon par billet acheté.

la tribune

Accepté uniquement à Ciné-jeunes
au Centre culturel de l'Université de
Sherbrooke.

75¢

Applicable seulement sur le prix
d'un billet de jeune de 16 ans ou
moins. Seuls les coupons origi-
naux sont acceptés à raison d'un
seul coupon par billet acheté.



D'un écran à l'autre...

Par Pierrette Roy

Une autre mini-série

Après la "série" américaine d'actualité qui finissait par prendre des accents un peu mélo et offerte en très nombreux épisodes sur l'explosion de la navette Challenger que tous ont pu voir cette semaine au petit écran, les adeptes de ce type d'émissions auront cette fois-ci l'occasion de quitter écoles, églises et centres de recherches pour plonger au cœur d'un grand centre hospitalier de Floride, à travers la mini-série **Les femmes en blanc** présentée en trois épisodes, à 21 heures, dimanche, lundi et mardi de cette semaine, au réseau TVA.

D'une durée de quatre heures, cette série abordera de nombreux problèmes reliés à la maladie mais aussi des sujets très controversés comme l'euthanasie et la mort suspecte.

Et, comme il faut s'y attendre si l'on se fie aux succès d'autres mini-séries comme **La maîtresse du jeu**, **Princesse Daisy** et **V. les cotes** d'écoute devraient encore une fois battre des records.

Ne sommes-nous pas tous un peu voyeurs devant la misère de nos congénères? Ce succès dont on peut présumer, s'installera en dépit du fait que Radio-Québec offrira la finale de la saison de la Ligue nationale d'improvisation demain dimanche, à compter de 20 heures, ou malgré le troisième épisode de la série **Prendre la route**, à la télévision d'état.

Des exemples troublants

D'ailleurs, comme on n'a de **Super Bowl** qu'une fois par année et qu'en plus, celui présenté la semaine dernière était le dernier qu'offrirait à ses amateurs la télévision de Radio-Canada, on peut présumer que cette fois-ci, le troisième volet de la série sera effectivement diffusé à 20 h 50 et non à 22 h 30 comme ce fut le cas dimanche dernier.

Cette fois-ci, le document s'attarde sur les **Facultés affaiblies** et démontre, au travers deux cas troublants, ce qui se passe en cette matière chez nos voisins américains.

On y fait la connaissance de deux hommes accusés "d'homicides routiers": Elmer Ratcliff, âgé de 33 ans, et Kevin Coggin, âgé de 17 ans, que l'on suit dans leurs démêlés avec la justice.



"Facultés affaiblies", un documentaire saisissant de la série "Prendre la route", aux Beaux Dimanches du 2 février, à 20 h 50.

Menu artistique

Ce soir, à 19 h 30 et 21 h 30, à la salle Maurice-O'Bready, présentation du film **Les champions du ski** (Steeep and Deep).

Ce soir de même que les 7 et 8 février, à 20 h 30, au Vieux Clocher de Magog, en spectacle les **Foubac**.

Ce soir et jusqu'au 9 février (du mercredi au samedi inclusivement), à 20 h 30, à la petite salle du pavillon central de l'Université de Sherbrooke, le théâtre du Sang neuf présente sa toute nouvelle production **Fais de beaux rêves** écrite par Yves Masson et mise en scène par Pierre Rousseau.

Demain dimanche, à 11 heures, à la salle Maurice-O'Bready, le Centre de Sherbrooke des Jeunes musicales du Canada présente, dans le cadre de sa série **Sons et brioches**, un concert du groupe "Quatre fois Sax". Fondé en 1981, l'ensemble réunit quatre musiciens tous diplômés de l'École de musique de l'Université Laval et qui maîtrisent avec brio les saxophones. Le programme du concert offrira d'abord une familiarisation avec le saxophone classique et contemporain puis présentera un répertoire plus populaire.

Demain dimanche, à 13 h 30, Ciné-Jeunes présente, à la salle Maurice-O'Bready, le film **Greystoke**, la légende de Tarzan.

Le film recueille aussi les commentaires bouleversants des parents des victimes, nous permettant de saisir mieux que de toute autre manière comment une voiture manœuvrée par un conducteur ivre peut constituer une bombe à retardement.

J'ai cependant à déplorer face à ce document que plusieurs des échanges qu'il nous propose ne sont ni traduits, ni sous-titrés. Et même s'ils ne constituent pas les moments les plus stratégiques du document, leur bonne compréhension aurait certainement ajouté à l'intérêt du spectateur.

Radio-Québec en tête

Selon les statistiques de l'Office des communications sociales pour l'année 1985 et portant sur trois postes qui sont des têtes de réseau, on apprend que Radio-Québec vient au premier rang pour le pourcentage des films de long métrage dont le pays d'origine est la France. Ce pourcentage s'établit à 45,13 pour cent comparativement à 34,54 pour Radio-Canada et 19,94 pour Télé-Métropole.

Et la situation est exactement contraire pour les films produits aux États-Unis avec 13,85 pour cent pour Radio-Québec, 36,17 pour Radio-Canada et 53,41 pour Télé-Métropole.

Par ailleurs, c'est Radio-Canada qui propose le plus de films canadiens puisque ceux-ci composent 7,69 pour cent de son cinéma, Radio-Québec 4,10 et Télé-Métropole 1,14 pour cent.

Un autre point fort intéressant dans cette étude concerne la valeur artistique des documents présentés puisque, selon l'opinion de l'Office, Radio-Québec a diffusé le pourcentage le plus élevé de films entrant dans les catégories supérieures (chef-d'œuvre, remarquable et très bon) avec 52,82 pour cent, Radio-Canada vient au second rang avec 25,53 pour cent et Télé-Métropole en troisième place avec 7,96 pour cent. Des chiffres éloquentes et révélateurs de la réalité!

Deux jours gratuits

Pour célébrer le troisième anniversaire de l'implantation de la télévision payante au Canada, Super Ecran offrira aux abonnés du câble une période de 29 heures de débrouillage de ses ondes, les 8 et 9 février.

On pourra y voir 14 films dont **Le meilleur avec Robert Redford**, **Conan le destructeur** et **La fille en rouge**.

Sons et brioches

11 heures
dimanche, 2 février
Grande Salle Université

JEUNESSES MUSICALES

QUATRE FOIS SAX

Quatorze de saxophone québécois qui nous propose un répertoire varié qui embrasse la musique classique et populaire, le ragtime et le jazz.

Café et beignets servis avant le concert seulement.
Adultes: \$3.00 — Étudiants: \$2.50 — Enfants: \$1.25



Salle Maurice O'Bready
CENTRE CULTUREL
Université de Sherbrooke
821-7744

L'Union Théâtrale Inc.

THÉÂTRE LE DOYEN

LÉONIE EST EN AVANCE

UNE COMÉDIE DE GEORGES FEYDEAU

LES SAMEDIS À 20.30 hrs
À DIMANCHES À 19.00 hrs
PRIX D'ENTRÉE:
6.00\$ 4.00\$
(ÉTUDIANTS-ÂGE D'OR)
PRIX SPÉCIAUX
POUR GROUPES

DISTRIBUTION: GERALD ROY, BRIGITTE CANTIN, ANNIE CLEMENT, GAETAN DEMERS, CHRISTINE DESLANDES, MARCELLE PERRAULT
MISE EN SCÈNE: GERALD ROY
LIONEL RACINE
SCRIPT: JULIE AREL
RÉGIE: CLAIRE OUELLETTE
SCÉNOGRAPHIE: GILLES THÉRIAULT

39436x
Sherbrooke plus qu'une ville
au PARC JACQUES-CARTIER
Réservation ou information: 819 569-2727



Yvan Ponton, l'arbitre parfois contesté de la LNH.

SPECIAL mardi après-midi \$3.00
mercredi en soirée \$2.00

En nomination pour 2 Golden Globes

Meilleure Musique Meilleure Chanson

«SENSATIONNEL. UN FILM D'UNE INVENTION AUDACIEUSE. DES CONCEPTS STYLISÉS ET DU SUSPENSE À FLEUR DE PEAU. VOUS L'APPLAUDIREZ TOUT AU LONG DE SON DÉROULEMENT. NE LE MANQUEZ PAS.»

— Rex Reed, NEW YORK POST
«Je l'ai aimé. La danse est brillamment exécutée. WOW!»
— Joel Siegel, GOOD MORNING AMERICA

«Baryshnikov crée une sourde explosion de colère, d'isolement, de nostalgie et de féroce.»

«White Nights» a révélé en lui le héros de cinéma passionné autant que discipliné.»
— Richard Corliss, TIME MAGAZINE

«Obsédant... ce film a la touche de l'excellence. Mikhail Baryshnikov nous saisit par son éclat et le directeur Taylor Hackford («An Officer and a Gentleman») le stimule encore davantage.»

— Peter Travers, PEOPLE MAGAZINE



BARYSHNIKOV HINES

UN FILM DE TAYLOR HACKFORD

SOLEIL DE NUIT

VERSION FRANÇAISE DE
WHITE NIGHTS

MIKHAIL BARYSHNIKOV GREGORY HINES
GERALDINE PAGE HELEN MIRREN JERZY SKOLIMOWSKI
ISABELLA ROSSELLINI DO DOLBY STEREO

"SAY YOU SAY ME" Chansons thèmes "SEPARATE LIVES"
LIONEL RICHIE / PHIL COLLINS et MARILYN MARTIN

CINÉMA CAPITOL 565-0111
59 KING est Sherbrooke

HORAIRE:
Tous les soirs: 7.30
Plus matinées, dimanche et
mardi: 1.30

CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE

3050, boul. Portland, Sherbrooke, 565-0366

CERTIFICATS-CADEAUX

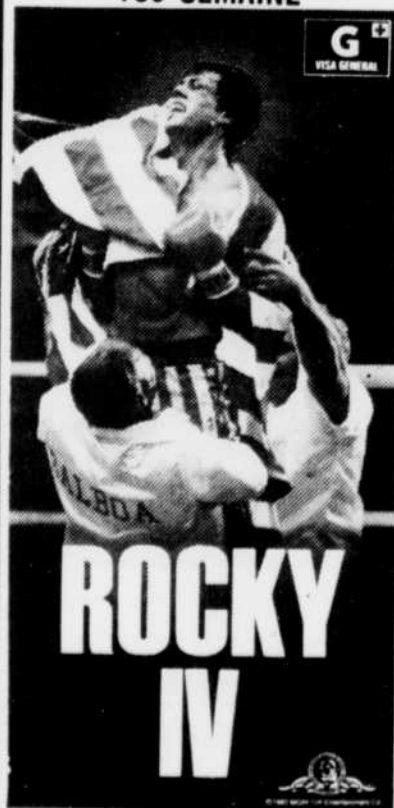
EN VENTE

Télé 7

Sherbrooke

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

10e SEMAINE



VERSION FRANÇAISE

EN SOIRÉE: 7.00 — 8.45
DIMANCHE: 12.45 — 2.35 — 4.20 — 7.00 — 8.45

CINÉMA 1

SCHWARZENEGGER

COMMANDO



EN FRANÇAIS
2e SEM.

Peu importe, où, quand et comment, quelqu'un doit payer.

TWENTIETH CENTURY FOX... SILVER PICTURES ARNOLD SCHWARZENEGGER "COMMANDO"
BAE DWIN CHONG... JAMES HORTON... JOSEPH LOEB III... MATTHEW WEISMAN
... JOSEPH LOEB III... MATTHEW WEISMAN... STEVEN E. SOUZA
... STEVEN E. SOUZA... JOSEPH LOEB III... MATTHEW WEISMAN
EN SOIRÉE: 7.20 — 9.20
DIMANCHE: 1.15 — 3.00 — 4.45 — 7.20 — 9.20

CINÉMA 2



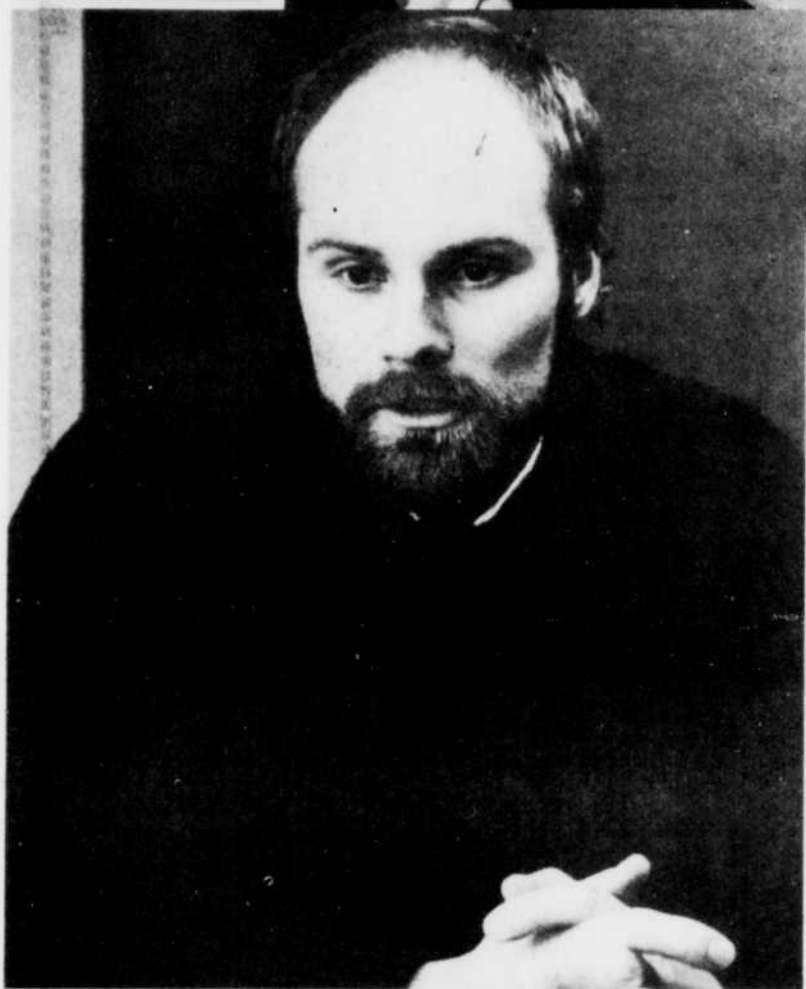
VERSION FRANÇAISE
La glace... Le feu... La bagarre... Pour être le meilleur.

EN SOIRÉE: 7.30 — 9.35
DIMANCHE: 1.30 — 3.45 — 7.30 — 9.35

CINÉMA 3

Mario Parent: "Nos deux oeuvres se rejoignent sur la complexité de climat."

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)



Alain Boucher: "La poésie de Mario a déclenché des émotions en moi."

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Retour abrégé, un recueil accessible

Une entrevue de Pierrette ROY
Le recueil auto-édité 'Retour abrégé' est né d'abord de leur désir commun de faire quelque chose en marge du système scolaire dans lequel ils sont impliqués avec leurs études de deuxième cycle en littérature française à l'Université de Sherbrooke mais aussi de leurs aspirations à rendre la poésie plus accessible à l'ensemble des gens.

Pour ce faire, Mario Parent et Alain Boucher qui signent cet ouvrage, mettent à profit leurs talents respectifs, le premier pour l'écriture et la poésie et le deuxième pour l'illustration, pour offrir un produit abordable qui permette de déboucher sur autre chose.

Ce n'est pourtant pas la première oeuvre de collaboration qu'offrent ces deux jeunes créateurs, le premier né à Granby et le deuxième à St-Jean-sur-Richelieu, et qui se sont rencontrés à Sherbrooke dans le cadre de leurs études universitaires.

mettront d'aller de l'avant dans leur démarche.

D'ailleurs, en ce sens, l'intégration des dessins d'Alain Boucher qui sont soit inspirés des poèmes de Mario Parent soit leur source d'inspiration, constitue selon eux une approche qui n'est pas sans ajouter beaucoup d'intérêt à leur démarche.

Alain expliquera d'ailleurs, au cours d'une entrevue, qu'à titre de collaborateur dessinateur du journal de la faculté en 1981, il avait lu des poèmes de Mario qui avaient suscité de l'émotion en lui et qui ont constitué une sorte de tremplin littéraire qui lui a permis d'aller plus à fond dans son médium qu'est le dessin face auquel il se trouvait dans un cul-de-sac.

Une rencontre entre

les deux créateurs, sollicitée par Alain, a permis dès janvier 1982 l'élaboration d'un travail en parallèle pour les deux collègues et surtout d'une belle complicité qui leur a permis de concevoir ensemble ces trois ouvrages.

Car, même si Alain Boucher travaillait le dessin depuis de nombreuses années tout comme Mario Parent écrivait depuis l'âge de 16 ans élaborant depuis ce temps pas moins de 600 poèmes, tous deux avaient jusque-là gardé leur travail pour eux-mêmes.

Entre nos deux oeuvres, il existe une base de correspondance, une complicité de climat, affirme Mario Parent. Cette rencontre et ce travail en commun nous ont permis de nous ouvrir tous deux et de nous donner une

base d'assurance qui nous a permis de nous rendre à la publication.

Etablie véritablement comme un échange artistique, cette collaboration qu'ils souhaitent voir se prolonger longtemps, soumise cependant aux impératifs du marché du travail qui les éloignera peut-être de Sherbrooke à la fin de l'année universitaire, trouve vraiment son épanouissement maximum dans la formule de l'auto-édition pour laquelle ils ont opté et qui leur permet de contrôler leur produit au maximum.

Après avoir effectué un lancement de leur nouveau-né à St-Jean-sur-Richelieu, ils procéderont à son lancement sherbrookoise au Rosie bar de la rue Alexandre, le 16 février entre 13 et 17 heures.

BELVEDERE 1

Tél.: 562-3969
Voisin de Place Belvédère
Sherbrooke

G

BAT TOUS
LES RECORDS!

LE
SUPER
PIELBERG

RETOUR VERS LE FUTUR
Version française de
BACK TO THE FUTURE

2e ATTRACTION

FESTIVAL DE COMEDIES

HORAIRE

SAMEDI ET DIMANCHE
LISEZ BIEN!

MOINS DE 14 ANS
\$2.50

"FUTUR": 1h40, 4h30, 7h20, 10h00
"COMEDIES": 1h00, 3h50, 6h40, 9h30

BELVEDERE 2

Tél.: 562-3969
Voisin de Place Belvédère
Sherbrooke

G

Un beurre de
pinottes magique
qui fait pousser
les cheveux.

APRES
LA GUERRE
DES TUQUES
IL VOUS FAUT VOIR...

OPERATION
BEURRE DE
PINOTTES



2e ATTRACTION "FESTIVAL DE COMEDIES"

HORAIRE: LISEZ BIEN POUR RENSEIGNEMENTS: 562-3969 SAMEDI.
DIMANCHE: "BEURRE DE PINOTTES": 1h30, 3h55, 6h35, 9h.
"COMEDIES": 3h15, 5h45, 8h15, 10h40. Prière d'arriver pour le commencement.
MOINS DE 14 ANS: \$2.50

DÉBUT DEMAIN APRÈS-MIDI À 13H30

DIMANCHE À L'OPÉRA

DEMAIN, LA BOHÈME
DE PUCCINI, UNE
PRODUCTION DE L'OPÉRA
DE MONTRÉAL,
AVEC L'OSM.
RÉALISATION:
EVELYN ROBIDAS.

LE 9 FÉVRIER,
RIGOLETTO DE VERDI,
UNE PRODUCTION DE
L'OPÉRA DE MONTRÉAL
METTANT EN VEDETTE
LOUIS QUILICO.
RÉALISATION:
JEAN-YVES LANDRY.

LE 16 FÉVRIER,
UN AUTRE CLASSIQUE
DE VERDI, UN BAL
MASQUÉ, UNE
PRODUCTION DE L'OPÉRA
DE GENÈVE, AVEC
LUCIANO PAVAROTTI
DANS LE RÔLE
DE RICCARDO.

LE 23 FÉVRIER,
UNE OEUVRE
CONTEMPORAINE,
FAIT DIVERS DE
SERGE KAUFMANN.

LE 2 MARS, ORFEO
DE MONTEVERDI, AVEC
GINO QUILICO DANS
LE RÔLE-TITRE.

LE 9 MARS, LES CONTES
D'HOFFMANN
D'OFFENBACH, AVEC
PLACIDO DOMINGO
DANS LE RÔLE-TITRE.



La télévision de Radio-Canada
CKSH-TV 9 Sherbrooke

LA MAISON DU CINÉMA

\$3.50 POUR CHACUN
DES FILMS
\$2.00 POUR AGE D'OR
ET MOINS DE 14 ANS

DU 31 JANVIER AU 3 FÉVRIER

12h30 et 7h00 ON NE MEURT QUE
DEUX FOIS (14 ans)

1h et 7h15 ELLES SONT FOLLES
CES PUBLICITES (G)

2h30 et 7h15 CARMEN (de Rosi) (G)

3h00 et 9h30 BIRDY (V.F.) (14 ans)

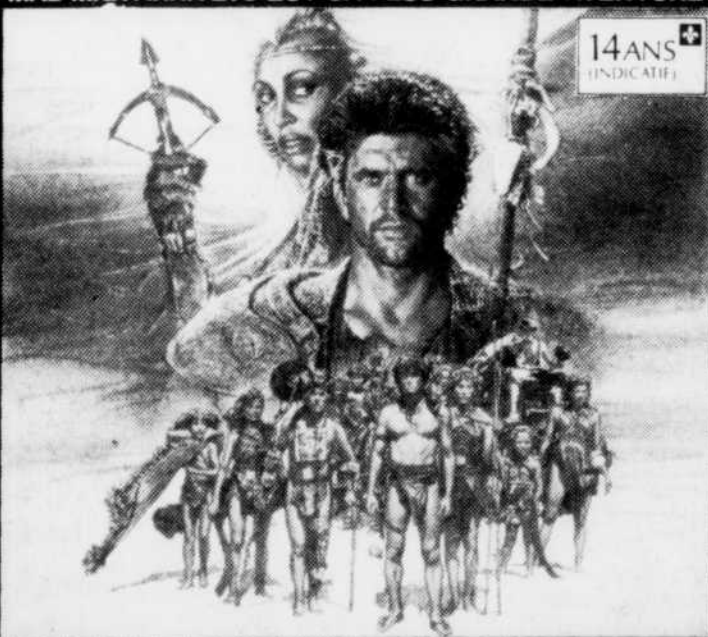
MAINTENANT
TOUS LES
APRÈS-MIDI

G-03428

63, rue King ouest, Sherbrooke, QC, J1H 1P1, 566-8782

UNE VÉRITABLE ÉPOPÉE,
INCROYABLE ET EXCITANTE

MAD MAX ARRIVE. C'EST SA PLUS GRANDE AVENTURE.



MEL GIBSON...

MAD MAX

AU-DELÀ DU DÔME DU TONNERRE
TINA TURNER

VERSION FRANÇAISE

Ils sont très mignons mais...
Ne les nourrissez pas après
minuit, sinon.....

STEVEN SPIELBERG
PRÉSENTE

GREMLINS

VERSION FRANÇAISE

HORAIRE

Lundi au samedi Gremlin: 7.15 Mad Max: 9.00
Dimanche: Mad Max: 1.30 — 5.20 — 9.00
Gremlin: 3.25 — 7.10

cinéma de paris

372 rue King, SHERBROOKE 569 2626

cette semaine

AU CENTRE CULTUREL



Samedi 1er février

Les champions du ski (Steep and Deep)

Le film **Les champions du ski** est le trente-sixième et plus récent documentaire de Warren Miller. Ce réalisateur, un mordu du ski depuis de nombreuses décennies, traite encore une fois d'un thème qui lui est cher: la liberté. La liberté que chaque homme recherche, et que plusieurs découvrent dans le ski: espaces blancs sans fin, hautes montagnes qui s'accrochent au ciel, descentes vertigineuses à ne plus vouloir s'arrêter, etc. Dans ce film Miller sait à la perfection combiner une narration plaisante, des images à couper le souffle, des effets visuels inusités et de l'action en abondance. **Les champions du ski** regorge de sensations grisantes, d'aventures périlleuses et saisissantes. Les dix-huit cameramen de cette production ont utilisé plus de 250 000 pieds de pellicule en Europe, en Amérique du Nord, au Japon et en Nouvelle-Zélande. Le film a débuté en Nouvelle-Zélande en août 1984 pour se terminer au mont Alyeska (Alaska) en juin 1985.

Miller présente de tout dans son dernier-né. Entre autres, certains des plus originaux fervents du ski; des exploits casse-cou (des skieurs sautent à partir d'un hélicoptère situé à cent pieds dans les airs); les débuts au cinéma de Martina Navratilova; du ski de compétition; les progrès d'une jeune femme dans une célèbre école de ski pour handicapés; un record mondial remporté par plusieurs légendes du ski (Jean-Claude Killy, Stein Eriksen et autres). Warren Miller est reconnu comme l'un des meilleurs réalisateurs de sport au monde. Sa technique parfaitement maîtrisée et son style unique jouent fortement en sa faveur. Les films de Miller sont devenus depuis plus de trente ans des événements attendus avec impatience par environ deux millions d'adeptes du ski. **Les champions du ski** n'échappe pas à la règle. Encore une fois, il s'agit d'un événement. Représentations à 19h et 21h30. Billets en vente actuellement.



Le skieur Joey Cordeau à Sun Valley (Idaho), dans une séquence du film **Les champions du ski**.

Dimanche 2 février

SONS ET BRIOCHES: Quatre fois Sax

Dans le cadre de Sons et Brioches, la section sherbrookoise des Jeunesses musicales du Canada présente le quatuor **Quatre fois Sax**. Fondé en septembre 1981, l'ensemble réunit quatre musiciens, tous diplômés de l'École de Musique de l'Université Laval et qui maîtrisent avec brio les saxophones: Alain Boies (saxophone soprano), Bruno Turgeon (saxophone alto), Jean-Claude Gagnon (saxophone ténor) et Pierre Doyon (saxophone baryton).

Choisi en 1981 par Jean Patenaude pour présenter son oeuvre **Noels**, le quatuor a fait sa première apparition publique d'importance au congrès de la Fédération des Associations de musiciens éducateurs du Québec en décembre de la même année. Depuis, l'ensemble a vu ses activités se multiplier. Entre autres: nombreux concerts à Québec, enregistrement pour Radio-Canada, participation aux célébrations du 450^e anniversaire du pays.

Le groupe propose une formule rajeunie du traditionnel quatuor ainsi qu'un répertoire varié qui embrasse la musique classique et populaire, le ragtime et le jazz. C'est pour démontrer pleinement les multiples facettes de cet instrument que les interprètes de **Quatre fois Sax** ont décidé de partager le concert en deux temps: d'abord faire connaissance avec le saxophone classique et contemporain, ensuite renouer avec le répertoire qui a le plus popularisé cet instrument à la riche et sensuelle sonorité. Chaleur, dynamisme, humour, émotions et assurance: les caractéristiques d'une très agréable matinée. Représentation à 11h. Billets en vente actuellement.

Dimanche 2 février

La Tribune présente

CINÉ-JEUNES: Greystoke, la légende de Tarzan

L'aristocrate anglais John Clayton et sa femme Alice sont victimes d'un naufrage. Alice donne naissance à un fils qui, après la mort de ses parents, est adopté par une guenon. Il grandit au milieu d'une tribu de singes. Un Belge, le capitaine d'Arnot, découvre l'orphelin parvenu à l'âge adulte et reconnu comme chef par les singes. D'Arnot découvre les origines du jeune homme et l'emmène en Angleterre rencontrer son grand-père, le comte de Greystoke. L'orphelin a du mal à s'adapter à son nouveau milieu. 2h09. Représentation à 13h30.

Du dimanche 2 au

mercredi 5 février

KINÉART: Le Million tout puissant

Ce film raconte l'histoire de certains chanceux qui ont gagné le million de Loto-Québec. Traité sous forme d'enquête, **Le Million tout puissant** familiarise chacun avec la grosse machine à rêves, en compagnie d'un sagace Jean-Guy Moreau plus caméléon que jamais dans son rôle d'agent secret. Ce personnage ouvre les portes luxueuses de réels gagnants, fait entrer le public dans l'intimité de vies bouleversées par une subite richesse. Dans ce film on saisit le Québécois dans ce qu'il a de plus caché: ses rêves. Que désire l'homme de la rue? Quels sont ses vœux les plus chers? A-t-il des ambitions? La caméra devient l'observateur synchrone d'une mentalité, d'un peuple.

Le cinéaste Michel Moreau n'avait pas de thèse à prouver. Seulement une curiosité à assouvir. Celle-ci transparait dans l'objectivité de ses images. Il convie le public à un grand banquet de famille où chacun prend à loisir les éléments substantiels pour son appétit de savoir sur lui-même, à travers une mosaïque de portraits, de fables et d'excellentes imitations. L'argent ne fait-il vraiment pas le bonheur? On croit généralement qu'il ne fait pas le malheur... mais qu'en est-il dans la réalité? Un film québécois (1985) de Michel Moreau, avec Jean-Guy Moreau, Pierre Curzi, Gilbert Sciotte et de vrais loto-millionnaires. Représentations à 19h30 et 21h30.

Jeudi 6 et vendredi 7 février

CINÉMAFEUS: Recherche Susan, désespérément

Épouse d'un marchand de piscine du New Jersey, Roberta mène une vie aisée et s'ennuie un peu. Elle s'intéresse aux petites annonces d'un journal et y suit les messages d'un certain Jimmy qui cherche à rejoindre son amie Susan, une jeune femme à l'itinéraire capricieux. Roberta décide par curiosité de se rendre à un rendez-vous fixe à Susan par Jimmy. Elle reçoit un coup sur la tête, perd totalement la mémoire et ne sait plus qui elle est. Deez, un ami de Jimmy, la confond avec Susan. En quelques jours, Roberta vit des expériences étonnantes. Une comédie satirique américaine (1985) de Susan Seidelman, avec Rosanna Arquette, Madonna et Aidan Quinn. Représentations à 19h30 et 21h30.

Samedi 8 février

LES GRANDS EXPLORATEURS:

La Jamaïque, rythmes et couleurs

L'explorateur Claude Janel commente sur scène son film sur la Jamaïque, merveille des Caraïbes, pays des sources, des forêts et des cascades. Des plages de rêve à en oublier le quotidien. La Jamaïque, c'est aussi la folie des milliardaires et le ghetto de Kingston. Les Blue Mountains, un extraordinaire paradis tropical, des jardins coralliens, des corsaires et des flibustiers. Le cinéaste Janel propose également une visite des célèbres studios de Kingston: Tuff Gong et le souvenir de Bob Marley. Il présente des documents historiques (l'indépendance, la naissance d'une nation) et une véritable explosion musicale (Calypsos et Gospels, le reggae et ses origines). La Jamaïque: une merveilleuse évasion. Billets en vente actuellement.

Dimanche 9 février

La Tribune présente

CINÉ-JEUNES: Le dragon du lac de feu

Des paysans viennent solliciter l'aide du sorcier Ulrich pour débarrasser leur pays d'un dragon qui exige son tribut annuel de vierges à dévorer. Un guerrier abat Ulrich devant ses suppliants mais l'apprenti du sorcier, Galen, s'offre à le remplacer. En route, Galen s'efforce de contrôler les quelques tours qu'il a déjà appris et s'éprend de Valérie, une jeune fille déguisée en garçon pour échapper au sacrifice. La première rencontre de Galen avec le dragon lui procure un triomphe de courte durée car la bête ressurgit de la fosse où il croyait l'avoir enfouie. Il lui faudra l'aide d'Ulrich, opportunément ressuscité, pour venir à bout du dragon de façon définitive. 1h48. Représentation à 13h30.

PETITE SALLE

Les samedi 1er et dimanche

2 février et du mercredi 5

au dimanche 9 février

Fais de beaux rêves:

Nouvelle création du Théâtre du Sang Neuf

Fais de beaux rêves est la trente-septième pièce du Théâtre du Sang Neuf, une création portant sur les projets d'avenir. Un spectacle à trois personnages: Jean-Paul Tremblay, comble François Saint-Onge Tremblay, femme au foyer: Richard Tremblay, élève du secondaire. Une cellule familiale. Une histoire réaliste qui s'inspire du quotidien.

Jean-Paul Tremblay: un père de famille exemplaire. A quarante ans, Jean-Paul se remet en question. Il se trouve dépassé, moins séduisant qu'auparavant. Monsieur surveille sa ligne! Il prend peur face à sa façon de vieillir. Aujourd'hui il a besoin d'attention, de se sentir écouté et apprécié. Jean-Paul ne prend plus plaisir à



Les trois comédiens de la pièce **Fais de beaux rêves**, lors de la lecture publique de décembre 1985.

exercer sa profession. Sans compter qu'il vient de se voir refuser une promotion en raison de son âge. Lui, l'homme le plus instruit du bureau, se voit supplanté par un jeune cadre de trente ans. Comme quoi instruction n'égale pas toujours avancement assuré.

Françoise Saint-Onge Tremblay: une femme au foyer qui se questionne sur son rôle de ménagère. Elle prend conscience de s'être toujours occupée des autres, mais jamais d'elle-même. Lors d'une amicale des anciennes élèves de son école, Françoise renoue avec ses copines de classe. Une telle, veuve avec cinq enfants, est devenue chauffeuse d'autobus. Elle déborde littéralement d'énergie. Ainsi des autres collègues de classe qui possèdent toutes une profession ou une situation bien définie. Face à elles, Françoise se sent misérable, voire nulle. Qui est-elle? Une simple ménagère avec un diplôme qui jaunit au grenier. Mais peut-être n'est-il pas trop tard pour chercher du travail? Madame Tremblay prend sa décision et sort enfin de la maison pour rencontrer d'éventuels employeurs.

Richard Tremblay: un jeune homme de quinze ans qui préfère la couture, le tricot et la géographie aux mathématiques et au français. Plutôt que de poursuivre de longues études, il envisage de faire le tour du monde. Son père qui le voyait déjà poursuivre des études universitaires! Le paternel ne se gêne d'ailleurs pas pour déclarer que la couture n'est pas un ouvrage de gars. Mais quand il reçoit en cadeau une paire de chaussettes originales, tricotées par son fils, son jugement premier flanche quelque peu. A l'image des jeunes d'aujourd'hui, Richard s'affirme franchement. Il vit des affrontements avec ses proches, brasse des idées, pose des choix, revient sur sa décision pour finalement choisir, pour un temps, ses orientations. Entre ces personnages, des instants de désespoir, de friction, de haine... mais aussi des moments de tendresse, d'espoir, de réconciliation et d'amour. Entre le rêve et la réalité: une question de volonté et d'entraide. **Fais de beaux rêves**, un texte de Yves Masson, est mis en scène par Pierre Rousseau. A la distribution, trois jeunes professionnels: François Bienvenue, Michèle Gascon et Louis Wriot. Gilles Rochon signe la scénographie. Les costumes sont de Jean Gagnon. Johanne Vézina assume la responsabilité technique. **Fais de beaux rêves:** une histoire simple et drôle qui donne au public le goût de prendre l'avenir de vitesse des maintenant. A noter que les représentations des dimanches 2 et 9 février sont offertes en matinée à 14h. Billets en vente actuellement.

EXPOSITIONS

Galerie d'art

Jusqu'au 8 février

Oeuvres récentes de

LUCIENNE CORNET

En 1983, Lucienne Cornet a vu la figure du loup surgir dans ses créations. Prise au dépourvu, l'artiste a d'abord désiré chasser cette vision... pour ensuite tempérer son rejet en tacite tolérance. La présente exposition trace l'évolution de cette mutuelle liberté surveillée devenue, contre toute attente, une admirable complexité! Par ses va-et-vient entre le mur et l'espace environnant, par ses cabriolets et ses facéties, le loup invite aux plaisirs de l'imaginaire, de la fantaisie et de l'imprévu. Et incité par la sensualité des matières et la vivacité des couleurs, enfin libérées des contraintes de la représentation au profit de l'invention, on se surprend à sourire devant tant de fraîcheur et de sincérité.

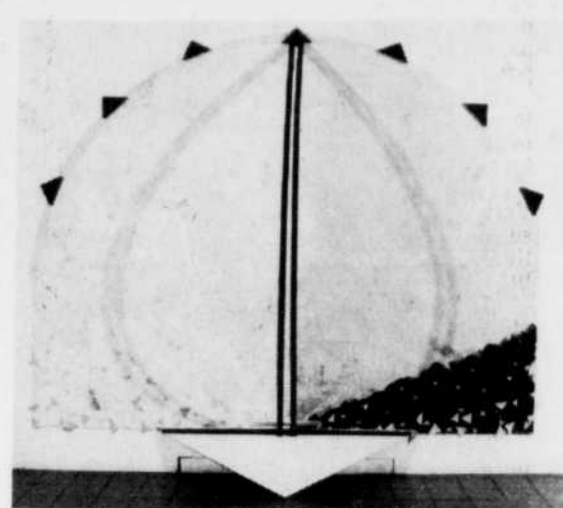
Grand Hall

Jusqu'au 16 février

Peintures/Assemblages de

DANIELLE APRIL

Danielle April crée des peintures/assemblages sur des toiles de grand format. Son oeuvre appelle généralement un discours formaliste qui se conjugue sur le mode de la beauté plastique et de l'image épurée. Il y a lieu de percevoir, à travers ces objets picturaux qui s'imposent par leur format et leur matérialité, une attitude créatrice qui s'affranchit de certaines conventions. Ainsi, la suprématie du mur et de la lecture verticale qu'elle sous-tend se voit compromise. L'espace du lieu est investi de la réalité de l'oeuvre, et le sol en devient partiellement le support. Sans renvoyer à la notion d'installation, les oeuvres hybrides de cette artiste exigent des conditions de lecture grâce auxquelles leur dispositif peut agir et livrer pleinement leur singularité.



Danielle April, **Une poussière fauve sur dhâk**, 1985.



Une création de Lucienne Cornet.

Foyer de la Salle Maurice O'Bready

Jusqu'au 16 février

Photographies de SUSAN McEACHERN

Les photographies de Susan McEachern se divisent en trois catégories: des photographies en noir et blanc, celles colorées à la main et celles en couleurs. Selon la photographie, "ces oeuvres apportent une réponse au débat autour de la photographie comme reflet fidèle de la réalité". Susan McEachern compare la photographie au théâtre où, par et sous l'action créatrice, la "réalité" entrevue se métamorphose en réalité désirée. Comme la dimension humaine tangible accentue l'expérience théâtrale, ainsi l'aspect éthere des images de McEachern indique son choix pour la vulnérabilité et révèle sa disponibilité à l'inspiration du moment.



Ci-dessus: deux photographies de Susan McEachern.

Chronique littéraire

par Bernard RACINE
de la Presse Canadienne

Au cours des derniers mois, plusieurs livres importants touchant les affaires canadiennes ont été publiés en anglais. En voici quelques-uns.

Scandaleuse administration

C'est là la traduction du titre du volume sur l'amiante qui vient de paraître aux éditions Pantheon Books, de New York: "Outrageous Misconduct" ou l'industrie de l'amiante au banc de l'accusé. L'auteur Paul Brodeur, journaliste au Times de New York, qui a longtemps suivi le dossier, raconte la faillite de la Mansville Corporation, en 1982.

Cette faillite, dit-il, était une tactique pour écarter les 17.000 actions intentées contre la compagnie par des victimes de l'amiante. Mansville, à ce moment la plus importante compagnie d'amiante du monde, avait alors tenté de se faire passer pour le bouc émissaire obligé de payer pour des risques imprévisibles.

La banqueroute, selon M. Brodeur, n'était que le dernier épisode dans 50 ans d'histoire regrettable d'une compagnie et d'inhumanité dépassant tout ce qui s'est fait dans l'entreprise privée.

L'ouvrage, selon le magazine littéraire du New York Times, devient ennuyant en s'efforçant de suivre autant d'actions judiciaires. Mais il constitue un excellent reportage sur un sujet d'actualité.

"Je suis heureux que cet aspect de l'affaire ait été écrit," a conclu le journaliste qui a fait la critique de l'ouvrage.

Bilinguisme

Ceux qui continuent à se passionner pour les luttes sur le bilinguisme hors du Québec liront avec intérêt un ouvrage récemment paru chez

Cambridge: "The Battle over Bilingualism," et qui est une thèse sur la question linguistique au Manitoba.

L'auteur, Russel Doern, député néo-démocrate à l'Assemblée législative manitobaine depuis 1966, qui a détenu plusieurs portefeuilles jusqu'à ce qu'il abandonne son parti et siège comme indépendant, en 1984, parce qu'il n'était pas d'accord avec la position du NPD sur la question du bilinguisme.

M. Doern soutient que l'Ouest ne doit jamais devenir bilingue. Sa thèse repose sur le fait qu'il existe au Manitoba plus de gens d'ascendance ukrainienne que d'ascendance française.

Le député se demande pourquoi les Manitobains devraient dépenser des millions pour créer une fonction publique francophone, pour traduire des lois et des documents, afin d'apaiser la cinquantaine de milliers de francophones que compte le million de population du Manitoba.

Il ne dit rien du rôle joué par les francophones dans l'édification d'une société au Manitoba. Il paraît que 78 pour cent des Manitobains partagent l'opinion de M. Doern.

Cour suprême

"The Supreme Court of Canada", de 386 pages, publié aux Presses de l'Université de Toronto, raconte l'histoire des 110 ans de la plus haute cour canadienne. Longtemps méconnue, elle est venue plusieurs fois près d'être abolie parce qu'on la considérait comme une dépense inutile. L'adoption de la Charte des droits et libertés vient de lui donner une importance inhabituelle. Fondée en 1875, la cour a fonctionné à l'ombre du Conseil privé de Londres, jusqu'en 1949.

L'ouvrage n'a pas, comme on pourrait s'y attendre, été écrit par un avocat. Il est l'oeuvre conjointe de MM. James Snell et Frederick

Vaughan, respectivement historien et politologue.

Lettres de Dief

"The Personal Letters of a Public Man", publié chez Doubleday, est un recueil des 250 lettres de famille, supposément les plus intéressantes des archives de l'ancien premier ministre conservateur John Diefenbaker. Ces archives contiennent les quelque 65.000 lettres ou documents amassés par Dief au cours de ses 39 ans de vie parlementaire et les 250 lettres choisies ont été écrites par Dief, sa mère, son frère, Edna, sa première femme ou Olive, sa deuxième.

C'est à l'ennemi juré de Dief, le conservateur Dalton Camp, qui a bien connu le chef, que le quotidien montréalais The Gazette a demandé de faire la critique du livre.



Joué 6 et vendredi 7 février - 19h30 - 21h30

CINÉMAFEUS

Billets: 3,00\$ adultes
Etudiants: 2,50\$
Ciné-série: 24\$ pour 15 films



Salle Maurice O'Bready
Centre Culturel
Université de Sherbrooke
821-7744

EVENEMENT JAZZ



Karen Young
et
Michel Donato



Le Trio
Lorraine
Desmarais



Egalement en vente:

- Champions de ski
- Sons & broches: 4 X Sax
- Grands Explorateurs
- La Jamaïque
- Jean Lapointe
- Maguy Marin
- Orchestre symphonique de Sherbrooke
- Paul Piché

En vente dès lundi 14h
— Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke
— Albertine en cinq temps
— André-Philippe Gagnon

MERCREDI, 19
FÉVRIER, 20h30



Salle Maurice O'Bready
Centre Culturel
Université de Sherbrooke
821-7744

Exposition de Joyce Schweitzer-Cochrane



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

L'artiste sherbrookeoise Joyce Schweitzer-Cochrane présente actuellement et jusqu'à la fin du mois de février, à la caisse populaire St-Jean-de-Bréboeuf, une toute nouvelle exposition d'aquarelles présentée sous le thème "Contrastes: Grèce-Québec", mettant en situation une série de tableaux réalisés au cours d'un récent voyage de l'artiste en Grèce et d'autres réalisés au Québec.



MARDI 18 FÉVRIER
20h30



Salle Maurice O'Bready
Centre Culturel
Université de Sherbrooke
821-7744

LE MILLION TOUT PUISSANT

GRANDEURS ET MISÈRES DES LOTO-MILLIONNAIRES



2, 3, 4, 5
février

19h30 et 21h30

UN FILM DE MICHEL MOREAU

loto-quebec

AVEC JEAN-GUY MOREAU, PIERRE CURZI, GILBERT SICOTTE ET DE VRAIS LOTO-MILLIONNAIRES

KINÉART

Billets: 3,00\$ adultes
Etudiants: 2,50\$
Ciné-série: 24\$
pour 15 films



Salle Maurice O'Bready
Centre Culturel
Université de Sherbrooke
821-7744

L'UNIQUE OCCASION AU QUÉBEC ET AVANT NEW-YORK
DE VOIR CETTE TROUPE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

Compagnie Maguy Marin



MAY B

Extraits de Presse:

Répété avec soin et dansé presque toujours à l'unisson par un groupe incroyablement précis de 10 danseurs; May B est un modèle du genre. A ne pas manquer...

Anna Kisselgoff — The New-York Times

Maguy Marin ajoute à ses qualités de chorégraphe un don de metteur en scène qui sait diriger ses acteurs-danseurs vers l'essentiel.

Lise Brunel — Le Matin

Ce morceau est un chef-d'oeuvre. François Deletraz — Le Quotidien de Paris



Salle Maurice O'Bready
Centre Culturel
Université de Sherbrooke

JEUDI — 13 FÉVRIER
20h30

☆☆☆ Echos du rock ☆☆☆ Echos du rock ☆☆☆

par Martin SMITH
de la Presse Canadienne• Les Beatles
contre Capitol

George Harrison, Richard Starkey (alias Ringo Starr) et Yoko Ono, l'exécutrice testamentaire de John Lennon, ont intenté une poursuite en dommages et intérêts de près de 80 millions \$ à l'endroit de la compagnie de disques Capitol-EMI.

Selon le magazine Variety, Paul McCartney, intéressé à prime abord à se joindre à la poursuite, s'est subitement dissocié de ses ex-collègues peu de temps après avoir signé un nouveau contrat de distribution de ses disques en Amérique du Nord, avec la compagnie... Capitol.

Les deux ex-Beatles et la veuve de John accusent la compagnie de ne pas leur avoir versé la totalité des royalties qui leur étaient dues pour les années 1979 à 1985. La compagnie nie ces allégations et refuse de permettre l'inspection de ses livres pour cette période.

Conséquemment, Ringo, George et Yoko demandent que leur soient versés une compensation allant de \$20 à \$30 millions, des dommages exemplaires s'élevant entre \$25 et \$50 millions, et que les frais de leurs comptables et avocats leur soient remboursés.

• La finale grandiose
des American Music Awards

A la fin de la cérémonie de remise des American Music Awards, Diana Ross a invité les ar-



Les Beatles en 1964, avec Ringo Starr, George Harrison, John Lennon et Paul McCartney.

tistes présents à monter sur scène pour chanter 'We are the world'. On aurait dit qu'elle posait un geste spontané, mais tel n'était pas le cas.

Depuis plusieurs mois, les organisateurs de cette cérémonie et de celle des Grammy sont engagés dans un véritable duel pour réussir à réunir le plus possible d'artistes qui ont participé à l'enregistrement historique de janvier 1985. Les deux groupes visent le même but: offrir la finale la plus grandiose à leur public.

Les téléspectateurs ont pu voir, lundi, les deux auteurs de la chanson, Lionel Richie et Michael Jackson, joindre Diana Ross, Harry Belafonte, Willie Nelson, Stevie Wonder et quelques autres pour rendre un dernier hommage à tout le mouvement de charité qui a fortement marqué l'année 1985.

Que se passera-t-il lors de la cérémonie de remise des Grammy, le 25 février? Les organisateurs de cette cérémonie affirment, avant que n'ait lieu la soirée des American Music Awards, qu'ils ne se basaient jamais sur elle pour concocter leurs plans. Une histoire à suivre....

• Van Halen après
David Lee Roth

Au cours des années 70, le City College de la ville de Pasadena en Californie a été le théâtre d'une rencontre de quatre types dont les personnalités n'étaient pas vraiment faites pour aller ensemble mais dont les talents pour le showbusiness étaient complémentaires.

Un d'entre eux savait danser, un autre jouait de la guitare comme s'il était né avec une d'elles entre les mains, le frère de ce dernier jouait de la basse et un de leurs amis ne se débrouillait pas trop mal à la batterie.

Leurs noms: David Lee Roth, Eddie et Alex Van Halen, et Michael Anthony.

Dès leurs débuts sous le nom de Van Halen, les quatre rockers sont rapidement devenus populaires. Leurs revenus ont grimpé à une vitesse effarante et la demande pour leurs services n'a jamais cessé de croître.

Leur style de musique et leur conduite outragieuse hors-scène ont fait en sorte qu'ils ont été catégorisés heavy metal jusqu'à ce qu'ils enregistrent leur disque '1984' et que les chansons 'Jump' et 'Hot for teacher' rendent leur son accessible à un auditoire beaucoup plus vaste.

Les vidéos accompagnant ces deux chansons ont démontré que David Lee Roth crevait l'écran et qu'il incarnait mieux que tout autre l'image parfaite du macho débordant devant qui toutes les femmes tombent en pâmoison.

Sentant qu'il avait besoin d'un peu d'air, Roth a enregistré, en 1985, un mini-disque solo intitulé 'Crazy from the heat' dont le succès sans commune mesure avec la popularité de Van Halen, l'a conduit à envisager sérieusement de ne pas retourner avec le groupe.

Finalement les rumeurs de séparation qui flottaient dans l'air depuis plusieurs mois se sont avérées fondées et Roth est en train de tourner un film de \$10 millions dont le scénario est basé sur 'Crazy from the heat'.

'David voulait devenir une star de cinéma et nous voulions continuer à faire de la musique... alors on lui a dit de faire ses bagages et on a demandé à Sammy Hagar de devenir le chanteur du groupe', a expliqué Eddie Van Halen à un journaliste du magazine Musician.

Le premier disque enregistré par le 'nouveau' groupe Van Halen devrait sortir sous peu. Leurs fans ont hâte de voir si Sammy Hagar réussira à créer, par sa voix et sa présence sur scène, une ambiance assez forte pour faire oublier David Lee Roth. Tout un défi en perspective.



Lionel Ritchie



Michael Jackson

• BLOC-NOTES

Le palmarès des meilleurs disques pop du magazine Billboard existe depuis bientôt 41 ans. Depuis juillet 1966, Frank Sinatra détenait le record du plus long intervalle séparant le premier et le dernier disque d'un artiste à y atteindre la première position. C'est un record fort enviable puisqu'il signifie qu'un artiste est demeuré populaire très longtemps. Une période de 20 ans et quatre mois a séparé l'arrivée au faîte du palmarès de 'The voice of Frank Sinatra' en mars 1946 et celle de 'Strangers in the night', en juillet 1966. Barbara Streisand vient de briser cette marque avec l'arrivée de son 'Broadway Album' en tête du palmarès. Le nouveau record est de 21 ans et trois mois puisque Streisand a atteint la première place du palmarès pour la première fois en octobre 1964, avec son disque 'People'. Suivent dans l'ordre: Paul McCartney (18 ans et quatre mois), Elvis Presley ex-aequo avec John Lennon (17 ans), les Rolling Stones (16 ans et trois mois), puis John Fogerty (15 ans et six mois)....

le Moulin à
Poivre

Fine cuisine belge

• Moules frites

• Steak au poivre

• Fruits de mer

Table

d'hôte

à partir de

\$9.50

Lundi au vendredi

de 11h30 à 14h

de 17h à 22h

Samedi

de 17h à 22h

Dimanche

de 17h à 22h

Licence complète Fully licensed

Cartes Visa, MasterCard et American Express

266, rue Principale ouest

Magog

843-4337-843-9533

3946

☆☆☆ Les palmarès ☆☆☆

Au Québec, le Guide Radio-Activité rapporte beaucoup de mouvement au niveau des palmarès des microsillons anglais et français. 'Seven the hard way' de Pat Benatar passe de la 22ème position à la dixième; 'Love' du groupe The Cult, de la 36ème à la douzième; 'Falco 3' de Falco, de la 26ème à la quinzième.

En première semaine, 'Mistral Gagnant' de Renaud se classe en seizième; 'Face à la musique' de Claude Dubois passe de la seizième à la septième. (Entre parenthèses, la position de la semaine dernière.)

1—(1) L'amour est dans tes yeux, Martine St-Clair, Adm Int.

2—(2) L'amour en héritage, Nana Mouskouri, Carrère

3—(3) Femme libérée, Cookie Dingler, Kébec-Disc

4—(6) Un chanteur chante, Claude Dubois, Pingouin

5—(9) Question de feeling, R.Coccianta F Thibault, Virgin

6—(7) Reviens, Pierre Dumont, Star

7—(5) Il est en nous l'amour, Nicole Martin, Isba

8—(4) Prends bien soin d'elle, Claude Barzotti, Gamma

9—(8) Et tu danses avec lui, C.Jérôme, Kébec-Disc

10—(11) Chanson d'amour, BZN, Mercury

Aux Etats-Unis, le magazine Billboard souligne que lorsque la chanson 'My home-

town' de Bruce Springsteen est entrée dans le Top 10 du palmarès la semaine dernière, c'était la septième chanson tirée de son disque 'Born in the USA' à atteindre un tel plateau. Michael Jackson est le seul artiste qui a réussi à accomplir un tel exploit avec son 'Thriller'.

1—(1) That's what friends are for, Dionne and friends, Arista

2—(2) Burning heart, Survivor, Epic

3—(3) I'm your man, Wham!, Columbia

4—(7) When the going gets tough, Billy Ocean, Arista

5—(11) How will I know, Whitney Houston, Arista

6—(13) Kyrie, Mr.Mister, RCA

7—(8) Spies like us, Paul McCartney, Capitol

8—(4) Talk to me, Stevie Nicks, Atlantic

9—(15) Living in America, James Brown, Epic

10—(12) Conga, Miami Sound, Machine

A TOUS LES MERCREDIS:

TOM WHEELER

VENDREDI: COUNTRY FOLIES

DIMANCHE

PROGRAMME D'AMATEURS COUNTRY

3h p.m., style "star search"

Invitation à tous, même si vous

partez d'un groupe musical.

Arrivez tôt!

INF.: 569-1444

ou 564-2246

Coffre au trésor: Piquez la

bonne clé et gagnez

\$7.00

3476x

Restaurant-Brasserie
12e Avenue
de Fleurimont
1325, 12e Avenue,
Fleurimont

DIMANCHE

Brunch: 4⁹⁵

Buffet: 7⁹⁵

Fesse de boeuf à volonté

SPECIAUX DE FEVRIER

1—STEAK AU PIMENT 7⁹⁵

2—CUISSSES DE GRENOUILLES FLEURIMONT 8⁹⁵

3—ASSIETTE DE CRABE 9⁹⁵

Tous les lun., mar., merc.

ASSIETTE DE CREVETTES FLEURIMONTOISE 6⁹⁵

RESERVATIONS: 566-4844

VOICI LE FILM TANT ATTENDU!

RAMBO

FIRST BLOOD PART II

GRATUIT
1 FILM POUR ENFANTS
GRATUIT DIMANCHE P.M.
Membre du Club

LOCATION VIDEO \$5
seulement avec la location de 2 films en sus

Valide lundi, mardi, mercredi

Club

VIDEOTECH

910, King o., Sherbrooke — 569-9963

Chez Montparnasse pour vous!

Entrées:

Fondue Parmesan.....2⁰⁰

Mini pizza la deliziosa.....3²⁵

Courgettes aux fruits de mer, gratinées.....3²⁵

Coquille St-Jacques.....3²⁵

Antipasto grec.....4²⁵

"Mariage de fruits de mer"

6 langoustines à la provençale

5 pétoncles à la diable

Filet de sole farci aux crevettes

pour 1 personne.....7⁷⁵

pour 2 personnes.....14⁰⁰

Pétoncles à la diable.....6²⁵

Surf and Turf (filet mignon avec langoustines ou crevettes).....7⁷⁵

Casserole de fruits de mer (gratinée ou beurre à l'ail, pétoncles, crevettes, crabes, filet de sole).....6⁵⁰

24 langoustines pour 2 personnes LUN-MAR-MERC. SOIR.....9⁵⁰

12 langoustines pour 1 personne.....6⁵⁰

Tous les plats sont servis avec riz, salade verte et légumes frais du jour.

7 soirs par semaine
Toujours d'une qualité supérieure!

Le Montparnasse

Les Galeries Quatre Saisons, Sherbrooke

10^e ANNIVERSAIRE

avec nos jolies danseuses

FEVRIER MOIS MINI-PRIX

LES

du lundi au samedi inclus en journée et en soirée.

"DES PRIX D'Y A 10 ANS"

Spécial DANSE AUX TABLES
de 5 à 7

JEUDI SOIRÉE 'CASINO'
(tirage)

SAMEDI SOIRÉE DES DAMES
tirage de bouteilles de champagne

VEND.—SAM. DANSEURS

LES 3 XXX
126, Wellington sud
Sherbrooke

FAIS DE BEAUX RÊVES

UNE PIÈCE DU THÉÂTRE DU SANS NEUF ÉCRITE PAR YVES MASSON MISE EN SCÈNE PAR PIERRE ROUSSEAU

à la Petite Salle du Centre culturel du mercredi au samedi à 20h:30

1er-5-6-7-8 février

et les dimanches 2-9 février à 14h:00

Billets en vente à 7,\$- 6,\$- 5,\$ au guichet du Centre culturel

en collaboration avec le Centre culturel

Le Rosie Bar, version 86 de la boîte à chansons

par Pierrette ROY

SHERBROOKE — Recréer la version 1986, c'est-à-dire revue et corrigée, de la boîte à chansons des années 60 au Québec, plus particulièrement au niveau de l'ambiance et de la chaleur qu'elle projette d'installer, c'est ce que se propose d'offrir au public sherbrookoise le Rosie Bar, avec la programmation qu'il offrira à compter de la semaine prochaine.

Appelée d'abord, lors de son ouverture, le Rosie Prock, cette boîte de la rue Alexandre affichait dès le départ ses couleurs: une conception de décor particulière intégrant un langage artistique à des éléments de décor, la mise en place d'un répertoire musical élaboré autour d'une musique nouvelle et alternative, puis l'organisation d'une animation musicale qui a d'abord pris la forme de 5 à 7 faisant appel à des musiciens locaux, puis d'événements-jazz présentés tous les mardis impliquant le groupe sherbrookoise PériScope composé des Pierre Blais, Denis Bailey et André Roberge.

Une demande

"Rapidement, la demande s'est faite plus grande autant de la part des musiciens que de la clientèle, fait remarquer Alain de Lafontaine, un des propriétaires de l'entreprise et plus particulièrement en charge de la programmation au Rosie Bar. C'est ainsi qu'a été abordée l'élaboration de toute une programmation de spectacles, moins identifiée à la musique alternative même si les soirs de discothèque, on trouve chez nous encore de la musique alternative mais aussi une musique plus accessible.

C'est dans cet esprit qu'a été changé le nom de Rosie Prock pour Rosie Bar et qu'a été mise sur pied une programmation permettant à des musiciens et des musiciennes, chanteurs et chanteuses et artistes de variété principalement issus de la région, de se produire dans une ambiance chaleureuse et privilégiée. Il faut souligner ici que la capacité de la salle est limitée à un maximum de 70 personnes, ce qui permet au public de se sentir "presque dans son salon" pour utiliser une expression du responsable.

Volet spectacle et jazz

La programmation offrira deux volets: un premier appelé "Les Mercredi-musique-live" offerts tous les mercredis soirs et mettant en vedette un artiste seul en spectacle ou un groupe musical jazz. Ainsi, on trouvera en ouverture de saison Richard Séguin qui offrira exceptionnellement deux spectacles, les 4 et 5 février, suivi le 12 février par le groupe sherbrookoise PériScope, puis le 19 février par le groupe Quatuor de saxophones.

L'estrien Bruce Jackson prendra la relève le 26 février, suivi de PériScope en rappel le 5 mars, de Jim Corcoran le 12 mars et de Dominique Fortin avec le trio Marco Giannetti, le 19 mars.

Le Rosie Bar fera place, le 26 mars, au concert des étudiants du Département de musique du Cégep de Sherbrooke, dirigé par René Béchard, puis à Lorraine Desmarais, lauréate en 1984 du Festival de jazz de Montréal, le 2 avril.

Ce sera ensuite au tour de Genevieve Paris se produisant exceptionnellement les 9 et 10 avril, de

Benoît Lajeunesse au violon, accompagné du trio Marco Giannetti le 16 avril, de Léon Arsenault, Marc Larochelle et Brigitte Poudrier le 23 avril et enfin de Bertrand Gosselin les 30 avril et 1er mai.

L'animation

Le deuxième volet de la programmation appelé "Les 6 à 10 animés" permettra au bar de s'animer tous les jeudis et vendredis soirs, entre 18 et 22 heures, grâce à la présence d'artistes de la région.

Ainsi s'y succéderont au fil des semaines des musiciens comme Roxane de Lafontaine et Carole Rossano, les 30 et 31 janvier, 6 et 7 février et 10 et 11 avril, Marc Bolduc, Jacques Jobin et Sylvie-Anne Martel, les 13 et 14 février, Marco Giannetti et Hervé Philippe, les 20, 21, 27 et 28 février, les 6, 7, 13 et 14 mars Claude Davignon, Louis et Denis Côté, les 20, 21, 27 et 28 mars Pierre Blais et Richard Savoie, les 3, 4, 24 et 25 avril Marc Bolduc, René Béchard et un invité, et les 17 et 18 avril Pierre Blais, Richard Savoie et Jean Gervais.

"Alors que l'on affirme partout qu'il ne se passe plus rien dans la chanson québécoise actuellement, notre prétention à nous est de croire que pour l'industrie du spectacle, l'heure n'est plus au stade olympique ou au forum mais aux petites boîtes," conclut Alain de Lafontaine.



Alain de Lafontaine dans les lieux qui accueilleraient une nouvelle programmation sherbrookoise de spectacles intimistes.
(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

LOCATION

• TV • VIDEO • CASSETTES
• JEUX VIDEO • AMPLIFICATEURS • ETC.
G. DOYON TV / SON
1112 rue Connel Sherbrooke
Tel 565-3177 562-7886

EN VEDETTE



Au bar-salon

LE BOUCLIER

à partir du 5 février
du mercredi au samedi
inclusivement.

Ti-Gars Plante

Au Bar Salon LE BOUCLIER

Disco vendredi-samedi

Réervations: 567-8515



Radio Québec



présentent

DU SAMEDI 1^{er} FÉVRIER À 20H AU DIMANCHE 2 FÉVRIER À 20H

LÉGARÉ

SALVATOR ADAMO • L

BARBELVIER • CLAUDE BAR

CAMILLE BÉLISLE • JANO BERGERON

CYR-BRETON • EDITH BUTLER • ROBERT

VENT CHOEUR • RICHARD COCCIANTE • DE

VIEUX-MOULIN • RON DELIRO • EVELYN DERY • LORRAINE DESMARIS • LINDA DE SUZA • MICHEL

DONATO • RICK D'OPÉRA • DANIELLE DORICE • CLAUDE DUBOIS • CHARLES DUMONT • YVES DUTEIL

FAFOUIN • JEAN-PIERRE FERLAND • LOUISE FORESTIER • PETER GEORGE • PAUL GRONDIN • BOB

HARRISSON • RICHARD HUET • JOANNE & JERRY • EVAN JOANNESS • YVANHUE JOLICOEUR • DIANE

JUSTER • FRANCIS LALUMIÈRE • LOUISE LAPIERRE • LINDA DE SUZA • DANIEL LAVOIE • BREEN LEBOEUF

JEAN-PIERRE LÉGARÉ • CARDINAL P.-E. LÉGER • ANDRÉ LEJEUNE • LAUME LEMAY-THIVIERGE

GÉRARD LENORMAN • ROBERT LEROUX • PIERRE LETOURNÉ • MARJOLAIN MORIN

NICOLE MARTIN • SERGE MATHON • MÉLODIE DU BONHEUR • PAUL PICHÉ • POKER

PIERRE PERRON • SLOANE & PETER • LES PETITS CHANTEL

LOUISE PORTAL • ANDRÉ PROULX • JUDI RICHARDS

MARIE-CLAIRE SÉGUIN • RICHARD SÉGUIN • NATHALIE SIMA

MARTIN STEVENS • DIANE TELL • SHIRLEY THÉROUX • FABIENNE

TURNER • CLAUDE VALADE • VIC VOGEL • BOB WALSH • DAVID

YOUNG • JIM ZELLER • SALVATOR ADAMO • LES ANIMERIES • ANGÈLE ARSENAULT • DIDIER

BARBELVIER • CLAUDE BARZOTTI • BELGAZOU • VÉRONIQUE BÉLIVEAU • CAMILLE BÉLISLE

JANO BERGERON • PIERRE BERTRAND • DAN BIGRAS • JOE BOCAN • CYR-BRETON • EDITH

BUTLER • ROBERT CHARLEBOIS • MARTINE CHEVRIER • V'LA L'BON VENT CHOEUR

RICHARD COCCIANTE • DENIS CÔTÉ • NICOLE CROISILLE • DANSEURS DU

VIEUX-MOULIN • RON DELIRO • EVELYN DERY • LORRAINE DESMARIS • LINDA

DE SUZA • MICHEL DONATO • RICK D'OPÉRA • DANIELLE DORICE • CLAUDE

DUBOIS • CHARLES DUMONT • YVES DUTEIL • FAFOUIN • JEAN-PIERRE

FERLAND • LOUISE FORESTIER • PETER GEORGE • PAUL

GRONDIN • BOB HARRISSON • RICHARD HUET

JOANNE & JERRY • EVAN JOANNESS • YVANHUE

JOLICOEUR • DIANE JUSTER • FRANCIS

LALUMIÈRE • LOUISE LAPIERRE

EDITH BUTLER • DANIEL

LAVOIE • BREEN

LEBOEUF

JEAN



Francophones mieux traités

MONTREAL (PC) — L'un des projets "chouchou" de Guy Fournier, responsable de la programmation de Télévision Quatre-Saisons (TQS), est d'arriver à une diffusion "presque simultanée" en français des nouveaux films américains, retransmis très tôt par les télévisions canadiennes-anglaises.

L'objectif, a-t-il expliqué, est de changer l'habitude des dirigeants de réseaux nord-américains qui, de Los Angeles à Toronto en passant par New York, ne mènent leurs affaires qu'en fonction d'un seul marché de télévision au Canada, l'anglophone.

Pour le téléspectateur francophone, la principale conséquence est de ne voir en français les longs métrages et mini-séries US que deux ans (souvent plus) après la diffusion en anglais.

Les grands réseaux américains, qui achètent des producteurs les droits pour l'étranger, les revendent (à CTV, Global ou Radio-Canada anglais) pour un certain nombre de diffusions au Canada dans un délai donné.

Pour un réseau canadien-anglais, une diffusion en français en-deçà de ce délai reviendrait à "brûler une des cartouches" acquises à fort prix; c'est pourquoi les chaînes francophones doivent attendre que soit épuisé le nombre de diffusions d'un film pour lesquelles les chaînes anglophones ont payé.

"Je vais souvent à Toronto ces temps-ci, raconte Guy Fournier, les discussions sont pas mal 'rough'. Pour arriver à ses fins, il doit convaincre les Canadiens anglais (et les Américains) de négocier séparément la vente des films et mini-séries pour les marchés anglophone et francophone.

Selon M. Fournier, les réseaux canadiens-anglais y gagneraient en payant moins pour un marché canadien excluant l'auditoire francophone; les Américains se rattraperaient en vendant d'autre part les droits pour le Canada français.

"Ca nous prendra peut-être cinq ans mais, si nous y arrivons, ce sera un changement énorme dans nos habitudes de télévision", dit-il, parlant d'un délai de diffusion réduit à quelques semaines, sinon quelques jours. "Chose sûre, il faut établir des rapports suivis avec nos collègues canadiens-anglais."

En direct depuis le Complexe Desjardins, Serge Laprade, ses collaborateurs et plus de 100 vedettes québécoises et internationales vous invitent à ce super gala de la solidarité.
Producteur-délégué: Jacques Cholette

AIR FRANCE transporteur officiel des artistes en provenance d'Europe.

Le **10^e ANNIVERSAIRE**
Le téléthon
de la paralysie cérébrale

Voyez les choses... autrement!

L'autre télévision



Radio Québec

Le million tout puissant: film qui "semble" valable

par Pierrette ROY

Il m'arrive rarement d'avoir à faire face à pareil problème technique mais cette fois-ci, il était à ce point important qu'il m'empêche de réaliser une critique adéquate et satisfaisante du dernier film de Michel Moreau, 'Le million tout puissant' ou 'Grandeurs et misères des loto-millionnaires'.

Car des difficultés sonores à la salle Maurice-O Bready qui devaient, m'a-t-on assuré, être efficacement réglées au cours de l'après-midi suivant le visionnement et ne plus gêner la présentation de ce film à compter de demain et jusqu'à mercredi, dans le cadre de Kinéart, ont rendu inaudible certainement une bonne moitié de la bande sonore du document.

Un document qui pourtant semble intéressant: dans son sujet d'abord puisqu'il analyse le phénomène de la loterie au Québec au travers des données, des chiffres, au travers des entrevues avec des maniaques de la loterie et des gagnants du million; puis dans son approche puisqu'il installe le film comme une enquête top-secret menée par l'agent Jean-Guy Moreau; puis aussi dans son développement en combinant avec une malice évidente des séquences fictives interprétées par les deux excellents comédiens Gilbert Sicotte et Pierre Curzi.

Et, dans ce que j'ai pu comprendre du propos que développe pour nous le film, un fait saisissant peut être mis en évidence: c'est celui que pas moins de 92 pour cent des Québécois se sont offerts au moins

une fois dans leur vie un billet de loterie.

Mais le fait de "jouer à la loterie", puisque c'est justement l'expression employée par la majorité des gens, devient par moments une fièvre incontrôlable notamment lorsque les enjeux sont fabuleux.

Le sujet donc ne manque ni d'intérêt, ni de piquant, ne serait-ce que pour permettre d'assouvir cette curiosité que nous avons tous face à ces chanceux qui eux, l'ont eu leur tour et qui nous parlent généreusement de ce qu'ils ont vécu, et face à ce phénomène qui nous atteint tous à un moment ou à un autre.

Apparemment, le film semble offrir de quoi satisfaire au moins ces deux envies et peut-être un peu plus. Ce pourrait être à vérifier!

Aidez-nous à
guérir les
maladies du rein

LES **FOUBRAC**
E N S P E C T A C L E



AU VIEUX CLOCHER DE MAGOG

VEN. SAM. 31 janv. 1 fév et 7-8 fév. à 20h30
Billets en vente au Café aux Livres, 66, Alexandre, Sherbrooke — Rest. les 3 Marmites
Magog et Au Vieux Clocher, 847-0470

CIMO O'KEEFE

01720

les Brunchs artistiques
à
LE LIT
FRUITS DE MER GRILLADES
4200, KING O. SHERBROOKE / RESERVATIONS, 563-4755

**NOUS PRÉSENTONS UN NOUVEAU TALENT LOCAL
TOUS LES DIMANCHES
de 11:00 à 14:00 heures**

NOUVEAU

*** NOS BRUNCHS CHAMPAGNE ET CASSIS**

*** Une trentaine de PLATS EXQUIS
passant des fruits de Mer au Rôti de Boeuf**

Dimanche, le 2 février 1986

Guylaine Lacroix — Pianiste
Musique gospel — semi-classique et populaire

Dimanche, le 9 février 1986.

Ghislain Mercier — Guitariste
Musique populaire

Dimanche, le 16 février 1986.

Eric Levasseur — Basse Electrique
Christian Gagner — Pianiste
Musique de Jazz

**Les artistes intéressés à se produire:
Appelez Christine Mercier 563-4755**

En collaboration avec

la tribune

G-3444



Les Cantons de la St-François

Le Centre d'exposition Léon-Marcotte présente actuellement et jusqu'au 9 mars, sa première exposition de l'année présentée sous le thème "Les Cantons de la Saint-François". Par cette exposition, le public peut découvrir le rôle primordial qu'a joué la rivière dans le peuplement, l'histoire et l'industrialisation de la région estrienne. De nombreuses cartes, photographies de la collection Notman, gravures de William-Henry Barlett et peintures, de même que plusieurs artefacts évoquent la vie des Cantons de l'Est au cours du XIXe siècle et au début du XXe siècle.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

OFFRE DE LANCEMENT

EMPOCHEZ
50¢ PAR
PAQUET*
OU
4\$ PAR
CARTOUCHE*

NOUVEAU!
B&H KING SIZE 25
PAQUET DE POCHES

*rabais sur le prix de détail ordinaire
chez les marchands participants
jusqu'à épuisement des stocks



B&H KING SIZE ET
KING SIZE LÉGÈRE

EMPOCHEZ LES KINGS DE DEMAIN

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette: B & H King Size: "Goudron" 13 mg. Nicotine 1.2. King Size Légère: "Goudron" 10 mg. Nicotine 1.0.